DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13523 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 21 JUILLET 1988

Devant la persistance des tensions

Moscou cherche à mettre fin à l'agitation arménienne

Les dirigeants soviétiques donnent l'impression de vouloir employer la manière forte au cas où l'agitation serait relancée en Arménie. Le procureur général de l'URSS a menacé, le mardi 19 juillet, de recourir à un couvre-feu pour maintenir l'ordre ; il a cependant indiqué qu'il ne lui paraissait pas encore nécessaire d'en venir à une pareille mesure.

Après le rejet, lundi, par le présidium du Soviet suprême des revendications arméniennes concernant le Haut-Karabakh, les représentants du Comité Karabakh n'avaient toujours pas précisé mercredi quelle allait être leur attitude. Le comité devait faire connaître sa position sur une éventuelle poursuite de la grève dans la journée de mercredi. Plusieurs centaines de milliers d'Arméniens s'étaient encore rassemblés mardi soir, sans incident, à Erevan.

(Lire nos informations page 4.)

Haines caucasiennes

Après six mois de bouillonnement, de mobilisation, de troubles et de meurtres, la crise qui oppose Arméniens et Azéris à propos du sort à réserver à la région du Haut-Karabakh risque de prendre un cours nouveau. Les autorités centrales commencent en effet à être à court d'idées pour venir à bout de l'affrontement ancestral entre ces deux peuples ennemis du Caucase.

On se rend parfaitement compte, à Moscou, de la gravité de la situation. Il suffit, pour s'en persuader, de lire les interventions prononcées, le mardi 19 juillet, au cours de la séance que le présidium du Soviet suprême : beaucoup sont d'une crudité décapante et ravalent au magasin des grands mensonges historiques les couplets d'antan sur l'amitié éternelle entre les peuples, la profonde fraternité entre Républiques soviétiques.

Mais le cocktail ethnique caucasien est jugé finalement si explosif que personne n'est prêt à y toucher : pas question de rattacher le Haut-Karabakh, traditionnellement peuplé d'Arméniens, à l'Arménie. Le nationalisme azerbaïdjanais ne le supporterait pas, et de nouvelles revendications sécessionnistes ne manqueraient pas de se faire entendre dans d'autres Républiques. Non, l'heure est plutôt au maintien de l'ordre et du « statu quo » constitutionnel. C'est à peine si M. Gorbatchev a laissé miroiter la possibilité de transformer un jour la région autonome du Haut-Karabakh en République autonome dans le cadre de l'Azerbaïdjan.

L'insistance mise sur le maintien de l'ordre en dit long sur l'impasse dans laquelle s'enfonce le pouvoir. Il en est même à redécouvrir de vieilles recettes et à dénoncer de mystérieux éléments subversifs arméniens qui profiteraient de la crise du Haut-Karabakh pour tenter de miner le socialisme. Il est peu probable qu'un tel langage suffise à désamorcer l'impatience arménienne. La réflexion vaut encore plus pour le Haut-Karabakh, où aucune autorité n'est en mesure de se faire entendre.

M. Gorbatchev n'a sans doute pas entièrement tort lorsqu'il affirme que la crise a été encouragée par certains dirigeants arméniens et azerbaïdjanais, corrompus notoires menacés par le nouveau cours de la politique soviétique et sans doute pas mécontents de trouver une diversion à leurs ennuis du moment. Cette analyse ne peut cependant masquer l'essentiel du dilemme auquel va devoir faire face M. Gorbatchev : pendant près de soixante-dix ans – n'oublions pas que l'Arménie et l'Azerbaïdjan, tout comme la Géorgie, ont connu quelques années d'indépendance après 1917 – les particularités et les haines des peuples du Caucase ont été occultées par le recours à l'autoritarisme, mâtiné, depuis les années Brejnev, par la tolérance de la corruption à grande échelle. C'est ce système que sont en train de faire sauter « perestroïka » et « glasnost ».

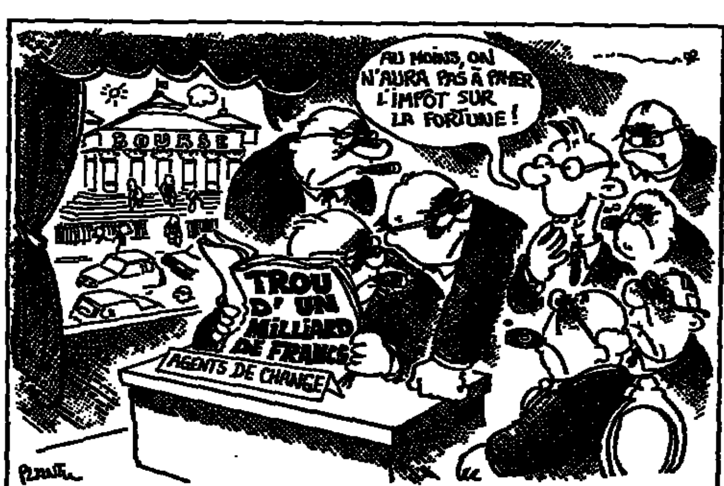
Mais, à peine entrouverte, la boîte de Pandore a libéré de telles aspirations, de telles contradictions, – comment oublier que les Arméniens sont chrétiens et les Azéris musulmans ? – qu'il ne reste plus qu'à tenter de la refermer. Car c'est bien le spectre d'un nouveau Liban qui vient d'apparaître.

Les pertes sur les marchés parisiens

Les agents de change devront rembourser 1,3 milliard de francs

Les dirigeants de la Société des Bourses françaises (SBF) ont révélé, le mardi 19 juillet, que les pertes enregistrées sur le fonds de garantie de l'ex-Chambre syndicale des agents de change s'élèvent à 613,7 millions de francs et non à 500 millions de francs comme on l'avait dit en juin.

D'autre part, on apprend que la SBF aurait décidé de constituer de nouvelles provisions, d'un montant de 700 millions de francs, pour d'autres sinistres concernant une dizaine de sociétés de Bourse. Le total des pertes sur les marchés parisiens serait donc évalué à 1,3 milliard de francs. En conséquence, la Société des Bourses françaises devrait procéder à une augmentation de capital d'environ 700 millions.



Lire page 20 l'article de DOMINIQUE GALLOIS.

Un temps pour la paix ?

par ANDRÉ FONTAINE

TOUCHONS du bois. Mais c'est un fait qu'il flotte dans l'air, en cet été qui s'est tant fait attendre, comme un parfum de paix. Sauf, pour Khomeiny, à revenir sur sa décision d'accepter le cessez-le-feu réclamé par le Conseil de sécurité, la boucherie qui décime depuis bientôt huit ans l'Iran et l'Irak va enfin s'arrêter, sans que l'un ou l'autre puisse se targuer d'avoir en quoi que ce soit imposé sa loi. Pour s'en désoler, comme le font certains qui ont peur pour le prix du pétrole, leurs ventes d'armes, ou la sécurité de leurs frontières, il faut avoir non seulement le cœur bien sec, mais la vue courte. On ne fonde rien de durable sur le cynisme.

L'arrêt désormais plausible des combats sur le Chott-el-Arab est d'autant plus remarquable qu'il intervient alors que dans beaucoup de conflits dits régionaux l'heure est actuellement à la négociation. Non moins spectaculaire en effet est la réconciliation, intervenue le mois dernier, de l'Algérie et du Maroc, symbolisée par l'arrivée triomphale, dans le port d'Alger, du roi Hassan II en personne.

Nul ne doute désormais que le président Chadli et le souverain chérifien soient déterminés à trouver une formule de compromis qui, sauvant la face et les intérêts de l'un et de l'autre, mettrait fin à l'affrontement fratricide dont le Sahara occidental est depuis quinze ans l'enjeu. Et que dire du soudain raccommodage entre Hissène Habré et son vieil adversaire Khadafi, lequel, à condition qu'on lui laisse dire tout le mal qu'il pense des Américains, se montre prêt à coopérer à la création d'une communauté maghrébine fortement inspirée de la CEE.

A l'autre bout de l'Afrique, les relations du Mozambique avec Pretoria, marquées dans le passé des pires abominations, se sont aujourd'hui suffisamment détendues, sous l'emprise de la nécessité, pour que soit remis en marche l'énorme barrage jadis construit par le Portugal à Cabora-Bassa. Les discussions entre l'Angola, Cuba, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud sur l'avenir de la Namibie ont d'autre part connu ces temps derniers de nets progrès.

Même jeu en Asie. Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et vietnamiennes du Cambodge est maintenant en route. La Corée du Sud se prépare à accueillir, pour les jeux Olympiques, des délégations de pays longtemps voués aux gémonies, comme l'URSS ou la Chine populaire, et promet de tout faire pour arracher le régime du Nord à cet isolement auquel elle était jusqu'à présent déterminée à le soumettre.

Tout, bien sûr, ne va pas dans le même sens. On chercherait en vain le moindre signe de paix du côté de l'Erythrée ou du Tigré, où depuis vingt-six ans les indépendantistes mènent la vie dure au pouvoir central éthiopien, qu'il soit impérial et pro-américain, comme il le fut hier, ou rouge et pro-soviétique, comme il l'est aujourd'hui.

(Lire la suite page 4.)

Selon des témoignages d'habitants

Sévices à Ouvéa

Tandis que l'instruction judiciaire suit son cours sur les circonstances et les conséquences de l'assaut militaire du 5 mai contre la grotte de Gossana – le commandant du GIGN a été entendu, le mardi 19 juillet, par le juge Jean-Louis Mazières, – les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie viennent de produire une quarantaine de témoignages émanant d'habitants de l'île d'Ouvéa, qui accusent les forces de l'ordre de leur avoir fait subir diverses violences physiques, entre le 22 et le 27 avril, pour obtenir des renseignements sur les auteurs de la prise d'otages meurtrière du 22 avril à la gendarmerie de Fayaoué. Les militants du FLNKS n'hésitent pas à parler de « *tortures* ».

(Lire page 8 le récit d'EDWY PLENEL et d'ALAIN ROLLAT.)

L'ENQUÊTE : chronique villageoise

La Corse, île aux chimères

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, effectue, le mercredi 20 et le jeudi 21 juillet, une visite en Corse au moment où la trêve des attentats, décidée le 31 mai dernier pour cent vingt jours par l'ex-FLNC, est toujours en vigueur.

Moment propice pour le dialogue et pour une rencontre avec une Corse oubliée.

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Le dernier des Corses surveille depuis trente ans un muret qui donne, l'hiver, sur le sommet enneigé du Niellu et, l'été, sur le même sommet mais la neige a fondu. Il prévient tout de suite qu'il ne parlera pas. « *Corsu sempre corsu* », lit-on dans sa cuisine.

Le ciment est nu sur le sol. L'homme possède un éphéméride et un calendrier des PTT qui comptent les jours mais pas de la même année. Sur le réfrigérateur, une radio cassette a le tort d'être italienne. La télévision est cassée, mais il ne fera pas le premier pas. « *L'image, elle viendra.* »

L'étranger a le choix des armes pour le café : dans un verre ou dans une tasse. Est étranger tout individu qui n'est pas Corse ou qui, Corse, n'est pas cousin issu de germain. On lui parle chinois, on lui donne des images et on le plume au poker. L'étranger ne reste jamais.

L'homme est déçu par ses contemporains. Dans la prairie, les pionniers mettent des clôtures alors qu'il laisse sa porte ouverte. A 3 kilomètres, les commerçants ont de l'argent alors qu'il monte la garde devant son réchaud à gaz. Dans son désert, le dernier des Corses bivouaque. Il attend l'image.

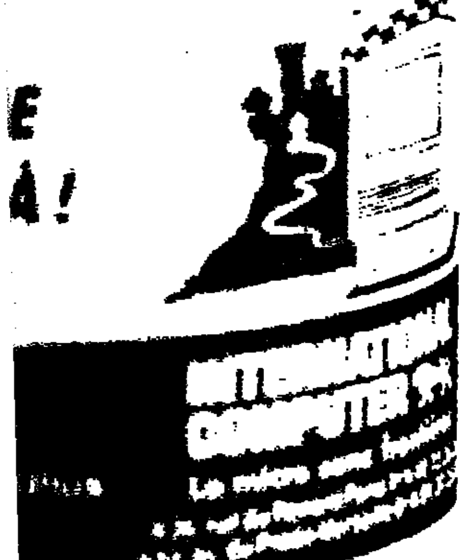
La Corse est « *le centre du monde* », et chacun a son territoire. Les villages attendent le retour des « Poilus », et Ajaccio le premier choc pétrolier. Corte prépare mai 1968, et l'assemblée régionale « *l'ère post-industrielle* », qui, après « *l'ère paléolithique, l'ère agricole et l'ère industrielle* », transformera les « *pieve* » en « *micro-régions* ». Dans la cuisine, le lave-vaisselle se méfie du mauvais œil.

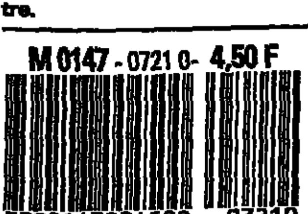
Les mots sont du voyage. Corte fait la une d'un hebdomadaire, Corti huit pages intérieures. Un vieil homme condamne le terrorisme en montant en voiture dans son village et allume la mèche en traversant les résidences secondaires de la plaine. Jacques signe un texte dans une publication, Ghjacumu le même texte dans la même publication, et on se demande qui l'a traduit. Pour le reste, les Corses vivent en province mais il ne faut pas le leur dire.

On peut raconter deux histoires. Dans l'une, le dernier des Corses est un retraité qui allume son feu avec l'édition locale de *Nice-Matin*. Dans l'autre, c'est Prométhée qui garde la flamme. Sur le continent, deux frères n'ont pas tranché trente ans après : l'un a souffert de la faim, il n'a vu que du fromage sur la table familiale ; l'autre se souvient d'énormes jambons. Ils n'en parlent jamais, ils se tueraient. Les Corses n'ont pas fait leur religion. Puisqu'on n'a pas l'éternité comme eux, on s'en tiendra à quelques portraits, en suivant le pente. Du Niello jusqu'au bord de la mer.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 6.)





M 0147 - 0721 0- 4,50 F

3790147004500 07210

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

8. Les élections

Mars-avril-mai 1789

Les trois ordres – le clergé, la noblesse et le Tiers Etat – élisent leurs députés en vue des Etats généraux. Procédure longue, difficile, complexe au cours de laquelle – malgré les pressions plus ou moins avouées, les approximations et les inégalités – les Français font l'apprentissage de la démocratie. La monarchie absolue n'a plus en face d'elle la fronde aristocratique, jalouse de ses privilèges ; *elle va devoir faire face* à des avocats, des négociants, des curés de village... qui s'affirment comme les mandataires de la nation.

par MICHEL WINOCK

CONVOQUER les Etats généraux n'était pas une mince affaire politique ; cela pouvait être aussi un casse-tête sur le plan pratique. Quelles seraient les circonscriptions ? Combien y aurait-il de députés ? Le règlement serait-il unique pour le royaume ou devait-on respecter les prérogatives locales, les différences administratives entre généralités dites d'élections et pays d'états ? A ces questions, le roi répondit par un règlement général, le 24 janvier 1789.

Dans une lettre-préambule, Louis XVI affirmait : *« Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour Nous aider à surmonter toutes les difficultés où Nous Nous trouvons, relativement à l'état de nos finances, et pour établir, suivant nos vœux, un ordre constant et invariable dans toutes les parties du gouvernement qui intéressent le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre royaume. »* Ces mots et la suite furent lus, en guise d'homélie dominicale, dans toutes les églises de France au mois de février ; les curés furent témoins que le message toucha leurs ouailles jusqu'aux larmes. Le ton paternel du souverain ajoutait encore à l'immense espérance qu'il avait soulevée.

Une cinquantaine d'articles définissaient la procédure, après que le lieu de l'assemblée – Versailles – et la date de l'ouverture – le lundi 27 avril – eurent été annoncés (selon certains, Versailles avait été préféré à tout autre lieu par le roi *« pour ne pas déranger ses chasses et ses commodités »*). Tous les Français âgés de vingt-cinq ans, *« domiciliés et compris au rôle des impositions »* étaient priés de se réunir dans leurs paroisse, communauté, bourg et ville, ou corporation, à deux fins complémentaires : rédiger leurs cahiers de doléances et élire leurs députés.

L'élection, pour le Tiers Etat, se déroulait à plusieurs degrés. Au premier stade, des assemblées particulières (de paroisse, de communauté ou de corporation) s'entendaient sur un cahier et sur des représentants. Ceux-ci se retrouvaient dans les quatre cent quarante-cinq bailliages principaux ou sénéchaussées principales, vieilles subdivisions territoriales devenues circonscriptions judiciaires, où, dans une assemblée préliminaire, ils synthétisaient les différents cahiers en un seul et désignaient ce que nous appellerions de grands électeurs. Ces derniers, pour la phase suivante, se réunissaient en assemblée générale avec les membres du clergé et de la noblesse du bailliage principal. Cette assemblée générale avait deux buts : la rédaction d'un cahier général du bailliage (ou de la sénéchaussée) et la nomination des députés aux Etats généraux. Ce n'est là qu'un résumé schématique des opérations ; elles pouvaient se compliquer, du fait de l'existence de bailliages secondaires, représentant un degré de plus ; du fait aussi que certaines paroisses hésitaient entre deux bailliages : l'incertitude géographique de l'Ancien Régime était à la mesure du flou administratif.

Les membres des deux premiers ordres élisaient directement leurs députés, à moins qu'ils ne dépendissent, eux aussi, d'un bailliage secondaire, auquel cas l'élection à deux degrés s'imposait, tout privilégiés qu'ils étaient. En définitive, « grands électeurs » ou électeurs directs, les trois ordres se retrouvaient au siège du bailliage principal. Devaient-ils alors se réunir séparément ? *L'article 43 du règlement autorisait* la délibération commune, moyennant un consentement des trois ordres discuté séparément.

Le vote aurait-il lieu à haute voix ou par écrit ? Réponse : élection orale aux assemblées graduelles ; utilisation du scrutin pour élire les députés aux Etats généraux ; on déposerait son « billet » dans un vase placé sur une table devant le secrétaire de l'assemblée. On prévoyait les cas de nullité ; on définissait la « pluralité » (au premier tour, une seule voix au-dessus de la moitié des suffrages) ; on fixait à trois le maximum des tours de scrutin ; on exigeait des procès-verbaux de séance... Comme on sait, il n'y a pas de démocratie sans les formes ; on s'appliquait à les codifier. A ces dispositions générales, de nombreuses décisions ultérieures s'ajoutèrent, relatives au nombre des députés et aux différents cas d'espèce. Paris eut droit à un statut particulier, mais pas avant le 23 avril ! Les pays d'états, du moins certains d'entre eux, réclamèrent le privilège de nommer leurs députés par les états provinciaux, comme cela avait été le cas du Languedoc et de la Bourgogne en 1614. Mais les protestations du Tiers amenèrent le gouvernement à plier ces provinces sous la règle commune, malgré la protestation des aristocrates qui contrôlaient leurs assemblées. Le règlement, en revanche, n'était pas applicable à l'Alsace, aux Trois-Evêchés, à la Lorraine, à la Provence, à la Bretagne, au Dauphiné et à la Corse, provinces pour lesquelles on improvisa des règles particulières.

LE nombre des députés fut établi sur deux principes contradictoires. Le premier prenait en compte l'importance de la population et des contributions ; le second affirmait le respect des « anciens usages ». Il en résulta de flagrantes inégalités. Chaque bailliage ayant droit à un minimum de quatre députés (un pour le clergé, un pour la noblesse, deux pour le Tiers), les petites circonscriptions se trouvèrent surreprésentées, au détriment des très peuplées. Ces attributions, au demeurant, étaient incertaines, le pouvoir royal ignorant le chiffre exact de la population. Justement, Necker voulut profiter des assemblées bailliagères pour en savoir plus, mais on lui résista comme aux enquêtes précédentes, de crainte de nouveaux impôts. Tout cela provoquait des querelles et rendait l'affaire infiniment complexe.

Autre facteur d'incohérence : la convocation était l'acte de l'administration judiciaire. Or c'était au nom des grands baillis ou sénéchaux d'épée (leur office n'exigeait aucun grade de faculté) que la justice était rendue. Entre ces personnages honorifiques, voire fantomatiques, et les lieutenants généraux, vrais représentants du roi, eux, dans le bailliage, la concorde ne fut pas la règle, du moment qu'ils furent face à face. Par exemple, à Mantes, où se présente Condorcet, on assiste à une guerre de préséances entre le comte d'Adhémar, grand bailli d'épée, et le lieutenant général Jean-Baptiste Meusnier-Dubreuil, qui, chacun de leur côté, se plaignent auprès du garde des Sceaux Barentin. L'arbitrage de la chancellerie est digne de Salomon : *« Le bailli est l'officier principal, mais il ne peut agir seul ; c'est au lieutenant général à l'assister et à prononcer. »*

Armand Brette, qui a publié les principaux documents relatifs à la convocation *des Etats généraux, voilà une centaine* d'années, a parlé aussi du mépris général dans lequel beaucoup tenaient ce droit nouveau de l'élection. Les puissants s'alarment de n'être pas membres de droit des futurs Etats généraux. Par exemple, le cardinal de Rohan fait déposer chez son notaire une protestation contre un règlement qui ne le désigne pas, lui, prince-évêque, comme « député nécessaire ». Inversement, les agents du pouvoir royal voudraient encore que celui-ci use de son droit d'exclusion contre certains députés indésirables. Ainsi le sénéchal d'Angers, tout rechigné par l'élection de Volney, dont les écrits ont été brûlés sur ordre du Parlement.

En fait, une liberté fondamentale était vraiment en train de naître. Certains l'en ont blâmé, mais il faut plutôt louer ce pouvoir royal soucieux de ne point intervenir dans la désignation des députés. Au lieutenant général de Tartas, qui se flattait de faire nommer un bon candidat, Barentin réplique : *« Vous ne devez point vous permettre de chercher à déterminer le choix des votants, ni de faire aucune démarche tendant à gêner les suffrages ; il faut laisser aux membres des assemblées la liberté de donner leur confiance à ceux qu'ils en jugeront le plus dignes... Cette conduite s'éloignerait d'ailleurs entièrement de l'impartialité que vous devez manifester. »* Nous n'en sommes pas encore aux candidatures officielles et aux pressions préfectorales du bonapartisme : une innocence de bon aloi.

Nom de MM. les Députés de la Ville de Paris à l'Assemblée National

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (CABINET DES ESTAMPES)

1 154 députés (291 du clergé, 285 de la noblesse et 578 du Tiers) sortent des assemblées électorales. Enorme députation qui a tout à apprendre du métier et qui va faire la Révolution.

Reste à savoir si ces élections ont été parfaitement libres. Certes, le roi et Necker l'ont voulu ; la commission de la convocation, mise en place dès janvier, et les lettres du garde des Sceaux l'attestent. Cependant, les pressions n'étaient pas forcément absentes. Notons au passage cette anomalie à nos yeux de modernes : l'élection devait être une manifestation spontanée, sans candidats, et donc sans professions de foi. Dans de petites assemblées comme celles de la noblesse et du clergé, les membres d'un même bailliage, d'une même sénéchaussée, se connaissaient. Ce n'était pas le cas dans les assemblées du Tiers. Là, diverses pressions pouvaient s'exercer. De la part des grands, des puissants, des riches, disposant d'une clientèle, de subsides, de moyens divers, surtout dans les campagnes. Les historiens marxistes ont insisté sur le contrôle exercé sur le Tiers par la bourgeoisie : comme le dit Georges Lefebvre, tout autre eût été la représentation nationale si l'on avait créé, comme certains cahiers le réclamaient, un ordre paysan !

CE n'est pas sur ce terrain des classes que se situe un Augustin Cochin, dont nous avons déjà parlé et qui a cru discerner dans les sociétés de pensée les véritables directrices de l'opinion. Pour lui, le choix des bailliages, *« juridiction périmée »*, a eu le même effet que, plus tard, la création des départements : écarter les notabilités coutumières, naturelles, traditionnelles, pour laisser la place à un *personnel complètement* nouveau *« de caractère politique »*.

Comment, nous dit Cochin, ces assemblées de paysans, qui ne se connaissaient pas, ont-elles pu rédiger des cahiers communs et élire des représentants dont on ne savait pas les noms ? Réponse : à côté du *« peuple réel »* (et ignorant, et naïf), *« il y en avait un autre qui parla et député pour lui – le peuple peu nombreux sans doute, mais bien uni, et partout répandu des sociétés philosophiques »*. Le réseau serré des cercles, des loges, des chambres littéraires, des sociétés patriotiques, diffusait un même esprit. De sorte que, selon notre auteur, toute assemblée a été préparée : *« La volonté générale est libre, comme une locomotive sur ses rails. »* Le groupe initié a précédé l'assemblée officielle ; il a ses mots d'ordre, ses motions, sa liste de candidats. Dans le vide laissé par le règlement qui n'autorise aucune vraie confrontation *d'idées, d'hommes, de programmes*, le travail souterrain des sociétés prépare la voie. Paradoxe : le pouvoir royal voulait protéger les électeurs de toute contamination, de toute influence avouée, et, du même coup, il laisse le champ libre aux « influences secrètes ». Et Cochin de nous décrire le *« plan »* des avocats de Dijon, partis à la conquête de la Bourgogne. Lefebvre, de son côté, parle de *« bourgeois entreprenants »* qui se concertent pour *« guider »* les diverses assemblées, répandre des modèles de cahiers, *« suggérer des candidatures »*...

La reconstruction de Cochin n'est donc pas complètement imaginaire ; elle pèche seulement par esprit de système. Lui-même avoue que ses sources, la série des procès-verbaux du Tiers, ne sont pas probantes ; et son étude s'est fixée sur la Bourgogne et la Bretagne, qui ne sont pas toute la France. Son mérite est de nous montrer que l'opinion se gouverne et que, quand le gouvernement officiel s'abstient, des contre-pouvoirs s'en emparent. Sa faiblesse reste la conception mécaniste qu'il se fait du phénomène. Il emploie lui-même, nous l'avons déjà dit, le terme de « machine », qui laisse supposer une formidable entreprise d'investissement de l'esprit public par les rouages des petits groupes unis dans une même pensée. En fait, quand on suit de près la procédure électorale dans diverses provinces, on tombe sur tous les cas possibles, les influences entrecroisées, le rôle des préjugés qui le dispute aux idées à la mode, la puissance souvent décisive du capital social.

A Arras, l'élection de Robespierre paraît à la fois confirmer et nuancer Cochin. Il est vrai que, dans l'assemblée préliminaire du Tiers, on voit le rôle des avocats : 510 votants élisent 8 avocats sur 12 représentants à l'assemblée générale, tandis que, parallèlement, 39 corporations choisissent 53 députés. Le 30 mars, ce sont 550 députés, représentant 245 villes, bourgs et villages de la gouvernance ou bailliage, qui se retrouvent ; 49 commissaires élus, dont Robespierre, font la synthèse des cahiers de doléances. Lui-même, Maximilien, a prêté sa plume à la corporation des savetiers pour la rédaction de son propre cahier. On voit donc bien la part d'influence qu'un avocat du parti patriote peut exercer. Il se fait connaître aussi par ses pamphlets, dans lesquels il maltraite les autorités municipales, en se posant en champion de la cause populaire. Le 20 avril, les trois ordres se réunissent dans la cathédrale d'Arras. L'évêque y célèbre la messe du Saint-Esprit. Serment, discours du gouverneur, réponse de l'évêque d'Arras – *fort patriotique, au demeurant, très favo*rable à l'égalité fiscale. Les ordres se réunissent séparés. La noblesse, défendant les prérogatives des états de l'Artois, vote la sécession, sauf le comte Alexandre Lameth (futur membre du triumvirat, avec Duport et Barnave), qui proteste contre le conservatisme de ses pairs. Le Tiers, réuni séparément selon sa volonté, après approbation du texte de son cahier, procède aux élections. Sur les huit députés à élire, Robespierre est le cinquième désigné.

SON succès (non triomphal), des témoins l'expliquent aussi par les efforts qu'il a déployés : auprès de ses parents de la campagne, auprès de l'électorat par ses discours et écrits, par des émissaires dévoués qui ont répandu son nom dans les auberges où étaient descendus les électeurs, etc. Bref, Maximilien employait toutes les ressources d'un candidat moderne à la députation, en un temps où les partis politiques n'existaient pas ni la déclaration des candidatures. *L'abbé Proyart*, qui le connaît bien, et qui nous le montre à l'œuvre sans indulgence, ne dénonce nullement, dans cette élection, le travail clandestin d'un groupe qui maîtriserait le terrain. Il n'empêche : celui qu'on appellera « l'Incorruptible » ne tient pas des propos très originaux ; il reprend dans ses écrits et paroles publics une espèce de vulgate nationale.

Transportons-nous maintenant à Mantes. Condorcet, qui est propriétaire d'une maison de campagne dans la région, y brigue la députation de la noblesse. Une noblesse ici très libérale, qui accepte volontiers la réunion des trois ordres. Condorcet fait un beau discours dans ce sens : *« Les députés ne porteraient aux Etats généraux que le vœu de leur ordre. Choisis par leur ordre seul, ils n'appartiennent qu'à lui. Au contraire, si les ordres se réunissent dans les bailliages, alors la décision des Etats sur la réunion ou la séparation des ordres devient celle du corps même de la nation... »* Discours applaudi. Et, pourtant, Condorcet éprouve le dépit de voir préférer à ses mérites ceux d'un pâle concurrent. Ayant sa résidence principale à Paris, à l'hôtel de la Monnaie, où la marquise de Condorcet, son épouse, tient un salon fréquenté, il est choisi par la noblesse du quartier du Luxembourg mais ne figurera pourtant pas au nombre des huit députés de la noblesse parisienne. Causes cumulées : trop de timidité, surface sociale insuffisante, utilisation du scrutin de liste qui le dessert. Le vote n'est pas idéologique, car La Rochefoucauld, bien élu, partage les idées de Condorcet ; les considérations de naissance et de fortune ont primé. Repoussé par la noblesse, se verra-t-il offrir une revanche par le Tiers – comme Mirabeau en Provence ? Nullement, et cela malgré une « Liste des amis du peuple » qui circule, et où l'on trouve son nom à côté de ceux des Target, Brissot, Sieyès, Cerutti, Clavière...

Mille cent cinquante-quatre députés, (291 du clergé, 285 de la noblesse et 578 du Tiers) sortent des assemblées électorales. Enorme députation, qui a tout à apprendre du métier, et qui va faire la Révolution. De cette gigantesque consultation, on peut tout dire : les approximations, les inégalités, les influences plus ou moins avouées. Mais l'important est qu'elle a eu lieu et qu'elle porte les espérances de tout un peuple, en même temps que ses contradictions. Vaille que vaille, la France démocratique est en train de naître. La monarchie absolue n'a plus en face d'elle la fronde aristocratique, jalouse de ses privilèges : elle va devoir faire face à ces avocats, ces négociants, ces curés de village, ces nobles libéraux, qui s'affirment comme mandataires de la nation.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.
Mercredi 20 juillet : « Les élections », avec Roger Dupuy
Jeudi 21 juillet : « La voix de nos aïeux », avec François Lebrun.

Demain :
« La voix de nos aïeux »
(mars, avril, mai 1789)

L'évolution du conflit du Golfe

Combats sur le front tractations à l'ONU

L'optimisme relatif né de l'acceptation par l'Iran de la résolution 598 des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat dans la guerre du Golfe est un peu retombé devant la poursuite des combats, le mardi 19 juillet, entre les deux belligérants. Téhéran a annoncé avoir abattu trois avions irakiens qui avaient participé à des raids contre une centrale nucléaire en construction à Bouchehr, dans le sud de l'Iran, ainsi que contre un complexe pétrochimique inachevé à Bandar-Khomeiny, sur le Golfe. De son côté, Bagdad a affirmé avoir abattu deux chasseurs iraniens. Les deux parties ont reconnu avoir perdu un appareil chacune.

Pour les autorités iraniennes, qui soulignent que les Irakiens ont mené leurs attaques au lendemain de l'acceptation d'un cessez-le-feu par Téhéran, *« cet acte sauvage de l'Irak prouve au peuple iranien la nécessité de continuer à mobiliser les combattants et les forces armées et d'assurer leur présence sur le champ de bataille »*. Déjà, lundi, annonçant la décision de l'Iran d'accepter de mettre fin aux hostilités, le commandement iranien avait, dans le même temps, invité les combattants à continuer à se rendre au front et avait demandé *« le renforcement et la réorganisation des forces armées iraniennes »*. Des recommandations qui ont, notamment, motivé la méfiance de Bagdad quant aux véritables intentions de Téhéran. Dès mardi, les Iraniens ont saisi le Conseil de sécurité des attaques irakiennes, accusant le régime du président Saddam Hussein de vouloir saboter tout effort de paix. Visiblement quelque peu embarrassés par la tournure subite des événements, les membres du Conseil de sécurité ont, après une heure seulement de délibérations, prudemment demandé aux deux belligérants de manifester *« le maximum de modération pour faciliter les efforts du secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 »*. Le Conseil s'est bien gardé de condamner qui que ce soit dans l'affaire.

M. Javier Perez de Cuellar s'est, quant à lui, lancé dans de nouveaux pourparlers avec les représentants irakien et iranien à l'ONU pour tenter de faire entrer en vigueur *« aussi vite que possible »* le cessez-le-feu prévu par la résolution 598. L'Iran paraît tout aussi pressé que le secrétaire général des Nations unies de parvenir à un arrêt effectif des combats et a informé M. Perez de Cuellar que Téhéran était prêt à appliquer *« immédiatement »* un cessez-le-feu ainsi que toutes les autres dispositions prévues dans la résolution du Conseil de sécurité. Malgré la méfiance du gouvernement irakien, pour lequel la guerre continuera jusqu'à ce qu'il soit sûr que l'acceptation iranienne d'un cessez-le-feu n'est pas une simple manœuvre destinée à gagner du temps, M. Perez de Cuellar aurait fait des *« progrès »* dans ses discussions.

C'est du moins ce qu'a rapporté le représentant britannique à l'ONU, Sir Crispin Tickell, à la suite d'un entretien avec le secrétaire général. Celui-ci avait estimé lundi qu'*« avec de la chance »*, il pourrait parvenir à faire appliquer un cessez-le-feu *« dans un délai d'une semaine à dix jours »*.

Une enquête de l'OACI

Parallèlement, les délibérations du Conseil de sécurité sur l'affaire de l'Airbus d'Iran Air abattu le 3 juillet dans le Golfe par un navire de guerre américain progresseraient, selon des sources diplomatiques à l'ONU. Un compromis serait ainsi en vue pour éviter un veto des Américains. L'Iran, qui exigeait à l'origine une condamnation de Washington, aurait accepté un compromis aux termes duquel le Conseil se contenterait d'exprimer son *« affliction »* ainsi que ses *« profonds regrets »*.

Le Conseil de sécurité se féliciterait, d'autre part, de la décision de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de mener une enquête indépendante et de celles des États-Unis et de l'Iran de coopérer à cette enquête. Il soulignerait l'obligation qu'ont tous les pays signataires de la convention de Chicago sur la protection de l'aviation civile de respecter les règlements internationaux, notamment les annexes de la convention, pour éviter toute répétition d'incident de ce genre.

Il appellerait tous les pays à respecter la liberté de navigation dans les eaux internationales et soulignerait enfin *« la nécessité d'une mise en œuvre rapide et complète de la résolution 598, seule base d'un règlement juste, honorable et durable du conflit Iran-Irak »*, et son soutien aux efforts du secrétaire général pour y parvenir.

La satisfaction de l'URSS

Par ailleurs, l'Union soviétique s'est félicitée, mardi, de l'adoption officielle par Téhéran de la résolution 598 du Conseil de sécurité. M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a déclaré que l'URSS accueillait avec une *« profonde satisfaction »* la décision de Téhéran.

L'URSS, a ajouté le porte-parole, s'est prononcée *« depuis le tout début du conflit »* entre l'Iran et l'Irak pour l'instauration de *« pourparlers politiques pacifiques »* entre les deux belligérants. Les responsables soviétiques, a poursuivi M. Guerassimov, ont *« souvent »* et à *« différents niveaux »* invité les responsables iraniens à adopter cette résolution 598. Bagdad et Téhéran ayant désormais adopté ce texte, il existe désormais *« toutes les possibilités »* pour que cette guerre, qui dure depuis bientôt huit ans, s'arrête, a encore déclaré M. Guerassimov.

Le porte-parole soviétique a rappelé que le *« règlement politique »* de la guerre Iran-Irak interviendrait quelques mois après l'accord de Genève sur l'Afghanistan et constituerait un *« nouveau pas important »* dans le déblocage des conflits régionaux. – *(AFP, AP, Reuter.)*

L'Irak n'entend pas cesser le feu sans garanties sur les intentions de l'Iran

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Comme chaque soir d'une journée ordinaire depuis huit ans, l'Irak a publié, le mardi 19 juillet, un communiqué de guerre (n° 3266) : *« L'Irak a abattu deux chasseurs iraniens, tandis que l'aviation effectuait cent trente-deux raids contre des objectifs sélectionnés en profondeur à l'intérieur du territoire iranien et contre les concentrations de troupes le long du front. Tous les avions sont rentrés à leur base, à l'exception d'un. L'Iran est responsable de la sécurité du pilote. »*

La guerre continue, et l'on s'étonne à Bagdad que l'on puisse en douter. On montre quelque agacement, dans les milieux officiels irakiens, à propos de l'ampleur prise par l'annonce du « oui » iranien à la résolution 598, comme si seule la réponse de Téhéran suffisait à arrêter le conflit. D'ailleurs, tout en affirmant que *« l'Irak accueille positivement ce pas iranien »*, le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères irakien, M. Tarek Aziz, a, dans un long communiqué mardi après-midi, souligné une nouvelle fois la méfiance irakienne, mettant en parallèle, comme l'avait fait lundi le ministre de l'information, l'acceptation iranienne de la résolution 598 et le communiqué de l'état-major appelant à la mobilisation.



Le ministre a ainsi demandé à la communauté internationale, en particulier aux membres du Conseil de sécurité et au secrétaire général de l'ONU, de s'informer de ce *« double langage iranien »*, et souligné l'importance d'une clarification de la position de Téhéran. *« L'Irak*, a-t-il poursuivi, *se réserve le droit d'adopter toutes les mesures appropriées, avec la probabilité que la récente décision iranienne soit une décision tactique visant à gagner du temps pour attaquer ensuite l'Irak par surprise. » « Pour le moment, jusqu'à ce que nous soyons sûrs des intentions du régime iranien de vouloir une paix juste et durable*, a-t-il ajouté, *et jusqu'à ce que ce régime donne des preuves tangibles de cette volonté, il est logique que la guerre continue. »*

En position de force

M. Tarek Aziz a d'autre part fermement averti que l'Irak ne tolérerait aucune manœuvre dans ce domaine, et n'accepterait pas un plan incomplet, qui ne conduirait pas *« à une paix juste et durable »*.

Le cessez-le-feu n'est pas la paix, souligne-t-on à Bagdad ; maintenant, nous avons besoin d'un accord de paix. *« Le cessez-le-feu joue en faveur de l'Iran, qui n'a plus rien entre les mains »*, affirme ainsi un officiel, en ajoutant : *« Il ne faut pas oublier que c'est nous qui les avons acculés à cette extrémité ; ils n'avaient pas d'autre choix. Les Iraniens sont pressés d'obtenir un cessez-le-feu, mais nous, nous insistons pour avoir un traité de paix, qui est la seule garantie pour le futur. »*

Visiblement, l'Irak, qui est aujourd'hui en position de force et avait accepté cette résolution il y a un an, alors qu'une partie importante de son territoire était occupée, ne veut pas aller trop vite et entend obtenir des garanties assurant que l'Iran ne cherche pas seulement à gagner du temps. En attendant, il ne fait pas de doute que la pression militaire irakienne va se poursuivre. Mais comment obtenir ces garanties ? Compte tenu des termes de la résolution 598, le cessez-le-feu et le retour aux frontières, pratiquement acquis sur le terrain, est le premier point. Le cessez-le-feu, dit-on, est un problème qui peut être résolu en six heures. Il suffit d'un ordre, mais c'est avant tout une décision politique, et c'est là que la question se pose. Le vrai test de la bonne volonté iranienne sera l'échange des prisonniers, dont le nombre serait aujourd'hui, selon des sources diplomatiques, de deux en Iran pour un en Irak. L'échange doit être total et rapide, déclare-t-on à Bagdad, sans tenir compte du nombre dans chaque pays.

Le point 4 de la résolution 598 prévoit ensuite une coopération des deux pays, avec le secrétaire général de l'ONU, en vue de favoriser *« un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties, de toutes les questions en suspens »*.

C'est sur ce point 4 que se profile l'accord de paix que réclame Bagdad, qui, affirme un diplomate, ne veut pas d'une nouvelle résolution 242 (1), dont on attend depuis vingt et un ans la mise en application. En fait, les dirigeants irakiens s'étonnent de la rapidité avec laquelle le monde parle de paix, sans tenir compte des problèmes posés par la mise en place de la résolution 598. Au mieux, l'impression que l'on a ici est que le cessez-le-feu sera conditionnel, dans la mesure où Bagdad sera mobilisé à tout instant, pour le cas où les choses traîneraient trop. De ce point de vue, l'Irak n'est pas prêt à tolérer une nouvelle fois ce qu'on nomme ici les tergiversations iraniennes. La route pour aboutir à la paix sera encore très longue, et les difficultés ne font sans doute que commencer, tant la méfiance est grande entre les deux protagonistes. On n'oublie pas ici que le but, maintes fois affirmé par Téhéran, de cette guerre était le renversement du président Saddam Hussein, jugé seul responsable des hostilités. On veut sans doute prévenir un trop grand optimiste de la communauté internationale, que l'on trouve implicitement bien prompte à saluer la décision iranienne.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Résolution adoptée au lendemain de la guerre israélo-arabe de 1967 et demandant le retrait des territoires occupés par Israël.

La France se félicite de la décision iranienne

Le gouvernement français a exprimé, mardi 19 juillet, sa satisfaction face à la décision de l'Iran.

« La France, indique un communiqué du quai d'Orsay, *accueille avec satisfaction la décision de la République islamique d'Iran d'accepter officiellement la résolution 598 du Conseil de sécurité.* [...]

» Le gouvernement français estime que cette décision devrait ouvrir la voie à un règlement d'ensemble juste et durable du conflit irako-iranien. Il rappelle l'attachement qu'il a toujours manifesté pour une application pleine et entière de la résolution 598 et est disposé à poursuivre tous ses efforts en ce sens. »

Un entretien avec l'ancien président de la République islamique

M. Bani Sadr se déclare prêt à rentrer à Téhéran « si la démocratie y est entièrement rétablie »

« Je suis prêt à rentrer en Iran. Mais au préalable il faudra que la démocratie y soit entièrement rétablie. » L'ancien chef de l'Etat iranien, qui vit en exil en France depuis 1981, estime que 1988 sera en Iran *« l'année du destin »* et affiche un certain optimisme quant à l'évolution du régime islamique. *« L'ouverture diplomatique vers l'étranger, qui vient de se manifester par l'acceptation de la résolution 598*, dit-il, *implique une ouverture démocratique à l'intérieur du pays. Le régime est obligé d'évoluer dans le sens de la démocratie, il n'existe pas d'autres possibilités. »*

M. Bani Sadr met cependant en doute les capacités des autorités iraniennes à mener à bon terme le difficile processus de paix. *« Les efforts qui se font actuellement dans ce sens*, affirme-t-il, *ne pourront aboutir dans le meilleur des cas qu'à une paix armée. Pour qu'il puisse y avoir une paix durable, il faudra procéder à des changements au sein de l'équipe dirigeante à Téhéran, qui ne jouit pas de la confiance du peuple. »*

L'ancien chef de l'Etat iranien, qui avait été au début de la guerre le premier commandant en chef par intérim des forces armées, se montre particulièrement sévère à l'égard de son successeur actuel, M. Rafsandjani. *« C'est lui et lui seul qui porte l'entière responsabilité des défaites qu'a connues notre armée depuis Khoramchahr*, dit-il. *On a l'habitude, ici, de le qualifier d'« homme fort » du régime. En réalité, il est très faible et manque singulièrement de courage. S'il était vraiment courageux, il aurait dû se présenter devant le peuple, reconnaître sa responsabilité dans la défaite et présenter sa démission comme l'a fait en son temps le président Nasser après la défaite du Sinaï. »*

Le prix de la défaite

Pour M. Bani Sadr, l'hodjatoleslam Rafsandjani tire l'essentiel de sa force du soutien que lui prodigue sans compter l'imam Khomeiny qui, souligne-t-il, l'a nommé à la tête de l'armée malgré l'opposition unanime des gardiens de la Révolution et des officiers de l'armée régulière, qui estiment qu'il *« leur a volé la victoire et les a abandonnés dans la défaire »*. *« Nul autre que lui*, ajoute-t-il, *n'aurait accepté de faire la paix dans la défaite. »* Cela dit, il précise que la démarche actuelle de l'Iran est une *« bonne chose »*, même si elle arrive en retard – *« nous aurions dû accepter la résolution 598 il y a un an »* – parce qu'elle limite les dégâts. *« Toute nouvelle tergiversation aurait augmenté le prix que l'Iran devra payer pour la défaite. »*

Comment explique-t-il la volte-face de l'imam Khomeiny qui, tout récemment encore, répondant à l'ayatollah Montazeri qui demandait une guerre totale contre les Etats-Unis, avait affirmé que la guerre contre l'Amérique passait par la guerre contre l'Irak ? *« J'exclus*, dit-il, *la thèse de la maladie colportée par certains milieux dirigeants à Téhéran qui affirment que l'imam est tellement malade qu'il ne peut même pas signer les documents officiels. Je pense plutôt à une série d'événements décisifs qui se sont produits récemment et qui l'ont convaincu de l'étendue de l'isolement de son régime. »* Cet isolement, précise-t-il, s'est manifesté d'une manière éclatante lors des obsèques des victimes de l'Airbus qui n'ont réuni que quelques milliers de personnes, *« fait sans précédent dans l'histoire de la République islamique »*. A cela, il ajoute les démêlés de l'imam avec le conseil des gardiens de la Constitution qui ont récemment refusé d'accepter le projet de loi exemptant le premier ministre, M. Moussavi, de l'obligation légale de présenter son nouveau gouvernement devant le Majlis (Parlement) une semaine après le vote de confiance. *« A cette occasion, il vient de constater que les religieux iraniens sont passés à l'opposition et sont désormais décidés à ne plus garder le silence. »*

M. Bani Sadr ajoute que l'occupation de Dehloran, même pour une période limitée, a démontré la faillite militaire totale du régime. *« L'imam sait maintenant que si la guerre reprend, elle se déroulera désormais en territoire iranien. »* Il estime enfin qu'en acceptant la résolution 598, le jour même où la convention démocrate se réunissait aux Etats-unis, M. Rafsandjani et l'imam ont voulu faire un cadeau à M. Bush, qui avait désespérément besoin d'un succès diplomatique pour augmenter ses chances contre M. Dukakis. *« N'oublions pas*, dit-il, *que c'est l'imam Khomeiny qui a contribué à l'élection de M. Reagan fin 1980 en ordonnant la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran. »*

JEAN GUEYRAS.

Diplomatie

Un temps pour la paix ?

(Suite de la première page.)

Au Nicaragua, les pourparlers de paix engagés à l'initiative du Costa-Rica marquent le pas, encore que leurs succès initiaux permettent d'en espérer la relance.

Les querelles entre les Républiques soviétiques du Caucase, entre la Roumanie et la Hongrie, à l'intérieur de la Yougoslavie, les activismes irlandais et basque, les affrontements communautaires en Inde ou à Sri-Lanka, la persistance de la guérilla aux Philippines ou en Somalie, le déchirement permanent du Liban, la Nouvelle-Calédonie, sont là pour nous rappeler combien il est difficile de faire vivre ensemble des peuples différents par la langue, la religion ou la couleur de peau, dès lors que chacun se considère comme le seul occupant légitime du sol sur lequel il vit.

Nulle part, bien entendu, cette évidence n'est plus forte que sur cette terre que les uns appellent Israël et les autres Palestine. C'est pourtant le porte-parole de Yasser Arafat, Bassam Abou Charif, qui a écrit le 7 juin dernier, à l'occasion du sommet arabe d'Alger, dans une brochure dont le *New York Times* a repris de larges extraits : *« Les Palestiniens veulent une paix durable et la sécurité pour eux-mêmes et les Israéliens, parce que personne ne peut construire son propre avenir sur les ruines d'un autre (...). Nous sommes convaincus que ce désir et cette conception sont partagés par tout le monde, en Israël, à part une insignifiante minorité »* (1).

Trop rares sont, en Israël, ceux qui ont prêté attention à ce propos, auquel fait écho le directeur d'un journal arabe de Jérusalem, Hanna Siniora : *« Nous sommes devenus réalistes, et l'on n'en tient pas compte »*, vient-il de déclarer à *l'Express*. *« Si un dialogue ne s'engage pas au plus vite avec une délégation reconnue par l'OLP, Israéliens et Palestiniens vont au suicide collectif. »*

Il est vrai que sur ces entrefaites le même Bassam Abou Charif vient d'affirmer à Bagdad que Shamir avait proposé à la centrale palestinienne, par l'intermédiaire de Ceausescu, de prendre en charge l'administration civile des territoires occupés. Mais le gouvernement de Jérusalem l'a démenti sèchement, et l'hypothèse va tellement à l'encontre de ce que n'a cessé de répéter son chef, que personne ne la prend au sérieux.

Reste que le langage des responsables palestiniens a changé. Mikhaïl Gorbatchev doit bien y être pour quelque chose, lui qui conseillait à Yasser Arafat, il y a quelques mois, de prendre publiquement son parti de l'existence d'Israël. D'une manière générale, devant tant de signes de détente à l'horizon international, il est difficile d'écarter l'idée que l'attitude et les conseils de Moscou y ont joué leur rôle. Le numéro un soviétique ne s'est pas contenté de relancer les négociations sur le désarmement, rencontrant à plusieurs reprises Reagan et s'entendant avec lui sur le démantèlement simultané des euromissiles. Rompant avec l'expansionnisme de Brejnev, il a répété sur tous les tons son désir d'apaiser les conflits régionaux, et il a manifesté pour les Nations unies un intérêt aux antipodes de l'attitude de ses prédécesseurs.

C'est ainsi que l'URSS a soudain réglé une bonne part de ses retards de cotisations, rendu hommage à l'action des « casques bleus » et préconisé l'envoi dans le Golfe d'une force internationale pour y assurer la liberté du trafic maritime, aux lieu et place des unités nationales américaines, britanniques, françaises ou italiennes qui y patrouillent actuellement. Elle a évidemment tout intérêt à jouer la carte des Nations Unies, puisqu'elle dispose d'un siège permanent, assorti d'un droit de veto, au Conseil de sécurité, compétent pour traiter de tous les problèmes qui agitent la planète. En même temps, sa position à cheval sur deux continents lui permet d'appartenir à toutes les organisations européennes et asiatiques dépendant de l'ONU et de se mêler ainsi de plus en plus des affaires de ce que Gorbatchev lui-même appelle la « maison commune » européenne. On n'a pas fini d'en entendre parler.

« Printemps » européen

C'est dans cette perspective qu'il faut évidemment ranger l'accord conclu entre le COMECON, le « marché commun de l'Est », avec cette même CEE que l'URSS a tout fait,jadis, pour détruire, et qui connaît enfin, avec la perspective de 1992, ce que l'*Economist* de Londres n'hésite pas à appeler un « printemps », tel qu'on n'en avait pas vu, selon lui, depuis les années 60. Le sommet de Hanovre a enregistré les signes de cette bonne santé, due pour une bonne part à la présence de Jacques Delors à la tête de la Commission et, pendant le premier semestre de 1988, à la présidence de la CEE par la RFA.

Dans un an, on verra, au sommet de Madrid, si la Communauté parvient à atteindre l'objectif d'une monnaie commune — qu'elle s'était promis, en 1971, de réaliser en... 1980. Mais le fait est que, dès maintenant, et bien que Maggie Thatcher traîne toujours les pieds, l'« europessimisme » longtemps à la mode est enfin à la baisse.

Tout juste avant Hanovre, un autre sommet, réunissant celui-là, à Toronto, les chefs des sept pays les plus industrialisés de la planète, avait déjà été marqué par un degré inhabituel de compréhension. On notera aussi qu'à l'approche de l'élection américaine l'écart idéologique entre les deux candidats est très réduit, ce qui n'est pas sans rappeler la situation que l'on a connue en France à la veille des consultations du printemps. Ici on parlait de consensus. De passage à Paris il y a quelques semaines, un proche collaborateur de l'un des successeurs possibles de Reagan disait qu'entre les candidats les différences en politique étrangère étaient en réalité minimes, puisqu'ils appartenaient tous deux au *« mainstream »*, au courant principal de la politique américaine. A elle seule, la présence d'un quart de Noirs parmi les délégués à la convention démocrate d'Atlanta, comme le fait que celle-ci s'apprête à désigner, sans que personne s'en étonne, un candidat de religion orthodoxe marié à une juive pratiquante, montre à quel point la société américaine est devenue plus tolérante.

On peut en dire autant de la société européenne, y compris de la française, bien qu'à gauche comme à droite, la classe politique ne prenne trop de plaisir à étaler des divisions dont il est manifeste qu'elles doivent plus au heurt des ambitions qu'à celui des pensées. Il ne faut pas se laisser omnubiler par ces fantômes d'une guerre civile dont personne ne veut plus.

L'entrée dans le gouvernement Rocard d'une série de personnalités centristes ou simplement « civiles », l'accord, miraculeux, encore qu'il demande à être confirmé, réalisé sur la Nouvelle-Calédonie avec Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, les nombreux points marqués par nos entreprises dans la compétition internationale, sont la preuve que le pays n'entend pas être en retard d'une paix sur le reste du monde. Après tout, chacun sait bien que sans un minimum d'unité et de volonté commune nous aurons bien du mal à faire face au défi d'un environnement international qui n'a pas cessé d'exister, tant s'en faut, parce que pendant des mois de campagne électorale l'Hexagone a cru pouvoir se replier sur lui-même...

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Anthony Lewis, « A Palestinian Interlocutor for Israel », — *International Herald Tribune* du 24 juin.

En cas d'accord avec Washington sur le traité ABM

Moscou se dit disposé à démanteler le radar de Krasnoïarsk

Moscou *(AFP)*. — M. Karpov, responsable du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères, a évoqué au cours d'une conférence de presse à Moscou, le mardi 19 juillet, le problème du radar en cours de construction à Krasnoïarsk, en Sibérie, dont les Etats-unis ont affirmé à plusieurs reprises qu'il contrevient aux dispositions du traité de 1972 sur les armements antimissiles (ABM).

Tout en réfutant les accusations américaines et en affirmant que ce radar est seulement destiné à suivre les vols spatiaux, M. Karpov a confirmé que l'URSS avait cessé tous les travaux sur cette installation en octobre 1987 et que ceux-ci n'avaient pas repris.

Allant plus loin, et après avoir rappelé la disposition de son pays à respecter l'accord ABM pour une période agréée de neuf ou dix ans, M. Karpov a déclaré que, *« si un accord portant sur le respect du traité ABM, tel que signé en 1972, était atteint »* avec les Etats-Unis dans le cadre des négociations de Genève sur une réduction de 50 % des armements stratégiques (START), *« l'Union soviétique serait disposée à démanteler la station de Krasnoïarsk »* de façon telle que Washington ne puisse plus avoir de doute à ce sujet.

Faisant d'autre part le décompte à ce jour des inspections faites par les Américains et les Soviétiques dans le cadre de l'accord sur l'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (INF), M. Karpov a précisé que quarante objectifs en URSS, sur les cent trente-trois prévus, avaient été contrôlés par les Américains (vingt-six près de Moscou et quatorze à Oulan-Oude, en Sibérie orientale). Trois équipes d'inspecteurs américains se trouvent actuellement en URSS et deux autres en RDA, a-t-il ajouté.

D'autre part, a poursuivi M. Karpov, onze objectifs américains ont été contrôlés par les inspecteurs soviétiques, dont neuf sur le territoire américain : quatre près de Washington et cinq à proximité de San Francisco, en Californie. Deux autres ont été également contrôlés en RFA, à Franfort-sur-le-Main. Enfin, une équipe soviétique de vingt personnes est arrivée mardi à la base de Greenham Common, en Grande-Bretagne, où avaient été déployés quatre-vingt-seize missiles de croisière américains.

Première visite officielle de M. Michel Rocard en RFA

Le premier ministre français, M. Michel Rocard, a effectué lundi 18 juillet, à Bonn, sa première visite officielle à l'étranger depuis sa nomination à la tête du gouvernement. M. Rocard rencontrait pour la première fois, en tête à tête, le chancelier Kohl.

BONN
de notre correspondant

« La cohabitation est terminée et c'est tant mieux », commentait un collaborateur du chancelier Helmut Kohl après le départ de M. Michel Rocard. Ce soulagement reflétait aussi le sentiment du chef du gouvernement allemand qui n'a guère goûté les deux années passées avec le tandem Mitterrand-Chirac. Obligé de mesurer chaque mot et chaque geste à l'égard de l'un ou de l'autre, le chancelier fédéral, peu connu pour son doigté, a dû forcer sa nature. Lundi, en revanche, M. Kohl était tout sourire : pas de risque d'impairs, premier ministre et président appartiennent à la même famille politique.

Il s'agissait pour les deux hommes d'une prise de contact. Jamais, en effet, ils n'avaient eu l'occasion de dialoguer en tête à tête. Leurs précédentes rencontres s'étaient bornées à des sommets franco-allemands à l'époque du gouvernement Fabius quand M. Michel Rocard était ministre de l'agriculture et appartenait, à ce titre, à la délégation française.

Le premier ministre a qualifié d'*« amical, souriant et direct »* ce premier entretien de deux heures et demie avec M. Helmut Kohl. La gamme des sujets abordés est allée des dossiers franco-allemands aux questions Est-Ouest en passant par la politique communautaire.

Les dernières propositions de désarmement du pacte de Varsovie ont occupé une bonne part des entretiens. MM. Khol et Rocard ont insisté sur la *« grande convergence de vues »* de la France et de la République fédérale dans ce domaine. Le chancelier fédéral a expliqué que le désarmement conventionnel avait priorité et qu'il s'agissait *« d'examiner »* les offres de l'Est pour voir si elles sont *« réalisables »*. De son côté, le premier ministre a dit qu'il fallait apporter des réponses *« positives mais prudentes »* à la *« nouvelles mobilité diplomatique »* de l'URSS. Un accord franco-allemand sur ces thèmes est *« possible »*, a dit M. Rocard, tout en reconnaissant qu'il existe une *« différence géographique entre les deux pays »*.

(Intérim.)

Europe

URSS : pour rétablir l'ordre en Arménie

Le Kremlin serait prêt à imposer le couvre-feu

Un calme précaire semblait régner à Erevan le mercredi 20 juillet en fin de matinée. Ce n'est que mardi dans la soirée que les habitants de la capitale arménienne ont connu la décison prise lundi par le présidium du Soviet suprême : refus catégorique du rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. Un rassemblement était prévu à Erevan mercredi ou jeudi soir par le Comité Karabakh, qui mène le mouvement de contestation et avait indiqué qu'il ferait le point après la décision de Moscou. Le comité doit notamment annoncer s'il préconise la reprise de la grève interrompue depuis le début de la semaine.

Quelle que soit l'attitude des Arméniens, le Kremlin paraît décidé à en finir par tous les moyens avec l'agitation en Transcaucasie, y compris, le cas échéant, en instaurant le couvre-feu en Arménie et au Nagorny-Karabakh. Le procureur général de l'URSS, M. Alexandre Soukharev, est allé jusqu'à évoquer cette éventualité au cours d'une conférence de presse mardi à Moscou.

La décision de rétablir l'ordre est délicate à prendre sur le plan politique, mais, semble-t-il, aisé à mettre en œuvre sur le terrain. L'armée est déjà fortement présente tant à Erevan, la capitale arménienne, où des renforts de troupes ont été récemment acheminés, qu'à Stepanakert, le chef-lieu du Haut-Karabakh.

Une brève manifestation — elle a duré moins d'une heure — a rassemblé plusieurs centaines de milliers d'Arméniens mardi soir à Erevan. La foule s'est vite dispersée pour suivre à la télévision la retransmission du débat de la veille au présidium du Soviet suprême. Un participant à ce rassemblement joint par téléphone depuis Moscou a déclaré : *« Il s'agissait de la plus grande foule que j'aie jamais vue depuis que se déroulent des manifestations. »* Il a souligné que les dirigeants du Comité Karabakh ont affirmé qu'ils ne connaissaient toujours pas le résultat de la réunion au Kremlin.

« Les droits démocratiques et les nouvelles conditions créées par la « perestroïka » sont utilisés dans des buts clairement antidémocratiques », avait déclaré M. Gorbatchev dans un discours prononcé lundi devant le présidium du Soviet suprême diffusé avec vingt-quatre heures de retard. Tout en estimant *« indispensable de confirmer que le Haut-Karabakh fait partie de l'Azerbaïdjan »*, M. Gorbatchev s'est quand même prononcé pour l'inclusion dans le décret d'une disposition permettant aux habitants du Haut-Karabakh d'*« être convaincus que leur vie va s'améliorer »* et qu'un *« développement normal au sein de la République d'Azerbaïdjan »* leur sera garanti.

Il a proposé la création d'un groupe de représentants du Soviet suprême ou du comité central du PCUS pour aider à organiser sur place l'application des mesures de développement économique et social décidées en mars dernier.

Toutefois, M. Gorbatchev a appelé à appliquer *« toute la rigueur de la loi aux ennemis de la « perestroïka », aux éléments conservateurs et corrompus qui ont fait fortune à l'époque de la stagnation et qui cherchent à faire oublier leurs méfaits en prétendant se préoccuper du sort des Arméniens du Haut-Karabakh »*.

Un dialogue passionné

La télévision soviétique a montré, mardi soir, des images surprenantes d'un Mikhaïl Gorbatchev menant un dialogue passionné avec des intervenants arméniens à la réunion du présidum, interrompant l'orateur ou se laissant à l'occasion couper lui-même la parole. A chacune de ses interventions impromptues, le premier secrétaire du PCUS a plaidé en faveur du nécessaire compromis sur la question du Haut-Karabakh, accusant les présidents des soviets suprêmes d'Arménie et d'Azerbaïdjan de n'en proposer aucun et de faire de la démagogie.

« Et vous avancez toujours vos idées au nom du peuple », a-t-il ainsi lancé au recteur de l'université arménienne, l'académicien Sergueï Ambartsoumia. *« Je parle au nom de mes électeurs »*, a rétorqué ce dernier.

M. Gorbatchev a parlé ausi des *« individus mal rasés qui s'agitent à Erevan en menaçant ceux qui veulent travailler »* et s'est indigné du manque de modestie des dirigeants arméniens *« qui n'ont pas fait leur autocritique »* pour les tentatives de pression sur le pouvoir organisées dans leurs régions.

Mais M. Gorbatchev a aussi mis en demeure un intervenant azerbaïdjanais de répondre aux affirmations des Arméniens selon lesquelles les Azerbaïdjanais ne sont pas en mesure de leur donner des *« garanties »* pour leur sécurité. En interrompant un orateur azerbaïdjanais qui parlait *« au nom du peuple »*, M. Gorbatchev lui a lancé : *« Vous n'avez même pas commencé à parler vous-même avec ce peuple. »*

Le présidium du Soviet suprême de l'URSS a donné l'ordre *« au gouvernement soviétique, ainsi qu'aux autorités d'Arménie et d'Azerbaïdjan, de prendre les mesures nécessaires à la normalisation de la situation en Arménie, au Haut-Karabakh et dans les autres régions d'Azerbaïdjan »*, indique le texte du décret adopté lundi par le présidium, publié mardi par l'agence Tass. Il demande aussi d'assurer une stricte discipline de travail, de mettre résolument fin à toutes les activités qui incitent aux dissensions nationales et cherchent à dévoyer les droits démocratiques dans des buts anti-démocratiques. — *(AFP.)*

RFA : le procès de Mohammed Hamadé

Le chiite libanais aurait eu des contacts avec des réseaux terroristes en France

Alors que le procès du chiite libanais Mohammed Hamadé, accusé d'avoir détourné un appareil de la TWA sur Beyrouth en 1985, entrait dans sa troisième semaine à Francfort, le président du tribunal a révélé, mardi 19 juillet, que certains noms relevés dans le carnet d'adresses de l'accusé pourraient être liés à des attentats à la bombe commis en France.

Demandant à Hamadé de jeter plus de lumière sur le contenu de cet agenda, le juge a souligné que *« ces divers noms impliquent des connexions avec la France et avec d'autres personnes soupçonnées de délits commis au moyen d'explosifs »*.

L'un de ces noms, Ez El Din, rappelle également celui d'Izz al Dine, un Libanais qui serait, lui aussi, impliqué dans le détournement de l'appareil de la TWA, marqué par le meurtre d'un plongeur de la marine de guerre américaine et par la prise en otage de trente-neuf personnes pendant dix-sept jours.

Hamadé avait déclaré le 15 juillet qu'il était dans l'incapacité de manier une arme au moment du détournement d'avion, ayant été grièvement blessé au bras lors de combats de rues à Beyrouth au début de 1985. Remis de sa blessure, il aurait repris les armes en 1986 au Liban sud contre les Israéliens. Hamadé, qui avait séjourné deux ans en RFA entre 1982 et 1984, avait auparavant indiqué qu'il avait appris le maniement des armes au sein de la milice Amal, entre 1980 et 1982, et avait nié tout lien avec le Hezbollah pro-iranien. — *(AP, Reuter.)*

● **PAYS-BAS : la fin des « squats ».** — La police d'Amsterdam a *« nettoyé »*, lundi 18 juillet, les derniers squats de la ville, après deux heures de bataille rangée contre des centaines de « squatters » et leurs sympathisants. Le complexe de Conradstraat était le dernier bastion du légendaire mouvement des squatters d'Amsterdam. Depuis 1980, la police a recouru à plusieurs reprises à de telles opérations d'envergure pour déloger un à un tous les grands « squats » de la ville. — *(Reuter.)*

Asie

Pakistan

Le président Zia Ul Haq annonce des élections générales pour le 16 novembre

Le président pakistanais Zia Ul Haq, qui avait dissous l'Assemblée le 29 mai, a annoncé, le mercredi 20 juillet, que des élections générales auront lieu le 16 novembre. Le chef de l'Etat a expliqué que ce scrutin ne pouvait avoir lieu dans les quatre-vingt-dix jours suivants la dissolution de l'Assemblée, comme le prévoit la Constitution, en raison de mauvaises conditions météorologiques et de l'incapacité de la commission électorale de préparer de nouvelles listes d'électeurs.

Le jour-même de la dissolution, le général Zia avait limogé le gouvernement de M. Junejo qui a été, depuis, remplacé par un cabinet que le chef de l'Etat dirige lui-même. Le 15 juin, le président a instauré la loi islamique, soulevant de nombreuses protestations. Depuis, il laissait planer le doute sur la tenue d'élections générales, réclamées par M. Junejo et par les formations de l'opposition.

En annonçant le scrutin du 16 novembre, le chef de l'Etat n'a cependant pas précisé dans quelles conditions il se déroulera, notamment si les partis politiques seront autorisés à y participer. En imposant certaines restrictions, il pourrait conduire la plupart des mouvements politiques à opter pour un boycottage, s'assurant ainsi une confortable majorité au sein de la nouvelle Assemblée, comme ce fut le cas dans la précédente, élue en 1985 sous le régime de la loi martiale. D'un côté, même s'il ne le fait pas dans le délai prévu de trois mois, M. Zia donne satisfaction à l'opposition, qui réclamait des élections anticipées pour remplacer la Chambre de 1985. De l'autre, il semble la pousser au boycottage pour continuer de gouverner à sa guise.

J.-C. P.

Première visite officielle de M. Michel Rocard en RFA

...re en Arménie

...mposer le couvre-...

Asie

Amériques

La convention démocrate d'Atlanta

Un triomphe en guise de consolation pour Jesse Jackson

ATLANTA (Georgie)
de notre envoyé spécial

Un triomphe sur scène pour Jesse Jackson et une victoire en coulisse pour Michael Dukakis. La seconde journée de la convention du Parti démocrate, le mardi 19 juillet, a été ce qu'elle devait être. Les partisans du pasteur noir ont eu droit à une belle fête, à un superbe couronnement pour leur héros, mais un couronnement en trompe-l'œil.

Première anomalie : les couleurs. Dans toutes les travées de cette salle pleine à craquer, on ne voit que du rouge, la couleur des pancartes du camp Jackson. Les bleues, celle du camp Dukakis, pourtant plus de deux fois plus nombreuses, ont disparu comme par enchantement. « Jesse », on le sait déjà, va plaider pour l'« *unité* », il va, en somme, se rallier. Alors, on peut se permettre ce geste, cet hommage, le temps d'un discours.

Attention supplémentaire, certains délégués de Michael Dukakis ont cédé leur place à des suppléants du camp Jackson. Les places sont chères dans cette salle trop petite à demi mangée par les studios des grandes chaînes de télévision. La fête peut à présent commencer, une étrange fête, à mi-chemin entre l'événement historique et les douces illusions.

Un orateur commence par décrire Jesse Jackson comme « *l'avenir du Parti démocrate* ». Puis les cinq enfants du pasteur apparaissent tout à tour à la tribune, et c'est l'aîné qui présente son père en ces termes : « *Le prochain président des Etats-Unis* »... Après le discours, lorsque Jesse Jackson quitte le podium, on continue de chanter : « *Win, Jesse, win !* » (« *Gagne, Jess, gagne !* ») Une défaite triomphale vaut bien une victoire.

Pour la forme, pour le principe, Jesse Jackson devait présenter mercredi sa candidature au vote des délégués. Mais dès aujourd'hui, Il a, en fait, tourné la page et salué Michael Dukakis, cet homme « *aux nerfs d'acier* » qui a su mener « *une campagne bien organisée et digne, sans démagogie et sans faire appel à ce qu'il y a de pire en nous* ». Le pasteur noir a, certes, tenu à faire remarquer les différences essentielles qui le distinguent du gouverneur, à commencer par les origines sociales et la race ; mais il a ajouté, filant une métaphore comme il les aime : « *Ses ancêtres sont venus en Amérique sur un navire d'immigrants, les miens sont venus sur un navire d'esclaves (...) Nos vaisseaux auraient pu se croiser dans la nuit ou entrer en collison (...) Mais maintenant, nous sommes dans le même bateau.* »

« Modifications mineures »

Pour le reste, le pasteur Jesse Jackson, exceptionnellement nerveux, avec un débit encore plus heurté qu'à l'ordinaire, a présenté un pot-pourri de thèmes et d'images déjà mille fois utilisés au cours de sa campagne. A vrai dire, il n'était pas au mieux de sa forme, même si l'ex-président Carter qui, à la différence de M. Dukakis, était venu l'écouter, a entendu là « *le meilleur discours de sa vie* ». Mais l'essentiel y était : le rappel que sa présence ici est une étape majeure du long chemin accompli par les Noirs des Etats-Unis : « *Mon droit et mon privilège d'être ici devant vous ont été gagnés de mon vivant par le sang et la sueur des innocents.* » Et encore, s'adressant à l'assistance : « *Vous croyez tous être assis sur votre siège, mais on est toujours assis sur les épaules de quelqu'un* ». Sur quoi, sans un mot de plus, il a fait avancer sur le devant du podium une vieille dame à la silhouette fragile : « *Rosa Parks, la première Noire qui ait refusé de s'installer dans un autobus à l'endroit réservé aux Noirs, c'est-à-dire à l'arrière. C'était à Montgomery dans l'Alabama, le 1er décembre 1955.* »

Jesse Jackson s'est aussi efforcé de montrer que lui et les siens avaient pesé sur l'élaboration du programme démocrate, mais le déroulement de la journée avait plutôt montré le contraire. Certes, le camp Dukakis a accepté quelques modifications mineures portant sur dix points du programme, mais en se gardant bien de prendre le moindre engagement précis, notamment en matière de défense sociale. Pour le reste, deux amendements ont été soumis au vote et tous deux ont été très largement repoussés : l'un portait sur la nécessité d'augmenter les impôts pour les riches ; le second, sur un engagement de la part des Etats-Unis à ne pas employer en premier l'arme nucléaire. Quant à la motion évoquant, en termes pourtant très prudents, le droit des Palestiniens à l'autodétermination, elle n'a pas été soumise au vote mais elle a néanmoins été débattue. Les partisans de Jesse Jackson considèrent que c'est déjà là un grand succès : « *Le silence mortel qui entourait cette question a été levé* », a expliqué un orateur, tandis que dans la salle une Palestinienne de Kansas-City soulignait que la présence parmi les délégués de quarante « Arabo-Américains » était aussi une première historique. Pourtant la réaction, souvent très hostile, des amis d'Israël, tant dans la salle que sur le podium, tend à prouver que des progrès ont en fait été enregistrés sur ce point.

Au total, et malgré les efforts de Jesse Jackson et de ses amis, les démocrates ont adopté à Atlanta une plate-forme remarquablement courte et exceptionnellement insipide, faite d'abord pour ne heurter personne ; il s'agit plus que jamais d'illustrer le désir de recentrage du parti.

Ce qui n'a, bien sûr, pas empêché l'assistance d'applaudir à tout rompre, avant Jesse Jackson, un autre ténor de l'aile progressiste du Parti, le sénateur Edward Kennedy, qui a confirmé, une fois de plus, ses dons d'orateur et enchanté la salle en se moquant cruellement de George Bush. Mais, à vrai dire, c'est un autre Kennedy qui, ce soir-là, a reçu l'ovation la plus vibrante. Un jeune homme de vingt-huit ans au physique de jeune premier, mais qui semblait presque timide face à ce tonnerre d'applaudissements qui ne s'adressaient pas vraiment à lui : John Fitzgerald Kennedy junior, lui qu'on appelait « John-John » lorsque, à l'âge de deux ans, il saluait comme un soldat la dépouille de son père.

JAN KRAUZE.

EN BREF

● **AFRIQUE DU SUD : pas de libération immédiate pour Nelson Mandela.** — Répondant aux nombreux appels venus du monde entier pour la libération de Nelson Mandela à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, le ministre sud-africain de l'information, M. Stoffel Van Der Merwe, vient d'affirmer que ces pressions internationales étaient sans effet. « *Nous ferons ce qui convient pour l'Afrique du Sud,* a-t-il dit, *et le temps n'est pas venu de libérer Mandela.* » — *(AFP.)*

● **SÉNÉGAL : la « table ronde » reportée *sine die*.** — Les travaux de la « table ronde » nationale, qui devait réunir tous les partis politiques sénégalais pour un dialogue sur la réforme électorale et l'accès des partis aux moyens d'information d'Etat, ont été suspendus *sine die*, a annoncé, mardi 19 juillet à Dakar, son président, le juriste Ibou Diaité. Celui-ci a indiqué que la réunion reprendra après consultation de leurs directions politiques par les trois partis d'opposition qui s'étaient retirés, samedi, de cette réunion. Il s'agit du Parti démocratique sénégalais (PDS) de l'avocat Abdoulaye Wade, et de deux organisations d'extrême gauche, qui l'avaient soutenu à l'élection présidentielle, le Parti de l'indépendance et du travail et la Ligue démocratique. — *(AFP.)*

● **TURQUIE : Acquittement de Michel Caraminot.** — Le guide de tourisme français Michel Caraminot a finalement été acquitté, lundi 18 juillet, par la Cour de sûreté de l'Etat de Dyarbakir. Des accusations de propagande antiturque lui avaient valu de passer trois mois et demi en prison, en 1987. Dénoncé par un accompagnateur turc, M. Caraminot avait été arrêté en juin 1987, à Urfa, dans le sud-est du pays, alors qu'il accompagnait un groupe de touristes français. Remis en liberté provisoire en octobre, il avait discrètement quitté le pays. Il avait été ensuite condamné par contumace à cinq ans de prison, mais ce jugement avait été annulé par la Cour de cassation.

● **COLOMBIE : libération annoncée de M. Alvaro Gomez Hurtado.** — Le mouvement de guérilla colombien M-19 a annoncé, le mardi 19 juillet, la libération, dans les soixante-douze heures, de M. Alvaro Gomez Hurtado, conservateur et directeur du quotidien *El Siglo*, enlevé le 29 mai. Une première annonce avait déjà été faite le 14 juillet, prévoyant la libération de M. Hurtado avant le 29 juillet. — *(AFP.)*

● **BRÉSIL : seize trafiquants de drogue tués.** — Seize trafiquants de drogue ont été tués, le dimanche 17 juillet, et trente-quatre de leurs complices arrêtés, dont dix policiers, dans une opération dans les favelas (bidonvilles) de Rio-de-Janeiro. La résistance des trafiquants, équipés de fusils et de grenades, a provoqué une bataille de plusieurs heures dans deux des quatre cent vingt favelas de Rio où habitent plus de deux millions de personnes et où la police ne s'aventure guère. Trente mille personnes vivraient directement du trafic de la cocaïne et de la marijuana à Rio, selon certaines estimations. *(AFP.)*

● **PÉROU : arrestations massives.** — Un millier de personnes ont été arrêtées et huit au moins blessées, le mardi 19 juillet, à l'occasion du premier jour d'une grève générale de quarante-huit heures lancée par la Confédération générale des travailleurs. Suivie à 100 % selon le syndicat et à 10-15 % selon les autorités, cette grève a pour but d'attirer l'attention sur la pénurie alimentaire et la hausse des prix (230 % en douze mois). — *(AFP-Reuter.)*

● **AFGHANISTAN : Roquettes sur Kaboul : au moins 15 morts.** — Au moins 15 personnes ont été tuées et 23 blessées par l'explosion, mardi 19 juillet dans la matinée, d'une roquette dans le quartier de Khairkhan, à Kaboul, a annoncé la radio officielle afghane, qui a attribué la responsabilité de ces attaques à la résistance. Selon des sources diplomatiques occidentales, les Moudjahidines ont été dotés de roquettes sol-sol à longue portée au cours des trois dernières semaines. — *(AFP, UPI).*

NICARAGUA

M. Ortega propose un nouveau calendrier de négociation à la Contra

Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a annoncé, le mardi 19 juillet, à Juigalpa, la prorogation jusqu'au 30 août de la trêve observée par l'armée sandiniste. Il a également proposé aux Etats-Unis et aux « contras » (opposition armée) de renouer le dialogue interrompu le 9 juin à la suite de l'échec des négociations directes entre les deux parties qui s'étaient tenues à Managua.

« *Nous invitons les Etats-Unis à reprendre le dialogue bilatéral pour normaliser les relations entre nos pays* », a déclaré le chef de l'Etat nicaraguayen lors des cérémonies marquant le neuvième anniversaire de la révolution sandiniste. Dans un discours prononcé devant quelque quinze mille personnes, selon les chiffres officiels, il a cependant renouvelé ses attaques contre l'administration Reagan, accusée de mener « *une politique criminelle contre le Nicaragua* ». Pour « *ingérence* », l'ambassadeur américain en poste à Managua avait été expulsé la semaine dernière (*le Monde* du 13 juillet), tandis que les sandinistes accentuaient leurs pressions sur l'opposition.

Cette « *proposition de paix de Juigalpa* », selon la dénomination adoptée par M. Ortega, qui suggère aux « contras » de reprendre à Managua, les 26, 27 et 28 juillet, les négociations de paix, intervient précisément au moment où la direction de la Résistance nicaraguayenne (RN) vient d'achever deux jours de réunion à Saint-Domingue au cours desquels le directoire du mouvement a été renouvelé. L'accession à la direction politique du chef militaire, le tenant de l'aile dure, M. Enrique Bermudez, provoque déjà des remous.

Le « *Front sud* » de la RN a ainsi déjà annoncé mardi soir qu'il quittait cette organisation afin de protester contre l'élection du colonel Bermudez, qualifiée de « *tournant vers l'extrême droite* ».

A Washington en revanche, le département d'Etat a salué mardi les changements intervenus ces derniers jours au sein de la direction politique de la Contra, affirmant qu'ils « *permettraient de réduire les divisions au sein du mouvement* ». — *(AFP, Reuter.)*

CHILI

Le gouvernement boude M. Mauroy

SANTIAGO
correspondance

« *Nous sommes ici des combattants et des messagers de la liberté. Nous ne voulons pas nous ingérer dans les affaires intérieures du Chili, mais, en cette fin de vingtième siècle, la liberté appartient à tout le monde, la liberté est contagieuse. Tous les démocrates du monde doivent faire la chaîne contre les dictateurs.* » Devant une centaine d'habitants de La Victoria, dans la banlieue sud de la capitale, mardi 19 juillet, M. Pierre Mauroy a improvisé un discours de remerciement pour l'accueil que lui a réservé ce quartier déshérité. M. Mauroy conduit une délégation de maires européens et latino-américains membres de la Fédération mondiale des villes jumeléess, qu'il préside.

La Victoria est l'une des places fortes de l'opposition populaire au régime du général Pinochet. En 1984, lors d'une manifestation, le prêtre français André Jarlan y trouva la mort, atteint d'une balle tirée par un carabinier. De ce jour, la paroisse où vivait le Père Jarlan en compagnie du Père Pierre Dubois, expulsé du pays en 1986, est devenue un lieu de pèlerinage pour les visiteurs étrangers. C'est ainsi que six mois avant M. Mauroy, M. Laurent Fabius s'y était rendu et y avait prononcé, lui aussi, des phrases peu amènes pour le régime militaire.

M. Mauroy s'est prononcé « *pour le « non » à la prolongation de ce régime* » et a souligné l'importance de l'accord conclu par seize partis d'opposition qui appellent à voter « non » au prochain plébiscite présidentiel prévu pour la fin de l'année.

M. Mauroy s'est entretenu avec les représentants des « *partis frères* », pas moins de trois, puisque les socialistes français maintiennent des relations étroites avec les deux plus importantes fractions issues de l'éclatement du PS chilien après le coup d'Etat : le PS Nunez et le PS Almeyda, du nom de leurs secrétaires généraux, mais aussi avec le Parti radical, qui est membre de l'Internationale socialiste depuis 1972. M. Mauroy a été impressionné par l'optimisme de ses interlocuteurs, tous persuadés que la victoire du « non » est désormais acquise, notamment grâce au nombre élevé d'inscrits sur les listes électorales (six millions et demi sur un potentiel électoral de huit millions de personnes).

Quant à M. Clodomiro Almeyda, emprisonné depuis quatorze mois pour « *incitation à la violence et au terrorisme* », il était prévu qu'il reçoive son homologue français mardi matin. Le gouvernement chilien en a décidé autrement et a refusé l'autorisation de visite à M. Mauroy, en représailles apparemment pour les déclarations faites par ce dernier, lundi matin. « *Dans un pays comme le Chili*, avait alors déclaré à son arrivée, l'ancien premier ministre, *la dictature est un ordre immoral et dépassé.* » Le ministre des affaires étrangères chilien a annulé l'entretien qu'il devait avoir avec M. Mauroy mercredi, et celui-ci a répondu qu'il n'avait « *rien à dire à un gouvernement qui ne respecte même pas le droit de visite aux prisonniers* ».

GILLES BAUDIN.

Afrique

TUNISIE

La télévision au centre des entretiens de M. Thierry de Beaucé

TUNIS
de notre correspondant

Premier membre du nouveau gouvernement français à être reçu en Tunisie, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, est arrivé mardi 19 juillet à Tunis, pour une visite de trois jours. Ses entretiens porteront sur tous les aspects des relations culturelles, qui, a-t-il déclaré, « *marchent bien* » mais « *se doivent d'être mises au diapason de l'évolution de la société tunisienne* ».

Les Tunisiens portent un intérêt particulier au projet de réception en direct de la deuxième chaîne de la télévision française, à l'instar de la première chaîne de la RAI captée depuis une quinzaine d'années. Ce projet a déjà été évoqué à plusieurs reprises entre dirigeants des deux pays, et notamment lors de l'entretien que le premier ministre, M. Hedi Baccouche, a eu en janvier à Paris avec M. Mitterrand. Il a même fait l'objet, il y a quelques mois, de la venue à Tunis d'une mission technique.

De même, croit-on, on souhaite à Tunis qu'un effort soit fait pour l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves tunisiens dans les établissements de la mission d'enseignement français. Il s'agit surtout de recevoir les enfants de diplomates qui sont appelés à rentrer en Tunisie et qui ont, pour la plupart, fréquenté des écoles françaises durant leur séjour à l'étranger.

La mission d'enseignement français en Tunisie compte deux lycées, deux collèges et douze écoles primaires réunissant quatre mille quatre cents élèves.

M. D.

● **Retour de Mme Wassila Ben Ammar à Tunis.** — Après deux ans et demi d'absence, Mme Wassila Ben Ammar, ancienne épouse de l'ex-président Bourguiba, a regagné, ces jours derniers, la Tunisie. Ses proches ont indiqué que ce retour est définitif. M. Bourguiba avait fait annoncer le divorce le 11 août 1986 alors que Mme Ben Ammar se soignait depuis plusieurs mois aux États-Unis. Elle devait par la suite s'installer à Paris, où elle s'est toujours cantonnée dans une stricte réserve. Au lendemain du changement de pouvoir à Tunis, la presse locale avait annoncé que Mme Ben Ammar avait adressé au président Ben Ali un message « *exprimant sa confiance en la nouvelle direction politique* » et « *sa satisfaction pour les égards rendus à l'ancien président* ». — *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Un Américain soupçonné d'espionnage se réfugie en URSS

Un ancien employé de la marine de guerre américaine, M. Glenn Michael Souther, vient d'obtenir l'asile politique en URSS, se prétendant harcelé sans raison par les services de renseignement américains. Les *Izvestia* ont annoncé, le dimanche 17 juillet, que le Soviet suprême lui avait accordé l'asile « *pour des raisons humanitaires* ».

Agé de trente et un ans, diplômé de russe, Souther faisait depuis plusieurs années l'objet d'une enquête du FBI pour espionnage. Il a échappé à la sûreté fédérale en 1986, peu avant son arrestation. Il est soupçonné d'avoir fourni, plusieurs années durant, des renseignements très dommageables pour la marine de guerre américaine, en particulier en matière de photos de satellites, lorsqu'il travaillait au service de renseignement photographique de la marine, et d'avoir vendu d'autres informations aux Soviétiques à partir de 1982, en tant que réserviste au Centre de renseignement naval de Norfolk (Virginie). M. Souther est intervenu, le mardi 19 juillet, au journal télévisé soviétique, se disant « *persécuté et menacé dans* [sa] *liberté* » et « *coupable de considérer* [ses] *convictions comme faisant partie de* [ses] *droits naturels* ». La télévision soviétique devait, en principe, diffuser mercredi soir une émission consacrée au transfuge américain. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Taïwan

Important remaniement ministériel

Taïpeh. — Un important remaniement ministériel, marqué par la promotion de jeunes technocrates, est intervenu le mercredi 20 juillet. Cinq des huit membres du gouvernement ont été remplacés. Le premier ministre, M. Yu Kuo-hua, a conservé ses fonctions malgré des appels des jeunes réformistes du Parti nationaliste au pouvoir en faveur de sa démission. Les ministères des finances et de l'économie sont confiés à des technocrates qui ont suivi leurs études en Occident. Les ministres des affaires étrangères, de la justice et de l'intérieur sont, eux aussi, remplacés. Pour la première fois, les Taïwanais d'origine sont majoritaires au sein du cabinet. — *(Reuter, UPI.)*

Liban

Intervention syrienne pour mettre fin à des combats entre chiites et chrétiens

La Syrie est intervenue mardi 19 juillet pour négocier un cessez-le-feu dans les combats qui opposaient depuis quatre jours un clan chiite à des villageois chrétiens dans le nord-est du Liban, a-t-on appris de source proche des services de sécurité libanais. Ce cessez-le-feu a été suivi du déploiement d'unités syriennes dans la montagne séparant le village de Koubeyate des collines contrôlées par le clan Jaafar, dont les forces sont estimées à des centaines d'hommes. Un différend entre les deux parties avait dégénéré en combats d'artillerie qui ont fait au moins huit morts et une trentaine de blessés.

Dans le sud du Liban, les services de sécurité locaux ont fait état d'un accrochage entre des éléments norvégiens de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) et des miliciens de l'armée du Liban sud soutenue et financée par Israël dans le village de Kawbaka.

Somalie

Bataille pour Berbera

Le gouvernement somalien a admis pour la première fois, dans un communiqué diffusé lundi 18 juillet à Nairobi, que de violents combats avaient eu lieu, en juin, entre forces régulières et guérilleros du Mouvement national somalien (MNS) dans deux villes du nord-ouest du pays, Hargeisa et Burao. « *La situation est maintenant normale* », précise le communiqué.

Les autorités de Mogadiscio accusent par ailleurs l'Ethiopie, avec laquelle elles ont récemment signé un accord de paix, « *de sympathiser avec les terroristes, en servant leurs intérêts contre le gouvernement de la Somalie* ».

De leur côté, les rebelles du MNS ont affirmé lundi avoir pénétré dans le port de Berbera. « *Des combats sont en cours depuis une semaine et Berbera est aujourd'hui réduit à un autre Beyrouth dont aucune faction ne peut revendiquer le contrôle* », a déclaré le représentant du MNS à Londres. — *(AFP, Reuter.)*

Enquête

La Corse, île aux chimères

(Suite de la première page.)

Le neveu du dernier des Corses voudrait aller au Nicaragua. Un nationaliste lui a raconté que les gens, là-bas, sont tellement pauvres qu'ils sont accueillants. Une fois par mois, il descend à Ajaccio dans son taxi-brousse bleu et noir chanter en polyphonie à l'église de la rue Fesch. Il chante le *paisucciu* d'une voix qui porte jusqu'à Managua et dénonce les atteintes aux droits de l'homme corse.

Le guérillero est entré un jour dans une église de Marseille et n'a pas pu s'empêcher de chanter en latin. Il a chanté si bien que, sur ses bras, les poils se sont hérissés et qu'il a eu peur à l'arrivée du curé. Un dimanche matin, il chante en corse, et chante si bien qu'on lui demande son nom. *« C'est quoi, le vôtre ? »* Après négociations, il finit par confesser son nom, son âge et son CAP de cuisinier. Un nom, en corse, c'est toute une histoire et une géographie.

L'étranger ne comprendra pas, il ne comprend jamais. Il néglige la dimension de l'insularité. L'étranger est un donneur de leçons de français, et le français une langue qui a instauré la suprématie du « ou » sur le « u ». L'étranger, de toute façon, on le manipule. L'étranger ne demande pas le nom et l'adresse des terroristes ; il s'intéresse à peine à la mafia des jeux. Il doit avoir des arrière-pensées, se méfie de ceux qui ne veulent pas qu'on parle d'eux à moins qu'ils n'en meurent d'envie. *« Ne me citez pas, on va croire que je suis intervenu à Paris. Que c'était pour la campagne électorale. »* Mais l'étranger prend tout au mot. On ne dira donc pas que la scène se passe en Corse-du-Sud.

Village centre du monde

Le village est le centre du monde, 764 habitants, selon l'INSEE, 900 selon les organisateurs, 1 072 inscrits sur la liste électorale (1). Il domine la mer sans oser la regarder. La mer est une ennemie. Elle a emporté des milliers de conscrits en 1914 et n'a pas rapporté leurs corps. Elle a emmené les fous sur un grand *« bateau blanc »* et n'a renvoyé que des touristes. Elle a ensorcelé les bons élèves et les moins bons. Ils reviennent l'été s'assurer que rien ne change en leur absence, mais ils sont moins pareils.

Au Conforama de la route nationale, le village apparaît déjà lointain sur ses hauteurs. Après le pont sur la Gravona, on aperçoit les châtaigniers défendus par Sampiero Corso au seizième siècle contre un envahisseur précédent. Dans le dernier virage, l'épicerie ne se fait pas remarquer derrière ses volets marron. L'entrée encore moins, en sous-sol, derrière une poignée de fer. Il faut déjà deux jours pour acheter *une carte postale*.

Au cimetière, le village se divise en trois hameaux qui s'ignorent. L'église reste à mi-pente, pour arbitrer le conflit sur le point de départ de la procession de la Saint-Martin, qui se complique d'un détour par les monuments aux morts puisque la fête tombe le 11 novembre. Les commerçants sont à l'écart, comme en quarantaine. Ils n'ont pas fait creuser de piscine dans la maison de famille mais sur la côte. Ils emploient quelques compatriotes, pour la plupart à plein temps, dans leur hypermarché d'Ajaccio. Mais ils ont vendu des fromages pendant la guerre.

A première vue, tout est calme. Le dernier plastiquage remonte à plus d'un an, et la guerre du feu est enterrée. Les nationalistes font de la farine de châtaignes et les immigrés un deuxième tronçon de route sans réclamer de mosquée. Les contribuables sont moins nombreux que les propriétaires de BMW, et l'enfant du pays qui a échappé à la brigade antigang en 1980 gare son 4×4 devant chez lui. Tout ne va pas si mal mais le dernier des Corses est grincheux.

« Qui vous envoie chez moi ? » L'ébéniste a passé quatre mois dans une prison du continent en 1980, avant la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat. Il a laissé tomber ses études de droit à Nice en 1973 pour rentrer au pays et fabriquer des boîtes à sel. Il a appris l'ébénisterie grâce à une bourse du centre de promotion sociale de Corte et compense les appuis qu'il n'a pas auprès des banques par un *« quota de sueur »*. L'ébéniste a un *« fil conducteur »*, il ne voyage pas, sauf pour études, avec le syndicat nationaliste. Il travaille.

L'ébéniste se plaint, car ses enfants n'ont pas les mêmes chances que ceux de la ville. Sa femme a organisé une maternelle au village qui en était dépourvu. L'aîné prend le car de 6 h 30 pour Ajaccio, et il ne peut pas suivre les cours de corse, programmés à l'heure où le car du retour est parti. L'institutrice du village n'enseigne ni la gymnastique, pour des raisons personnelles, ni le corse, *« pour réagir contre certaines choses qui se passent »* sur le palier de ses collègues continentaux, mais le syndicaliste n'en parle pas. Avant sa conversion, il a été membre du Parti socialiste et de l'extrême droite. *« Qui vous a dit ça ? »*

Le dernier des Corses n'a pas changé de casquette pendant trente ans. Communiste. Le village l'était puisque le maire l'était. En 1975, le maire a été renversé à la suite d'un scandale financier soulevé par les nationalistes. Le neveu du maire, héritier d'une lignée au pouvoir depuis presque un siècle, a gagné les élections, et la mairie a changé de *look*. Le village est devenu radical nationaliste, tendance MRG.

La succession du maire détrôné a donné lieu à un drame de famille. Deux cousins germains, complices de poker, se sont mesurés. Les enchères ont atteint plastiquages et tentatives d'enlèvement. L'agent de la mutualité agricole, dépositaire du nom, l'a emporté à la régulière sur le propriétaire de l'hôtel de quatre étages. La paix des clans a été signée l'été dernier lorsqu'une vieille femme a demandé le silence pour mourir en paix. Les femmes sont rarement sur les planches, mais elles règlent la mise en scène (on ne les croisera donc pas beaucoup).

A moins d'un an des municipales, la liste électorale et la photocopieuse sont accessibles à tous à la mairie. Les demandes d'indemnité spéciale montagne (treize bénéficiaires) ne traînent pas sur les étagères. La secrétaire de mairie a été signée contre le mauvais œil, et elle n'a plus mal à la tête lorsqu'elle se maquille. Une jeune fille vient déposer, en training, sa demande d'allocation d'adulte handicapé, mais elle a *« un certificat médical »*. Si le meunier reproche au maire des *« combines »* qui lui donnent envie de lui *« arracher les yeux »*, il ne connaît personnellement qu'un électeur, un cousin de Marseille, qui soit inscrit deux fois sur les listes.

« La lutte des envies »

Le maire n'a pas opposé de résistance lorsque la branche politique de la guérilla a décidé de baptiser les rues de noms corses, mais il lui a demandé de cesser de bomber les murs de pierre, ce qu'elle a pris pour une accusation. Le curé a béni la nouvelle plaque *« Ghesgia di San Martinu, cumminciata in 1865, finita in 1891 »* fabriquée sur le continent, mais il a dû faire la quête pour remplacer, dans le chœur, *« la cheminée de style breton »* par un autel digne de San Martinu. Les nationalistes (133 voix pour 811 votants à l'élection régionale de 1986) laissent planer le doute sur leur attitude pour les prochaines municipales. Ils font quelques photocopies à la mairie, en prenant les dimensions de la salle du conseil.

Les activités sociales semblent bien être au point mort. La société de chasse a éclaté en groupuscules. Le foyer rural lancé par les nationalistes ne présente plus de diapositives sur la préhistoire corse. L'Association pour l'avenir du village est en sommeil. Le comité des fêtes n'a tenu qu'un an. Ces épiphénomènes ont d'obscures raisons que les ethnologues éclairent d'un terme féroce la *« lutte des envies »* (2).

L'envie n'est pas la jalousie. L'envie est un plaisir solitaire. L'envie pousse à détruire l'objet convoité à défaut de le posséder, comme on plastique une maison de crêpi lorsqu'on vit dans la pierre, ou une toiture lorsqu'on est charpentier et que les commandes se font rares. L'envie fait épier, comparer, parader. Elle interdit les compliments. Rien n'est gratuit, *tout devient suspect*.

Lorsqu'on offre un bibelot à un collègue de travail, on porte sur une liste le montant de l'obole de chacun, à côté de son nom. On achète une BMW pour montrer au mari qui vient de partir comme tout va bien. On jette 50 francs sur le comptoir, quand les Français, pauvres touristes, rangent 20 centimes dans leur porte-monnaie, et on rentre dormir à même le sommier. L'envie neutralise les syndicats intercommunaux et l'assemblée régionale. L'envie immobilise.

Le jeu consiste à ne rien demander pour ne rien devoir, tout en rendant des services pour créer des liens, comme l'on prête un appartement plutôt que de faire un bail. Les enfants entrent très tôt en politique. Ils savent laisser planer le doute sur le contenu des marmites, reconnaître l'oncle qui les invite en verrouillant sa porte. Ils grandissent, la parole travestie.

L'envie est aussi une terreur. L'autre, un tueur en puissance, qui peut lancer le mauvais œil sans sommation. *« Un regard, malencontreusement, peut vous tuer. »* L'étudiante qui frissonne est habillée en noir, mais comme on l'est à Jussieu. Sortir est une menace : *« On se sent toujours exposé. »* Qu'un regard surprenne le secret et on est capturé. Saint Augustin, Freud, Lacan, ont analysé les mécanismes de *« l'invidia »* et du mauvais œil. Les Corses commencent à en parler.

Le vendredi et le lundi sont jours néfastes. On ne sort pas de la maternité d'Ajaccio un vendredi, et la nièce du maire, une Bretonne, l'a appris par un chef de service qui l'a mise en garde. Un cabri arrivé un lundi est mort le mercredi. Il ne semble pas exister de famille où une mère ne *« fasse les cornes »* de l'index et l'annulaire en entendant dire du bien, c'est-à-dire du mal, de son bébé. Ni de maison où quelqu'un n'ait déjà été signé contre le mauvais œil.

Est-il *« blanc parmi les blancs »* ou vient-on voir les *« indigènes »* ? Le philosophe a des problèmes de délimitation. Il regrette le temps où les plastiqueurs n'avaient *« pas besoin d'exister »*. Devant sa maison, en contrebas de la mairie, il écrit en marchant un texte intitulé *Utopie, quand tu nous tiens*.

Le philosophe et les siens

Le philosophe est un ancien militaire de l'armée coloniale. Il a rempli *« des missions pas flatteuses, chez les Noirs, chez les Jaunes »*. Ceux qui sont restés au foyer, à *« garder les chèvres »*, ne sont *« ni plus coupables ni plus innocents »* que lui. Le philosophe est également peintre et architecte et traducteur, mais sa femme parle moins bien le corse. Leur maison a été plastiquée deux fois pendant la guerre pour la mairie, et le chien est devenu sourd.

Le fils du philosophe, un dirigeant nationaliste local, a été menacé, et le père a téléphoné aux renseignements généraux pour protester. Le fils est étonné quand on lui demande si les terroristes ne commettent pas une erreur stratégique en s'attaquant à des gendarmes français, ce qui ne règle pas la lutte des envies corses. *« S'attaquer à des Corses ? Ce serait la guerre civile. »* Le principal avantage de l'étranger est de rassembler au-delà du canton. L'inconvénient est que cela le rend indispensable.

La fille du philosophe est étudiante à Corte. Elle accueille bien l'étranger *« pour peu qu'il montre un peu de finesse »*. Après avoir passé une grande partie de sa vie dans les colonies et sur le continent, elle fait connaissance avec ses racines à l'Institut d'études corses. Elle en sait plus maintenant sur les menhirs de Filitosa que ceux qui l'ont traitée de *« Pinzuta »* (3) à son retour. Elle a peur de l'eau, possède comme tout le monde *« quelques châtaigniers »* dans le village, a commencé sa vie militante par les *« boues rouges »* (4) et se méfie des RG. Mais elle informe tout un café qu'elle tuera quiconque oserait toucher un cheveu de son frère.

Le meunier *« recrée la vie »* en relançant la production de farine de châtaigne. La meilleure farine s'obtient avec une meule de granit. Le meunier a été policier en Algérie et au Maroc, il est rentré *« après la loi de dégagement des cadres »* de 1962. En 1975, après Aléria, la télévision a montré la côte orientale *« envahie »* de pieds-noirs. Elle les a interviewés *« sur leurs tracteurs »* les armes à la main. *« Si c'est leur terre, où est la nôtre ? »*, s'est demandé le meunier qui était encore boucher.

Deux hypermarchés vont ouvrir leurs portes à 20 kilomètres du village. La centrale thermique envoie des vapeurs toxiques qui *« désagrègent la peinture des voitures »*. Puisque les Suisses parlent quatre langues et n'en sont pas moins de *« bons Suisses »*, le meunier réclame le bilinguisme en Corse et un barrage hydroélectrique sur le torrent qui longe son moulin.

Le cimetière est le point de rencontre des trois hameaux. Sur ce qui est le *« stade »*, un autobus bleu repose pour l'éternité, criblé de balles. Des sacs poubelles traînent sous les arbres, mais le bleu est assorti. Trois poneys sont informés que la prochaine réunion de la Cuncolta Naziunalista va se tenir à la mairie.

Les tombes de granit s'étagent haut dans le cimetière. Elles sont grises, pareilles, avec des photos ovales incrustées dans les croix. Dans la partie neuve, quelques monstres de crépi et de tuiles rouges s'élèvent au-dessus du sort commun, comme saisis par l'envie. Au milieu des deux routes, les commerçants ont leur secteur privé, un triangle à l'écart.

Le patron de l'auberge a gardé les chèvres à quinze ans, mais il n'ignore pas que *« l'argent, c'est l'image »*. Il a tenu une pizzeria dans un camping quand l'été ramenait les touristes et les pièces de 1 centime. Il a beaucoup flambé et s'est encore bien amusé l'an dernier à la soirée de réouverture du grand casino de la Côte d'Azur dirigé par un membre de la famille. Il a inscrit son prénom sur le fronton de son établissement, perçoit l'indemnité spéciale montagne et n'en demande pas plus.

Le patron habite une maison confortable et encourage ses enfants à faire des études. Le soir, au saloon, il paie la tournée à tout le monde, mais le berger sort quand même ses quatre billets de 500 F. Le cow-boy ne sait plus pourquoi il a inscrit *« Paris : 1 440 km »* devant sa propriété. La brigade financière mange du merle pris au collet sans s'étrangler. La serveuse a le bac, mais ne s'est pas décidée à quitter ses amis d'enfance. La nuit, les volets claquent et les chiens hurlent, mais l'aubergiste dort puisqu'il a des amis.

L'histoire du Parisien

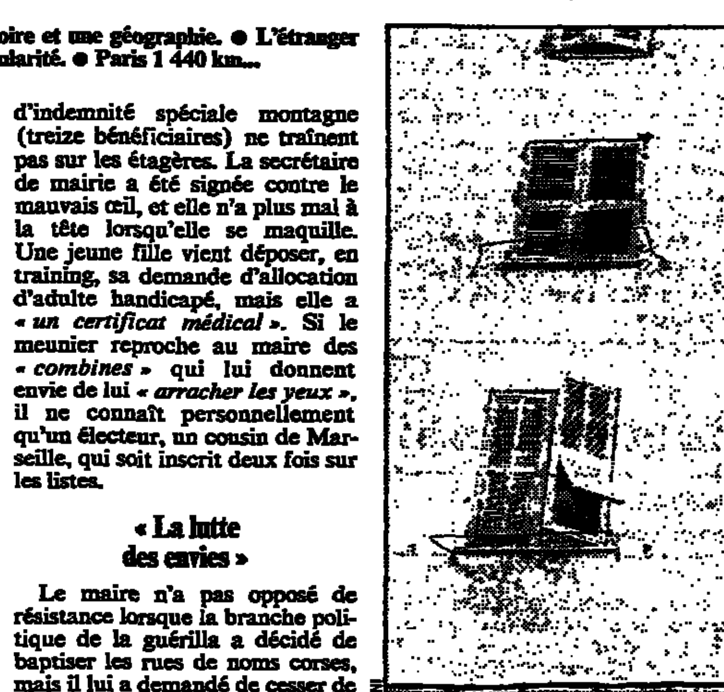
Le voisin des commerçants est le Parisien. La commune lui a cédé en 1976 un terrain avec vue sur la mer, après trois réunions de conseil municipal. D'autres se sont intéressés, du coup, au paysage, et la mairie prévoit un lotissement. Le Parisien s'est construit une maison solaire. Il a tenté de créer une coopérative solaire intercommunale, mais les maires du canton n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'endroit où l'inaugurer. Ex-ingénieur du pétrole, il propose aujourd'hui d'ouvrir au village une *« maison des artisans »*. De baliser les anciens sentiers de montagne, de développer le tourisme vert, bref, de faire monter des gardes-forestiers dans une *« pieve »* où l'on mange du sanglier toute l'année. *« Tu n'es pas Corse, toi »*, a dit l'aubergiste.

Le Parisien a été accepté puisque son épouse avait visité l'ébéniste en prison. Il y a dix ans, le couple a invité le village pour l'inauguration de la maison. Les visiteurs ont apporté de la terre, mais il a fallu négocier pour conserver le drapeau français sur le toit, à côté du drapeau corse, et le lendemain matin les couleurs tricolores avaient disparu à cause du vent. Les Parisiens ont organisé aussi une exposition de photos villageoises, avec carton d'invitation bilingue, traduit par le philosophe, mais ils se cherchent encore un cousin.

Un virage après l'autre, l'horizon se dégage et on finit par le voir tout entier. La plaine est un monde ouvert. Sur ces anciennes terres de transhumance qui font toujours partie du village, la banlieue s'installe avec ses clôtures et ses salons de jardin. Les nouveaux arrivants viennent des HLM installés au pied de la centrale qui désintègre les automobiles du village. Ils sont *Pinzuti*, voire Sardes. Ils épellent leur nom, apprennent celui des voisins par

BRUNO BARBEY/MAGNUM

Un nom en corse, c'est tout une histoire et une géographie. ● L'étranger néglige la dimension et l'insularité. ● Paris 1 440 km...



FRANCESCO/GATTANI

On se sent toujours exposé. ● Qu'un regard surprenne le secret et l'on est captivé. ● « Invidia ». ● Mauvais œil...

La région la plus pauvre de France

LA Corse compte 240 000 habitants, selon le recensement de 1982 (276 000 habitants en 1884, 170 000 en 1968). A peine un habitant sur quatre a moins de vingt ans. Les étrangers représentant 10,8 % de la population (25 880 personnes). Signe d'un retour au pays, il est arrivé entre 1975 et 1982 plus de personnes nées en Corse (8 600) qu'il n'en est parti (5 200). La Corse compte le plus fort taux de célibataires de France.

Le nombre d'actifs a augmenté de 73 % en vingt ans. Le taux d'activité de la population en âge de travailler reste cependant inférieur à celui des autres régions : 59,9 % contre 70 % en moyenne nationale. La population agricole représente encore 12 % des actifs. Le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne nationale : 11,5 %. Parmi les demandeurs d'emploi recensés, 28 % sont des jeunes (40 % en Lorraine ou en Basse-Normandie).

La « balance commerciale » avec le continent est très largement déficitaire (entrées de marchandises : 9 270 millions de francs en 1984, sorties : 414 millions, en produits vi-

Enquête

aux chimères

les marchands ambulants et possèdent l'histoire de la Corse en deux volumes

Les banlieusards ne montent au village que pour déposer leur demande de permis de construire. Ils réclament une mairie annexe près de chez eux et finiront par l'obtenir puisqu'ils sont déjà presque deux fois plus nombreux que ceux du « *chef-lieu* ». Le haut du village ignore cette colonisation, sauf lorsqu'il apparaît qu'elle pourrait bénéficier de l'adduction d'eau avant lui.

Neuf demandes de permis de construire ont été déposées en trois mois. Les terrains, indivisés pour ne pas défier l'unité des morts et payer des droits de succession, semblent bien se partager dans l'anonymat des cabinets notariaux, et même se vendre à l'étranger. Pour récupérer un héritage de 35 000 francs, on établit des arbres généalogiques d'un mètre de long, on écrit aux cousins d'Amérique et on s'inflige trente-deux actes notariés. On bâtit, on fait du neuf, on se débarrasse des lances vietnamiennes aux Puces d'Ajaccio, apparues par surprise au début de l'année malgré l'opposition des conservateurs de musée. On est moins pareil, mais on respire mieux. Les héritiers réclament leurs droits.

« Enlève-nous ce jaune »

L'adjoint au maire est surpris en tenue de jogging, au coin du feu dans son ranch de la plaine. Il a raccroché son fusil derrière le magnétoscope. Il ne demande pas tout de suite à l'étranger qui l'envoie. Il est grand, il envoûte les chiens mais il a un chat noir. L'adjoint ne chasse plus par compassion pour le sanglier. Il est viticulteur mais la vigne est fatiguée. Il replantera peut-être, si la CEE insiste pour l'encourager. Les chômeurs du village étant en voyage, il emploie des immigrés.

L'adjoint est reaganien mais il a vu du pays, dans une famille bonapartiste au sud et nationaliste au nord. Après les dernières vendanges, quand le rideau est retombé sur les festivaliers, il a eu envie d'évasion. Il est revenu de Paris au bout de quelques jours. L'adjoint a la nostalgie des parties de poker qui prolongent un peu le voyage sur le bateau du continent.

La frontière avec le village voisin passe derrière sa maison, au-delà d'une prairie encore verte où courent quelques chevaux. Le terrain de chasse de l'ennemi a brûlé à la suite d'une lutte des envies. Le pavillon d'un continental, qui voyageait aussi mais sur Air France et aux commandes de l'appareil, a explosé il y a cinq ans. Les ruines sont intactes, et le notaire, pull mauve, chemise mauve, suggère de les classer « *monument historique* », pour faire honte à ses concitoyens. La pizzeria a été plastiquée, en juillet 1987, un mois après l'ouverture. La propriétaire parle de « *jalousie commerciale* », et les envieux de jalousie tout court. La pizzeria est ouverte dès 8 heures du matin, elle organise des soirées « *polenta* » et même « *choucroûte* ».

Le maire habite Ajaccio. Les hommes le prennent par le bras dans la rue et les femmes le saluent. Il a installé un isoloir au village en 1984 mais n'y passent que ceux qui ne peuvent rien faire comme tout le monde. Le maire a réglé le problème d'eau, mais il n'a pas obtenu pour sa plaine le futur groupement scolaire de la vallée. Il envoie ses dossiers à la préfecture par recommandé, avec accusé de réception.

Sur le port, le pêcheur prépare son bateau pour la saison, et c'est en jaune qu'il le peint. En jaune, le bateau n'est pas pareil puisque les autres sont bleu et blanc. Le pêcheur aime la mer et le théâtre, il est un peu fou, et un vieil homme s'est approché : « *Enlève-nous ce jaune.* » Son pot de peinture dans les bras, le pêcheur continue. Il dit qu'il y a en Corse « *un problème de droits* ».

Le pêcheur est arrivé au bord de la mer en 1965, et un professeur du lycée Fesch s'est moqué de sa musette. Il a rossé les fils de douaniers français sans savoir pourquoi, dix ans avant de découvrir le mot colonisation. Il doute dix ans après. La Corse s'est toujours vendue au plus offrant. Les Américains peuvent venir avec leurs « *valises de dollars* », il tiendra leurs clubs de golf. Il faut « *travailler* » et il le montre de tout son jaune, au milieu du port. Le pêcheur doute encore un instant. Il parle du café au lait de sa mère, au village. Mais la mer, dans la mythologie, « *c'est l'enfer* »...

Le dernier des Corses est dans sa cuisine à l'heure où l'on vient lui dire au revoir. Il casse la croûte avec le maçon, dont on regrette de ne pas avoir fait le portrait, mais on n'en finirait plus. Le dernier des Corses est à peine surpris qu'on revienne puisqu'il n'a pas parlé. Il n'en dira pas plus et il n'y qu'à regarder. Le retraité tend la main, et Prométhée retourne à son désert. On serre la main du premier, on désespère d'entrer en communication avec le second et on commence à avoir peur d'être éternellement indésirable. Après un départ rapide et une longue traversée, l'avion atterrit à Orly-Ouest et on n'en sait pas plus.

CORINE LESNES.

(1) 40 % des Corses du continent sont toujours inscrits sur les listes électorales dans leur village d'origine.

(2) Selon l'expression de l'écrivain José Gil.

(3) Les Continentaux sont appelés « *pinzuti* » en mémoire des premiers soldats français et de leur casque à pointe.

(4) Affaire du déversement de produits toxiques au large de Bastia par la société italienne Montedison au début des années 70.

La « gof » génération

DEPUIS que les étudiants ont remplacé les légionnaires, Corte a gagné un cinéma et des graffiti partout. Il y a mille cinq cents inscrits à l'université, venus de toute la Corse, et même, pour quelques-uns, de l'étranger. Corte est une terre de mélange.

Ce lundi, trois étudiantes de l'Institut d'études corses sortent du cours sur le « *cycle festif* » : « *Encore à la Saint-Jean.* » La brune a vécu en Afrique. Sa grand-mère ne voulait pas entendre parler le corse à la maison, son frère le parle « *comme un italien* ». Elle mange de la Blédine. La blonde fait déjà partie de la deuxième génération de la lutte, elle est « *essoufflée* » : « *On n'a plus la force de lutter.* »

Les étudiantes parlent un langage mêlé de corse et de français. Il y a des mots nouveaux comme « *gof* » qui veut dire laid, et elles les enseignent à une étudiante danoise. Elles racontent des histoires drôles, comme celle du Français qui a osé demander « *un café, et vite* », à un barman de Corte et qui a retrouvé « *un calibre* » à la place de la cuillère. Elles enseigneront peut-être. « *Professeur de corse ? C'est tout* », comme disent ceux qui, pour n'en n'avoir pas fait, souhaitent que leurs enfants fassent de bonnes études.

La « gof génération » est née sous l'occupation. Elle connaît tous les détails de la « *répression* », mais elle lit la presse colonialiste et elle regarde la télévision. Elle a un choc en voyant les lycéens manifester en couleur contre la loi Devaquet à Paris : « *Mais, on est des ploucs, ici.* »

Allongées sur leurs matelas, dans une chambre de l'ancienne caserne qui fait office de résidence universitaire, les trois étudiantes prennent du recul. Les cibles des nationalistes ne sont « *pas toujours bien choisies* ». La lutte « *manque de penseurs* », la diaspora est occupée à autre chose. « *Tant que cela ne nous touchera pas au porte-monnaie...* »

Mais cela ne dure qu'un instant. La lutte est intangible et il est temps d'aller coller les affiches pour la prochaine réunion nationaliste . Puisqu'on est revenu au « *colonialisme* », on prend la lutte au mot et on cite en exemple les jeunes Palestiniens lanceurs de pierres. Les étudiantes sont effrayées : « *Mais, on n'est pas des tueurs !* »

C. L.

La région la plus pauvre de France

LA Corse compte 240 000 habitants, selon le recensement de 1982 (276 000 habitants en 1884, 170 000 en 1955). A peine un habitant sur quatre a moins de vingt ans. Les étrangers représentent 10,8 % de la population (25 880 personnes). Signe d'un retour au pays, il est arrivé entre 1975 et 1982 plus de personnes nées en Corse (8 600) qu'il n'en est parti (5 200). La Corse compte le plus fort taux de célibataires de France.

Le nombre d'actifs a augmenté de 73 % en vingt ans. Le taux d'activité de la population en âge de travailler reste cependant inférieur à celui des autres régions : 59,9 % contre 70 % en moyenne nationale. La population agricole représente encore 12 % des actifs. Le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne nationale : 11,5 %. Parmi les demandeurs d'emploi recensés, 28 % sont des jeunes (40 % en Lorraine ou en Basse-Normandie).

La « balance commerciale » avec le continent est très largement déficitaire (entrées de marchandises : 9 270 millions de francs en 1984, sorties : 414 millions, en produits viticoles pour la moitié). Les revenus des ménages sont à 61 % d'origine publique. Un ménage sur deux paie des impôts (moyenne nationale : 80 %).

La Corse reste la région la plus pauvre de France. Selon la *Géopolitique des régions françaises*, le revenu annuel moyen par habitant s'élevait théoriquement à 30 000 francs en 1982 (contre 71 095 francs en région parisienne). Compte tenu de la fraude, l'auteur conseille de ramener à 30 % l'écart avec le revenu national. La Corse est au premier rang national pour le nombre de voitures : 51,6 véhicules pour 100 habitants (43,4 en moyenne nationale) et au troisième rang pour le nombre de téléphones. Les salaires dans le privé sont inférieurs d'environ 30 % aux salaires en Ile-de-France.

L'académie d'Ajaccio est la dernière pour le taux de réussite au bac. 75 % des maires des communes ont plus de cinquante-cinq ans. Les sommes engagées au PMU par habitant s'élevaient à 902 francs par an en 1985 contre 469 francs sur l'ensemble du territoire.

SOURCE : INSEE-Géopolitique des régions françaises.

Politique

Un ensemble de témoignages réunis en Nouvelle-Calédonie par les indépendantistes

Des habitants d'Ouvéa font état de sévices subis avant l'assaut contre la grotte

Beaucoup a été dit sur les deux tragédies qui ont ensanglanté il y a trois mois Ouvéa, île si paisible jusqu'alors que des promoteurs se proposaient d'y construire un grand hôtel auprès des plages idylliques de Hwadila. C'est là qu'ont été inhumés les dix-neuf Canaques tués lors de l'opération « Victor ». Il y eut l'attaque, le 22 avril, de la gendarmerie de Fayaoué par des militants du FLNKS, qui projetaient de l'occuper et n'hésitèrent pas, au premier signe de résistance, à tuer quatre gendarmes et à en prendre vingt-six autres en otages ; et l'assaut donné, le 5 mai, pour les libérer, à la grotte de Gossana, où vingt-trois d'entre eux étaient toujours détenus. Le bilan fut la mort de deux militaires et de dix-neuf indépendantistes, parmi lesquels Alphonse Dianou, responsable du mouvement des jeunes de l'Union calédonienne.

On sait moins – l'accès de l'île ayant été interdit à l'époque à la presse – comment les autorités s'y sont prises, entre-temps, pour obtenir les informations nécessaires à la localisation de cette grotte. Cinq membres du comité Pierre-Declercq, ainsi appelé du nom d'un ancien secrétaire général de l'Union calédonienne, assassiné en 1981, ont collecté, du 23 au 29 mai, une quarantaine de témoignages de membres des tribus mêlées au déroulement de cette opération.

Chaque témoignage a été enregistré, filmé, relu par l'intéressé, et certifié conforme par le maire de la commune, à des fins de justice.

Les enquêteurs ont également procédé à une reconstitution des faits rapportés par les témoins de l'assaut. Chacune des scènes a été reconstituée et photographiée avec le concours des témoins directs, à l'exception, bien entendu, de ceux qui demeurent emprisonnés.

Ces récits, que nous apportons comme pièces au dossier, font état de violences physiques, que les intéressés n'hésitent pas à qualifier de *« tortures »*. Ils s'ajoutent à ceux qui avaient été recueillis auparavant par les journalistes français ou étrangers. Qu'ils émanent d'une organisation affiliée au FLNKS et qu'une des enquêtrices soit la sœur de deux indépendantistes tués le 5 mai à Ouvéa ne garantit évidemment ni leur sérénité ni leur impartialité. Est-ce une raison suffisante pour les négliger ? Le climat qu'ils évoquent peut constituer l'un des éléments d'explication des dramatiques événements qui ont suivi.

Le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées ont admis que des *« actes contraires au devoir militaire »* avaient été commis ce jour-là. Ils sont le fait d'un tout petit nombre, même s'ils impliquent le commandement, et c'est se tromper lourdement de voir dans cette affaire, comme le font certains, une tentative pour porter atteinte à l'honneur de l'armée. C'est de tout le contraire qu'il s'agit : de rendre confiance aux Canaques dans la parole et dans la justice de la France, dont ils sont les citoyens. N'est-ce pas, comme l'a très bien dit M. Rocard, la condition *sine que non* de l'aboutissement du dialogue, qu'il a su renouer de manière quasi inespérée ?

Tout l'archipel d'Ouvéa, qui compte trois îles habitées – Muli, Fayava et Iai-Ohüen, – a été marqué par les événements. Des quelque 22 villages qui y sont établis, 14 comptent des morts ou des prisonniers. Leurs habitants n'en finissent pas d'être hantés par cette tragédie.

Ainsi Maki Wéa, âge de trente-neuf ans, le frère de Djubelly, l'ancien pasteur, guide spirituel et politique de la tribu de Gossana, immédiatement emprisonné. Long d'une dizaine de feuillets dactylographiés, son témoignage est le plus complet. Le couvre-feu a été établi le surlendemain de la prise d'otage le 24 avril à 18 heures. Toute la population, soit 202 personnes, a été rassemblée, selon Maki Wéa, dans trois maisons, de respectivement 90, 36 et 21 m², trop entassée pour que les adultes puissent dormir.

Matraques électriques

Le lundi 25 avril au matin, raconte Maki Wéa *« on a été réveillés par des coups de bottes sur les portes »*. Commencent alors deux journées où, selon les témoins interrogés par le comité Pierre-Declercq, des « tortures » furent exercées à l'encontre de la population. Au moins seize témoignages détaillés, d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, en font état. Les militaires ont d'abord rassemblé les hommes, disent-ils dans la rosée du petit matin. Puis ils ont commencé, case par case, un ratissage de la tribu. Enfin, il y eut les interrogatoires.

« J'ai été appelé dans le deuxième groupe, se souvient Maki Wéa. *Ils étaient trois : deux GIGN et un gendarme. (...) Ils m'ont emmené dans la maison en dur qui était à côté de la cantine. Là, ils m'ont collé au mur, les mains en l'air, puis ils ont commencé à me questionner. Je ne répondais rien, je disais que je ne savais pas. Entre temps, ils me donnaient des coups de poing. Le GIGN avait une matraque à décharges électriques. Il a commencé à me la mettre au menton. Chaque fois que je ne répondais pas aux questions, il appuyait, la branchait, et je tombais par terre à cause de l'électricité (...). Il me piquait avec la matraque au cou, à la poitrine, au ventre. J'ai compté : j'ai reçu au moins six à sept décharges. Chaque fois qu'il branche, on tombe par terre parce que c'est trop fort. »*

L'utilisation de matraques électriques – une arme évidemment non homologuée – nous a été confirmée par une source militaire, qui a ajouté : *« Des tortures ? Non quand même pas ! Vous savez, nous, à l'entraînement, on tient une minute avec ça... »*

D'autres témoins racontent en termes voisins leur passage « à la matraque ». Parmi eux, Georges Omniwack, trente-six ans, et Raphaël Wéa, dix-huit ans. Ils assurent tous deux que l'un des militaires était *« en cagoule »* : *« Je voyais seulement ses deux yeux et, quelques instants plus tard, je l'ai vu dehors. Il avait enlevé sa cagoule, j'ai vu son visage. »* A l'instar d'autres témoins, Raphaël Wéa assure reconnaître sur une photo des militaires, prise à Saint-Joseph, après l'assaut du 5 mai, et publiée par *Paris-Match* et *le Monde*, cet « homme à la cagoule ». Ensuite, il a été, dit-il *« ligoté à un poteau avec des menottes »*. Georges Omniwack aussi : *« On nous a attachés à un tronc de cocotier, les mains liés en haut, les pieds écartés en bas, et les même questions fusaient, avec coups de pied, coups de poing »*.

Camine Adeda, lui, a dû s'allonger *« sous un pied de jamelonnier. Le militaire a apporté un tamioc et, couché comme ça sans bouger, il m'a mis un revolver sur la poitrine et il m'a dit de montrer l'endroit où étaient les otages (...). Ils m'ont emmené là-haut, dans les petits champs de Maki Wéa, et là, il m'a questionné une seconde fois. J'ai donné les même réponses. Ils m'ont attaché le cou avec un manou et m'ont étranglé. Il serrait fort et je me suis évanoui »*.

« Ils marchaient sur les genoux »

Bruno Mataou affirme avoir été interrogé le 26 avril, dans la maison de son oncle. Avec une ceinture, on lui a serré le cou. *« A la cinquième fois, il a serré complètement et je voyais tout noir. Je me suis retrouvé par terre évanoui. »* Un militaire a menacé de lui couper la main à la hache. *« Je lui ai dit :* « Tu veux couper combien ? Tu peux tout couper ! ». *Là, il s'est arrêté »*.

Noël Laounion, né en 1939, cultivateur, producteur de coprah – dont le fils était jusqu'à ces jours derniers en prison, avec les autres militants, – est resté, durant la journée du 25 avril, avec d'autres hommes de la tribu, rassemblés au soleil, devant le temple, puis sur le terrain de football. On ne l'a pas frappé, mais il assure avoir entendu, *« devant le temple, les pleurs des jeunes qui étaient tabassés (...). Pendant qu'on était sur le terrain, on assistait bien à tous les sévices qui étaient faits envers nos jeunes (...). On les menottait sur les poteaux, ensuite, les pieds, on les crochait sous les barres en bas des poteaux. Ensuite, ils marchaient sur les genoux. Si les jeunes ne pouvaient pas s'abaisser, ils faisaient exprès de marcher sur les jambes pour les faire abaisser »*. Noël Laouniou s'est évanoui – *« ma maladie commençait à revenir »* – vers 13 h 30, le lundi. Ses compagnons se sont alors tournés vers deux soldats qui auraient répondu : *« Il n'a qu'à crever là. »* Etendu par terre jusqu'à 18 heures, il a rejoint une des trois maisons pour la nuit, qu'il n'a plus quittée et où un médecin militaire est venu lui rendre visite – *« il ne m'a rien donné »*.

Cousin germain d'Alphonse, Christophe Dianou affirme, lui aussi, avoir été frappé durant la journée du lundi. *« Ils voyaient que je mentais, c'est là qu'ils ont commencé à me taper,* dit-il. *Le chef était devant moi, il tapait dans la poitrine ; les autres, derrière, avec le cordon, ils essayaient de m'étrangler. Puis ils m'ont fait coucher, un autre gars, avec le fusil, mettait le canon sur ma main et essayait d'enfoncer le canon. Les autres étaient assis au bras* (sic) *et essayaient de me tourner le poignet. Puis un autre, avec la crosse du fusil, il tapait sur la tête. »* Christophe Dianou assure que ces sévices ont été commis par trois membres du GIGN, parmi lesquels l'un des six « super-gendarmes » pris par la suite en otage et le même militaire que d'autres témoins assurent avoir reconnu par la photo publiée (*le Monde* du 26 mai).

Gervais Nahiet, trente ans, aurait été frappé derrière le temple de Gossana : *« Ils m'ont giflé, m'ont donné des coups de poing, m'ont emmené sous l'arbre. Arrivé là, un membre du GIGN a dit : « Alors,* tu dis la » vérité ou *je te descends. » C'est là qu'il a chargé son arme et il a tiré trois coups en face de l'arbre à ras de moi. Après, ils m'ont emmené sous l'abri, c'est là qu'ils m'ont croisé les pieds. »*

Paoulo Wéa, vingt-trois ans, assure avoir subi le même traitement de la part de trois militaires – ce chiffre revient toujours dans les récits : *« Ils m'ont donné deux coups à la figure et je suis tombé évanoui. Au moment où je suis tombé par terre, il a tiré trois coups de feu sur les deux côtés au ras de mon corps, un au-dessous de la gorge en la rasant de près, et après ils m'ont laissé. »*

Il a ensuite été attaché avec les autres à un poteau. *« Les mains attachées devant. Pendant trois ou cinq minutes, on sent encore les pieds. Après, on ne les sent plus. »* C'est de ce poste d'observation qu'il assure avoir entrevu, à quelque vingt mètres, durant l'après-midi du 25 avril, M. Bernard Pons, alors ministre des DOM-TOM : *« Pons et venu, il nous a vu là-bas, contre les poteaux. Nous tous, nous l'avons vu. Il nous a regardés seulement, puis il est reparti. »* Les femmes, qui, pendant ce temps-là, étaient cantonnées dans les maisons – le mardi, seules trois d'entre elles furent autorisées à sortir pour faire la cuisine – assurent, elles aussi, avoir vu M. Pons, arrivé de Paris la veille, muni des *« pleins pouvoirs »*, selon son expression.

Maki Wéa affirme avoir vu le ministre des DOM-TOM *« descendre de l'hélico, et ensuite il est parti dans les deux classes de l'EPK (Ecole populaire kanake), à vingt mètres des jeunes qui étaient attachés sous l'abri »*. Et il ajoute : *« Il est venu fouler la terre d'une chefferie, et il n'a même pas fait un geste coutumier (...). Ce qui est dur, c'est qu'ils font leurs interrogatoires et toutes leurs tortures devant nos femmes et nos enfants, qui sont juste en face, rassemblés dans les deux maisons, assistant à tout. »* A la fin de la journée, un militaire parachutiste, un « béret rouge », lui aurait dit : *« Vous avez de la chance que ce sont les gendarmes mobiles et les GIGN qui vous interrogent. S'ils nous avaient laissé faire, nous, les paras, nous vous aurions fait beaucoup de choses. Eux, ils ont une limite à ne pas dépasser. »*

Un Métropolitain menacé

Les témoins racontent enfin le ballet militaire : Jusqu'à huit Pumas, une Alouette, une trentaine de véhicules, des 4 × 4, des Jeeps, assurent-ils. Le mardi 26 avril, les sévices auraient été moins nombreux. Et le 28 avril, la tribu de Gossana, où s'étaient aussi repliés les habitants de Téouta, après une marche éprouvante en pleine nuit, sera enfin évacuée. C'est alors l'heure des comptes, après cinq jours d'occupation militaire. Ignace Nine, de Téouta, assure que, à la *« coopérative du comité de lutte »*, il a trouvé *« les étagères vides, les portes et fenêtres cassées. Ils ont saccagé l'endroit. Tout le contenu de la coop était éparpillé à l'extérieur (...) : une vingtaine de maisons appartenant à des militants du FLNKS ont été saccagées (...), en comptant celles des gens du RPCR, le total se monte à une trentaine de maisons.*
Tout était chaviré, par terre ».

Anna et Lomani Omniwack assurent que, dans leur maison, *« ils ont fouillé partout. Les couvre-lits étaient déchirés. Ils ont également saccagé l'armoire des deux gosses qui avaient aussi deux petits porte-monnaie comme tirelire. Tout a été volé, tout était renversé »*.

Le 5 mai, jour de l'assaut, *« ils nous ont sortis, menottés deux par deux,* affirme Maki Wea. *Ensuite, ils ont passé une corde entre les deux menottes. On me crochait, mon copain et moi, puis les deux autres, et ainsi de suite. Puis ils ont attaché la corde derrière, sur un tronc de cocotier. Ils nous ont laissés là.* (...) *Nous y sommes restés toute la nuit. Il a plu à torrent. On tremblait, c'est la première fois que j'ai passé une nuit comme ça, j'ai tremblé du soir au matin, j'étais tout mouillé »*. Cyrille Wea et Gervais Nahiet racontent la même histoire.

Un enseignant métropolitain, François Berger, en poste au collège de Fayaoué, fut contrôlé, lui, le lundi 2 mai, sur la route par les gendarmes mobiles : un gradé, raconte-t-il, l'a attrapé par les cheveux, l'a menacé de lui *« tirer une balle dans la tête »* s'il ne voulait pas *« causer »*, lui a même laissé lire son nom sur son uniforme en insistant sur le fait, *« Ce sont ses propres paroles, qu'il était à moitié bougnoule, à moitié Français, qu'il pouvait me flinguer sans problème, qu'il n'en avait rien à foutre de moi »* (1).

Dans ce paysage de guerre surgissent toutefois des officiers dont la gêne est perceptible. Ici, ce sont *« des capitaines »* qui *« se sont réunis pour parler de ce qu'ils* [leurs hommes] *ont fait dans les maisons saccagées »* et qui se sont déclarés *« touchés »*. Là, c'est le colonel de gendarmerie Picard qui tente de renouer le dialogue, distribue des bonbons aux enfants, évoque ses convictions chrétiennes, souhaite qu'il n'y ait *« pas de sang mélanésien qui coule... »*. Apparaît enfin un mystérieux capitaine Papin, venu de Paris pour enquêter après l'assaut. Entendant certains des témoins cités, cet officier n'a opposé que des silences remarqués à leurs questions qui hantent cette île traumatisée, où se réunira, le samedi 23 juillet, l'état-major du FLNKS, et qui pèsent sur l'avenir du plan de paix de M. Rocard.

EDWY PLENEL et ALAIN ROLLAT.

(1) C'est cet officier qui a été ensuite suspendu de ses fonctions par le ministre de la défense après l'enquête de commandement sur les circonstances de la mort d'Alphonse Dianou.

Le commandant Legorjus entendu par le juge d'instruction

Le commandant Philippe Legorjus, chef du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), a été entendu, pendant près de quatre heures, le mardi 19 juillet, par M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction au tribunal de Paris.

M. Mazières est chargé des deux informations judiciaires sur l'affaire d'Ouvéa : l'assassinat de quatre gendarmes, le 22 avril, à Fayaoué et la prise d'otages qui suivit ; les circonstances de la mort de trois Canaques – deux preneurs d'otages, un « porteur de thé » – lors de l'opération militaire du 5 mai contre la grotte de Gossana. Le commandant Legorjus était entendu comme témoin par le juge d'instruction.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué, par erreur, dans nos éditions du 19 juillet, Mme Yvette Roudy (PS, Calvados) n'est pas présidente, mais vice-présidente, de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Cette commission est présidé par M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier).

Paris et Wellington engagent des conversations sur le sort des faux « époux Turenge »

Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères M. Russel Marshall a annoncé le mercredi 20 juillet, que Paris et Wellington ont engagé des conversations diplomatiques sur le sort des faux « époux Turenge », – le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafart, les deux agents secrets – impliqués dans l'attentat contre le navire écologiste *Rainbow Warrior* dans le port d'Auckland, en juillet 1985.

Le commandant Mafart et le capitaine Prieur avaient été condamnés en novembre 1985 par la justice néozélandaise à dix ans de prison, mais après un accord entre Paris et Wellington, sous l'égide des Nations unies, leurs peines avaient été commuées en trois ans de relégation sur la base militaire de l'atoll de Hao situé dans le Pacifique. Cet accord conclu, en juillet 1986 avait placé les deux agents secrets sous surveillance française et leur interdisait de quitter cet atoll. Toutefois dès le 14 décembre 1987, le commandant Alain Mafart avait été rapatrié pour des raisons sanitaires. Quant au capitaine Dominique Prieur, elle a été rapatriée dans la nuit du 6 au 7 mai 1988 afin de pouvoir accoucher en France et de revoir une dernière fois son père hospitalisé et sur le point de mourir.

Le gouvernement néo-zélandais a toujours considéré que ces deux rapatriements vers la métropole s'étaient effectués au mépris des accords passés, et il avait vivement critiqué l'attitude du gouvernement de M. Chirac. Le nouveau ministre français des affaires étrangères M. Roland Dumas avait déjà rencontré son homologue néo-zélandais à New-York lors de la quinzième assemblée des Nations unies sur le désarmement, le 4 juin et M. Marshall avait alors *« accepté d'attendre les élections législatives et la formation du nouveau gouvernement pour ressaisir les autorités françaises de l'affaire »*. C'est chose faite.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1988

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ____ ☐
6 mois ____ ☐
9 mois ____ ☐
1 an ____ ☐
Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

es indépendantistes

ssaut contre la grotte

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société

JUSTICE

Une vente de bijoux de Roberto Polo relance l'affaire Chaumet

Coups de théâtre à l'hôtel Drouot, le mardi 19 juillet. On avait annoncé une simple vente de six *« magnifiques joyaux »*, alors qu'il s'agissait en fait d'enchères de bijoux comme la France n'en a pas connu depuis un demi-siècle. Aussi les quelque trois cents personnes tassées dans la salle 5 de l'hôtel des ventes furent-elles témoins d'un spectacle peu commun.

Montant record : en moins de quinze minutes, cinq bijoux furent adjugés pour un montant total de 21 millions de francs, alors que les estimations les plus optimistes, qui portaient sur six joyaux, ne dépassaient pas 17 millions de francs. Propriétaire énigmatique à tout le moins : quelques heures avant la vente, on apprenait qu'il s'agissait de l'homme d'affaires américain Roberto Polo, actuellement incarcéré en Italie. Saisie judiciaire enfin : l'un des joyaux fut retiré *in extremis* de la vente sur ordre du juge d'instruction chargé de l'affaire Chaumet.

Ce joyau est un superbe collier de perles d'Orient, avec fermoir orné d'un diamant. Sur les quatre-vingts perles qui le constituent, trente avaient été confiées à la joaillerie Chaumet de la place Vendôme, gérée par les frères Jacques et Pierre Chaumet, avant sa faillite retentissante en 1987, par la princesse de Beauvau-Craon. *« Un dépôt pour des raisons de sécurité et non un dépôt-vente »*, a précisé à l'Agence France presse son avocat, Me Jean Loyrette. N'ayant jamais récupéré ses perles, la princesse a déposé une plainte pour *« vol, escroquerie et abus de confiance »*, puis a demandé la saisie du collier, soupçonnant les frères Chaumet d'avoir monté ses perles avec cinquante autres avant de les vendre à Roberto Polo.

Record mondial

Opérée par des policiers de la brigade financière, la saisie du « lot n° 2 » fut donc ordonnée, mardi, par le juge d'instruction Paul-André Rochard, qui assure l'intérim de M. François Chanut, chargé du dossier Chaumet, dans lequel les deux joailliers sont inculpés de *« banqueroute, abus de confiance, escroqueries, exercice illégal de la profession de banquier et soustraction de marchandises sous douanes »*.

Les cinq autres bijoux mis aux enchères – deux bagues, deux sautoirs, une collerette – pourraient avoir fait eux aussi l'objet de transactions entre M. Polo et les frères Chaumet. Mais aucune demande de saisie n'ayant été soumise à la justice, ils ont été adjugés dans un temps record. Une bague chevalière ornée d'un rubis de Birmanie a notamment atteint le record mondial de 10 millions de francs, au profit d'une acheteuse, qui renchérissait d'un discret mouvement de tête et déclarait agir pour le compte de la maison Moussaieff (Londres et Genève).

Les six joyaux avaient été déposés au Crédit municipal de Paris – le mont-de-piété – le 12 avril dernier par Rosa Polo, l'épouse de l'homme d'affaires en difficulté, contre un prêt de 2 millions de dollars. Le Crédit municipal avait ordonné leur vente judiciaire lorsqu'il avait appris les démêlés judiciaires de Roberto Polo, le 3 juin. Roberto Polo, qui s'était spécialisé dans la gestion des biens des grands de ce monde, avait connu de sérieux revers de fortune en mai à la suite d'un mandat d'arrêt international lancé par un tribunal de Genève pour escroquerie et abus de confiance. Dans le même temps, à New-York, treize créanciers l'accusaient d'avoir détourné 110 millions de dollars.

Roberto Polo avait, discrètement, quitté la France, où il résidait, tandis que le juge helvétique obtenait la saisie de ses biens. Une collection unique de peintures françaises du dix-huitième siècle lui appartenant avait déjà été vendue aux enchères le 30 mai pour un peu plus de 80 millions de francs. Des Watteau, des Boucher, des Fragonard avaient ainsi été vendus sans fièvre notable.

Depuis, Roberto Polo, sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé par la Suisse, a été arrêté, le 24 juin, en Italie. Il est aujourd'hui détenu au pénitencier de Lucques, accusé d'avoir alimenté sa propre caisse en transférant l'argent de ventes d'objets d'art, que lui confiaient ses clients, sur ses propres comptes, par l'intermédiaire de paradis fiscaux antillais. Roberto Polo, âgé de trente-sept ans, d'origine cubaine et de nationalité américaine, s'était défendu dans une lettre adressée à l'agence Reuter en affirmant être la victime d'un « employé félon ».

E.P.

Après dix ans de procédure

Soixante-quatorze enfants roumains pourront rejoindre leurs parents adoptifs en France

Soixante-quatorze enfants roumains qui attendent, certains depuis plusieurs années, de rejoindre leurs parents adoptifs français vont enfin pouvoir gagner la France, a annoncé, le mardi 19 juillet, le ministère des affaires étrangères à Paris. Le conseil d'Etat roumain a, en effet, approuvé leur adoption et la liste des enfants concernés a été remise ces jours derniers par l'ambassade de Roumanie au Quai d'Orsay.

L'affaire des « bébés roumains » remonte à une dizaine d'années. A l'époque, des avocats roumains étaient venus en France proposer à des couples d'adopter, moyennant une certaine somme, des enfants roumains. Les candidats à l'adoption se sont alors rendus en Roumanie, où ils ont pu choisir comme on le leur promettait « leur » enfant avant d'ouvrir une procédure d'adoption. Les difficultés sont apparues quand ils ont demandé une sortie du territoire. Malgré de nombreuses démarches, la Roumanie s'opposait au départ des enfants. Beaucoup de parents effectuent, depuis plusieurs années, des aller et retour entre les deux pays.

Alerté, le gouvernement français est intervenu à plusieurs reprises. En 1982, M. Michel Jobert, alors ministre du commerce extérieur, avait évoqué ce sujet, lors d'une visite officielle à Bucarest, repris depuis lors à chaque visite d'un responsable de la diplomatie française en Roumanie ou de la diplomatie roumaine en France.

En avril 1983, M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, avait obtenu le déblocage de quelques cas. Mme Mitterrand elle-même était intervenue sur ce problème. En novembre dernier, M. Didier Bariani avait déploré, en recevant au quai d'Orsay son homologue roumain, M. Aurel Duma, la *« difficile passe »* que traversaient les relations franco-roumaines, tant sur le plan économique et culturel que dans le domaine des droits de l'homme. Il avait émis le souhait que *« du côté roumain, les services compétents ne suscitent pas de faux espoirs »* chez les parents candidats à l'adoption.

En février dernier, le gouvernement roumain a fait savoir qu'il n'accepterait plus à l'avenir l'ouverture de nouveaux dossiers d'adoption. Les parents adoptifs de quatre-vingt-douze autres enfants attendent encore cependant l'autorisation du gouvernement roumain.

Ch. CH.

Après l'évasion de Bourg-en-Bresse

La grève des surveillants n'a pas fait l'unanimité

Tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver Raymond Valéro, évadé depuis le 14 juillet de la prison de Bourg-en-Bresse, le Syndicat national pénitentiaire des personnels de surveillance FO avait lancé, le mardi 19 juillet, un mot d'ordre de grève pour protester contre l'insécurité dans laquelle vivent les surveillants, illustrée par l'état critique de M. Sébastien Yepez, frappé à coups de barre de fer par l'un des évadés *(nos dernières éditions du 20 juillet)*.

Cependant, ce mouvement, achevé mercredi 20 juillet à 7 heures, a été diversement suivi, les autres organisations syndicales faisant savoir qu'un refus des parloirs ou des extractions de cellule en cette période de l'année risquait d'entraîner des effervescences, sinon de nouvelles révoltes d'été, dans les prisons. Ainsi à la prison des Beaumettes à Marseille, l'Union fédérale autonome pénitentiaire, majoritaire à 53 %, a refusé de s'associer au mouvement.

Cela ne signifie pas que le personnel pénitentiaire soit divisé. Si M. Jacques Vialettes, secrétaire général du syndicat FO, a déclaré qu'il souhaitait à la fois un rétablissement de la peine de mort pour les détenus qui tuent ou tentent de tuer un gardien et un retour au quartier de sécurité, les représentants des autres syndicats, CFDT, CGT, autonomes, sont unanimes pour demander à la chancellerie des moyens permettant d'assurer leurs sécurité et exprimer à leurs collègues de Bourg-en-Bresse leur *« émotion et leur entière solidarité »*.

M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, avait pris les devants en publiant un communiqué dans lequel il annonçait que *« tout sera fait pour que celui qui est en fuite soit retrouvé et jugé dans les meilleurs délais »*, après avoir fait part *« à chacun des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (...) de son indignation »*.

● **L'inspecteur Loiseau reste en prison.** – M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris, a rejeté, le mardi 19 juillet, la demande de liberté présentée par l'inspecteur de police Dominique Loiseau, détenu depuis le 23 janvier 1986, et inculpé d'association de malfaiteurs, vols et complicité, crimes qu'il assure ne jamais avoir commis (*le monde* du 15 juillet).

EN BREF

● **« Piper-Alpha » : mort d'un technicien français.** – Le technicien français de la société Coflexip, Eric Brianchon, qui avait été grièvement brûlé le 6 juillet lors de l'explosion de la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », est mort, le mardi 19 juillet à la Royal Infirmary d'Aberdeen (Ecosse). Brûlé à 50 %, Eric Brianchon avait subi plusieurs greffes de la peau, mais il a succombé probablement à la suite d'une infection généralisée. Son décès porte à 167 le nombre des morts de la catastrophe de « Piper-Alpha ». – *(AP, Reuter.)*

● **Deux militaires français tués dans un accident d'avion.** – Deux pilotes militaires, un moniteur et son élève, ont trouvé la mort, mardi 19 juillet, dans l'accident de leur appareil d'entraînement – un avion à hélice de type Epsilon – qui s'est écrasé près d'Eymoutiers, dans la région d'Angoulême (Charente). Les deux membres d'équipage, Eric Maréchal, trente ans, moniteur détaché de l'Aéronavale auprès de l'armée de l'air, et Pascal Aertner, vingt et un ans, élève-pilote à la base de Cognac, ont été tués sur le coup. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de cet accident qui s'est produit au cours d'une mission d'entraînement à basse altitude.

● **Réintégration de la Ghanéenne exclue d'un cours du MRAP à Pithiviers.** – Le comité local du MRAP à Pithiviers a décidé, le mardi 19 juillet, de réintégrer, dès la rentrée, à son cours d'alphabétisation, Mme Stella Horsin, jeune Ghanéenne qu'il en avait exclue en invoquant sa qualité d'épouse d'un membre du Front national. La direction du MRAP, à Paris, avait « déploré » cette décision « apprise par la presse » en souhaitant un règlement rapide.

ÉDUCATION

Universités et entreprises

La CEE propose d'accélérer le développement du programme COMETT

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Faire coopérer sur une base transnationale les universités et les entreprises afin de mieux former les étudiants aux nouvelles technologies : tel est l'objectif du programme COMETT (1) lancé en 1986 pour une première phase de trois ans (1987/1989). S'appuyant sur les succès enregistrés, la Commission européenne propose maintenant aux gouvernements de développer le programme au cours d'une seconde phase qui correspondrait à la période quinquennale 1990/1995.

COMETT I bénéficie de crédits s'élevant à 45 millions d'ECU, soit 315 millions de francs. La Commission préconise pour COMETT II une enveloppe de 250 millions d'ECU, soit 1,750 milliard de francs. Le programme européen de liaison universités-entreprises disposerait de la sorte d'un budget annuel de 50 millions d'ECU (350 millions de francs) au lieu des 105 millions de francs dans la phase actuelle.

Bruxelles suggère en outre que COMETT II soit élargi aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), à savoir l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse. Les modalités de cette association, y compris le montant de la contribution financière qui serait demandée aux voisins de l'AELE, seraient définies par la suite. M. Jacques Delors, le président de la Commission, a déjà annoncé son intention d'insister auprès des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en décembre prochain, lors du conseil européen de Rhodes, pour qu'ils accueillent sans réticence les programmes tels que COMETT ou ERASMUS, dont l'objectif est de développer les formations transnationales.

COMETT c'est là son principe – dont le reste découle – encourage la mise en place d'un réseau européen d'associations Université-industrie pour la formation. Ces associations déterminent les besoins en formation avancée et les moyens d'y répondre. Elles peuvent réaliser des programmes communs de formation et prévoir le placement d'étudiants, le détachement d'universitaires dans les entreprises ou de cadres qualifiés dans les universités. En 1987 et 1988, cent vingt-trois associations de ce type ont été créées. La Commission souhaite parvenir à la création d'un total de deux cent cinquante associations.

Quatre types d'interventions mises en œuvre par ces associations Université-industrie bénéficient ainsi du soutien financier de COMETT :

1) les stages transnationaux d'étudiants COMETT, subventionnant le placement d'étudiants dans des entreprises établies dans un autre pays membre. Deux cent trente-six bourses ont été accordées au cours des deux premières années de fonctionnement. L'objectif assigné à COMETT II est d'en financer quinze mille sur cinq ans, soit un rythme de trois mille par an. Ces bourses (contrairement à celles d'ERASMUS) sont accordées en fin d'études lorsque la formation universitaire de base est acquise.

2) les bourses transnationales pour cadres industriels et pour universitaires. Il s'agit, grâce à des détachements, de recycler, de mettre à jour au niveau européen les connaissances des uns et des autres et de préparer aussi des formateurs. COMETT a financé 123 bourses de cette sorte en 1987 et 1988.

3) développement de projets conjoints Université-entreprises pour la formation continue. Deux cent onze de ces projets qui sont axés sur la technologie industrielle ont vu le jour depuis 1987.

4) projets multilatéraux de formation multimédias. Ces projets, dont 92 ont bénéficié du concours de COMETT en 1987 et 1988, utilisent les nouvelles technologies de l'information pour permettre un enseignement à distance destiné, en particulier, au personnel des entreprises.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Community in Education and Training for Technology.

Société

FAITS DIVERS

L'affaire du « Clos Saint-Michel »

Des anomalies, mais des responsabilités pour le moins partagées

MARSEILLE
de notre correspondant

La presse avait été convoquée – micros tendus, appareils photo en batterie – pour assister en direct à la *« délivrance »*. Grâce à l'intervention de l'association SOS-Enfants, allait être mis fin à la séquestration d'une jeune fille de vingt ans *« retenue »* dans un établissement, le Clos Saint-Michel, réservé aux personnes âgées et aux malades mentaux où elle se trouvait depuis sa naissance (*le Monde* du 15 juillet). C'était dimanche après-midi devant le portail de l'établissement, une maison de retraite et de repos par laquelle le « scandale » avait éclaté le 14 juillet. On avait appris le dépôt d'une double plainte contre la direction de l'établissement, consécutive au rapport dressé par les inspecteurs de la Direction départementale des interventions sanitaires et sociales (DDISS) ayant motivé une information judiciaire du parquet de Marseille confiée à M. Badie, juge d'instruction, pour séquestration arbitraire, violences et voies de fait à personne hors d'état de se protéger, vol et abus de confiance. Parallèlement, l'association SOS-Enfants avait chargé ses avocats, Mᵉˢ Gilbert Collard et Jehanne Collard, de déposer plainte pour séquestration de personnes et violences.

Les répliques de la direction

Le rapport de la DDISS avait établi en effet que, parmi les vieillards dont l'état d'hygiène de certains laissait à désirer et qui s'étaient plaints de mauvais traitements, vivait une jeune fille de vingt ans, Bernadette Gorias, née dans l'établissement où déjà se trouvait sa mère, Marie-Louise, jamais scolarisée et qui n'avait pas franchi une seule fois les grilles de l'établissement.

Les animateurs de l'association étaient donc là pour accueillir la mère et la fille et leur faire effectuer leurs premiers pas de femmes libres. Mais voilà que, à peine sortie du Clos Saint-Michel, Bernadette déclarait aux témoins stupéfaits : *« Ici, c'est ma maison, je ne veux pas sortir. »* Les animateurs de SOS-Enfants et leurs avocats tentaient alors de rassurer la malheureuse, certainement effrayée par cette foule. Mais Bernadette confirmait : *« Je n'ai pas peur mais je préfère rester ici. »*

Cela n'empêcha pourtant pas une responsable de l'association de prendre les deux femmes par le bras et de les inviter à monter à bord d'une voiture qui les attendait. La directrice du Clos Saint-Michel, qui assistait à la scène, prévint : *« Si elles ne sont pas rentrées ce soir, je porte plainte pour enlèvement. »*

Vers 19 heures la même voiture ramenait ses passagères, qui déclaraient : *« Nous sommes allées manger une glace »* avant de retourner de leur plein gré sous les frondaisons du parc du Clos Saint-Michel. La partie médiatique de l'affaire s'achevait en farce.

Reste le fond. Il est inchangé par cette péripétie. Une enquête financière s'est ajoutée au dossier, mais la direction de l'établissement, par la voix de Mᵐᵉ Michèle Amarantini, a répondu point par point aux accusations. L'emploi du valium ? Dans quelle maison de retraite n'utilise-t-on pas ce type de calmant ? Des personnes sanglées à leur fauteuil ? Certes si elles sont grabataires et risquent de se blesser en chutant. Les rapports accablants de la DDASS et de la DDISS ? *« Jusqu'à ce jour, nous avons toujours été bien notés »*. Si le Clos Saint-Michel est objet de scandale, pourquoi ne l'a-t-on pas fait fermer plus tôt ?

Et Bernadette ? Mme Amarantini affirme qu'elle était *« choyée »*. Si elle ne sortait pas, c'est parce qu'elle était inapte à se débrouiller seule. La place de cette jeune handicapée mentale était-elle au milieu de ces vieillards ? Certainement pas, mais d'après Mᵐᵉ Amarantini, dès 1979 la justice était intervenue pour se préoccuper du cas de la jeune fille. Un juge des enfants et le parquet, après une enquête minutieuse, avaient décidé de la maintenir... au Clos Saint-Michel au côté de sa mère.

La DDASS, qui subventionne l'établissement conventionné et lui accorde un prix de journée de 300 F, demande aujourd'hui l'*« exemplarité du jugement »*, mais elle semble, durant vingt ans, avoir toléré que le *« scandale »* existe. Personne ne semble s'être sérieusement soucié de la scolarisation de Bernadette. Il paraît, en effet, impensable qu'au cours des nombreuses visites de routine effectuées dans l'établissement personne ne se soit aperçu de la présence de la jeune fille et de son hébergement *« contre nature »*. Tout le monde connaissait donc le dossier mais il ne semble pas qu'il ait alors beaucoup préoccupé.

JEAN CONTRUCCI.

Après la collision ferroviaire de Toulouse

Le conseil d'administration de la SNCF se réunit pour étudier les problèmes de sécurité

La collision qui s'est produite, le mardi matin 19 juillet, à 8 h 01, entre deux trains de voyageurs, à proximité de Toulouse (*Le Monde* du 20 juillet), collision dans laquelle seize personnes ont été blessées, serait, selon la SNCF, la conséquence d'une erreur humaine. Dans un communiqué publié mardi dans la soirée, l'entreprise nationale indique en effet que cet accident a *« pour origine le non-respect de la signalisation »* par le conducteur du train tamponneur, le Toulouse-Latour-de-Carol. *« Le signal jaune*, précise le communiqué, *donnait au conducteur l'ordre de ralentir pour lui permettre de s'arrêter au signal rouge suivant. Ce signal rouge protégeait l'autorail immobilisé par une panne quelques dizaines de mètres plus loin. »* Or il semble que le mécanicien du Toulouse-Latour-de-Carol, un élève-conducteur dont l'identité n'a pas été révélée, ait laissé son convoi prendre trop de vitesse pour stopper à temps lorsqu'il vit le signal rouge.

Le conseil d'administration de la SNCF, réuni le mercredi 20 juillet, devait entendre un exposé de la direction de l'entreprise sur les circonstances des deux accidents récents – à la gare de Lyon à Paris et à Toulouse – et sur les mesures prises par la SNCF pour renforcer la sécurité, répondant ainsi aux préoccupations exprimées mardi par M. Michel Delebarre, ministre des transports. Le communiqué de la SNCF indique que les dispositions étudiées *« comportent, d'une part, un certain nombre de mesures déjà mises en œuvre et, d'autre part, des études plus approfondies dont les conclusions seront communiquées aux membres du conseil d'administration au cours d'une prochaine séance. (...) Dans ce cadre, la situation spécifique aux dessertes de banlieues fera l'objet d'un examen particulièrement attentif »*.

Tandis que la Fédération des cheminots CGT demande, après ce nouvel accident, *« la convocation d'urgence d'une réunion à la SNCF sur les questions de sécurité »*, et réitère son appel du 8 juillet dernier au ministre des transports *« pour que soient organisées rapidement des négociations avec tous les intéressés sur l'ensemble des problèmes de la profession, en particulier ceux liés à la sécurité »*, la Fédération CFDT des cheminots, elle, réclame *« un débat public sur la sécurité et le confort des transports publics »*, souhaitant que participent à ce débat les pouvoirs publics, la direction, les syndicats de la SNCF et les usagers.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Train d'enfer

Journée néerlandaise, le mardi 19 juillet, dans le Tour de France, avec la victoire de Van der Poel, à Pau, et celle de Van Poppel, à Bordeaux. Delgado conserve le maillot jaune, mais il est sur la sellette : des rumeurs laissent entendre qu'il a subi un contrôle antidopage positif.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Sur les 197 concurrents qui avaient pris le départ de la région nantaise, 164 rescapés ont franchi les Pyrénées. Mais il serait exagéré de dire qu'ils sont sains et saufs en retrouvant la plaine. Quinze jours d'une course nerveuse, qui empruntait un itinéraire extrêmement accidenté au-delà de Morzine, ont laissé des traces profondes dans le peloton. Neuf coureurs seulement ont concédé moins de quinze minutes à Pedro Delgado. A partir du 54ᵉ, le retard dépasse une heure et il atteint deux heures quarante-sept minutes pour la lanterne rouge, le Belge Wayenberg. Quant aux abandons, ils ont été spectaculaires, puisque Laurent Fignon, Jean-François Bernard, Charly Mottet et Urs Zimmermann, quatre des principaux favoris, se sont retirés, *malades*, à bout de forces ou démoralisés.

Le Tour est-il trop dur ? La présence dans le haut du classement de Boyer, Pensec et Roux, représentatifs de la nouvelle vague du cyclisme français, laisse à penser que les difficultés ne sont pas excessives. L'épreuve, il est vrai, évolue en permanence sous le signe du paradoxe. Bien que de nombreux coureurs se disent très éprouvés, elle n'a jamais été aussi rapide.

La moyenne générale s'élève à 39,170 kilomètres à l'heure et l'on a battu les records de vitesse à la sortie des Pyrénées : 48,927 kilomètres par heure le matin entre Tarbes et Pau, où Harry Van der Poel a gagné, sous le regard de Raymond Poulidor, son futur beau-père ; 42,274 kilomètres par heure l'après-midi, sur la route des Landes. Traditionnellement destinés aux Néerlandais – et la tradition a été, une fois de plus, respectée – l'étape bordelaise nous a restitué les routiers-sprinters, en particulier Van Poppel – l'homme du mardi – qui a remporté sa troisième victoire en surgissant du peloton dans les 50 derniers mètres.

Ces exploits flamands n'ont eu aucune influence sur les positions acquises. L'événement le plus important de la journée s'est produit dans la coulisse. Et il concerne Delgado, le porteur du maillot jaune, dont nous disions hier qu'il avait course gagnée... sauf imprévu.

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

Dix-septième étape
Tarbes-Pau
(38 kilomètres)

1. Van der Poel (PB), en 46 min 36 s (moyenne 48,927 km/h) ; 2. De Wilde (Belg.) ; 3. Phinney (EU) ; 4. Bontempi (It.) ; 5. Elliott (GB), tous même temps.

Classement général. – 1. Delgado (Esp.), 64 h 56 min 19 s ; 2. Rooks (PB), à 4 min 06 s ; 3. Parra (Col.), à 6 min ; 4 Bauer (Can.), 7 min 25 s ; 5. Theunisse (PB), à 7 min 54 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ
Huitième étape
Pau-Mont-de-Marsan
(74,5 kilomètres)

1. Simonnet (Fr.), en 1 h 48 min 18 s ; 2. Brenneman (EU) ; 3. Larsen (Norv.) ; 4. Odin (Fr.) ; 5. Vikstedt-Nyman (Fin.), même temps.

Classement général. – 1. Longo (Fr.), en 14 h 30 min 40 s ; 2. Canins (It.), à 1 min 30 s ; 3. Hepple (Austr.), à 10 min 59 s ; 4. Vikstedt-Nyman (Fin.), à 12 min 26 s ; 5. Chiappa (It.), à 13 min 37 s ; 6. Odin (Fr.).

● **Le PMU remboursera les « vrais » gagnants.** – Les turfistes qui le dimanche 19 juillet avaient été lésés à cause d'une erreur d'affichage commise par un juge du tiercé de Maisons-Laffitte seront indemnisés. Cette décision a été prise lors d'une réunion, le mardi 19 juillet, au ministère des finances, après que les représentants du ministère du budget de l'agriculture eurent demandé au Pari mutuel urbain (PMU) de payer les détenteurs de bordereaux 14-8-5. Le PMU devra verser une somme identique à celle touchée par les bénéficiaires de l'erreur, qui avaient misé 14-8-5. Ils recevront donc 2 172 francs, s'ils ont joué le tiercé dans l'ordre, et 249,50 francs s'ils ont parié dans un ordre différent. Le PMU a estimé à 60 millions de francs l'indemnisation de ces turfistes alors que les sommes réservées aux faux gagnants, qui avaient joué le 14-8-11, ont déjà été distribuées.

Pedro Delgado soupçonné de dopage

Bombe, le mardi 19 juillet, sur le Tour de France : selon une rumeur, dont Antenne 2 s'est fait l'écho, Pedro Delgado aurait été reconnu positif à la suite d'un contrôle antidopage, et Gert Theunisse serait dans le même cas.

Alors que l'épreuve se révèle très difficile et qu'elle bat néanmoins les records de vitesse, on pouvait s'étonner de la généralisation des analyses médicales négatives et, bien entendu, s'en réjouir. Or, voici que deux coureurs de premier plan sont aujourd'hui suspectés : le détenteur du maillot jaune et la principale révélation de la course.

Selon ces rumeurs, le contrôle antidopage positif de Delgado aurait été effectué après sa victoire dans l'étape contre la montre, à Villars-de-Lans. *« Je ne sais pas si je suis positif »*, a déclaré le coureur espagnol, interrogé mardi soir à Bordeaux. *« J'ai été contrôlé chaque jour depuis que je suis maillot jaune. Je ne comprends pas. »* Cet étonnement est partagé par le Néerlandais Gert-Jan Theunisse : *« Je n'ai pas été malade ces derniers temps, de sorte que je n'ai pas pris de médicaments. Quant aux produits dopants, je n'en utilise pas, bien sûr. »*

Il ne s'agit, certes, que de rumeurs mais, dans ce genre d'affaires, il y a rarement de fumée sans feu et si les indiscrétions demandent à être confirmées, on craint qu'elles ternissent la performance d'un champion aux qualités reconnues.

De son côté M. Jean-Pierre Courcol, directeur de la société du Tour de France, a fait savoir, par l'intermédiaire de M. Claude Sudres, son délégué à la presse, qu'il était au courant de ces rumeurs mais qu'il ne pouvait en tirer aucune conclusion avant d'être officiellement informé d'un éventuel contrôle positif du coureur espagnol.

M. Xavier Louy, le directeur de l'épreuve, a rappelé la procédure à suivre en cas de contrôle antidopage positif. *« Dans le Tour de France, le contrôle anti-dopage concerne les deux premiers de l'étape, le maillot jaune et deux coureurs tirés au sort. Les résultats sont envoyés par l'inspecteur médical au laboratoire. Lorsqu'il y a un cas positif, il prévient le président du jury des commissaires. »*

Selon la procédure habituelle, le commissaire doit alors informer par lettre recommandée l'Union cycliste internationale et la Fédération nationale du coureur concerné, seule habilitée à lui signifier officiellement le résultat du contrôle. Le coureur a droit à une contre-expertise avec le deuxième flacon, expédié à un laboratoire de son choix.

Si ce deuxième contrôle se révélait positif, Pedro Delgado serait rétrogradé à la dernière place de l'étape incriminée et, de plus, pénalisé de dix minutes. Compte tenu des délais de cette procédure, Pedro Delgado pourrait être déclaré vainqueur à Paris et déclassé par la suite. Un tel cas de figure s'est déjà produit avec Jérôme Simon dans le *Dauphiné libéré* 1983.

Communication

Selon Mᵐᵉ Catherine Tasca

Les chaînes privées doivent avoir des missions d'intérêt général

La réhabilitation du secteur public et la nécessité d'une responsabilité du secteur privé vis-à-vis de l'intérêt général, sont, en matière d'audiovisuel en France, les lignes directrices de l'action gouvernementale exposées, le lundi 18 juillet à Avignon, par Mᵐᵉ Catherine Tasca.

Le ministre délégué à la communication, qui s'exprimait aux Rencontres, organisées par les élus socialistes et républicains, en marge du quarante-deuxième Festival d'Avignon, a rappelé que, la France étant un Etat de droit, *« nous avons à respecter les procédures, on ne peut pas casser perpétuellement les textes ; nous devons prendre le temps en vue de décisions pour le long terme, afin qu'il n'y ait pas de nouvelles remises en cause »*.

Mᵐᵉ Tasca est disposée à *« faire le point avec les chaînes privées »*, mais elle a ajouté, que *« l'Etat ne peut pas répondre à leur attente, commandée par la rentabilité commerciale »*. *« L'Etat*, a-t-elle ajouté, *ne peut pas se résigner à avoir un secteur privé totalement dégagé d'une responsabilité d'intérêt général »*. La rénovation de l'instance de *« régulation »* de l'audiovisuel, devrait, selon elle, permettre de *« redéfinir les rapports entre état et secteur privé »*. Mᵐᵉ Tasca a déploré que *« le secteur public file le train au secteur privé »*. A ses yeux, il est nécessaire de *« réhabiliter »* le service public et de *« légitimer le rôle de l'Etat »*, par rapport à la classe politique, aux secteurs professionnels et dans la pensée des citoyens qui ne saisissent plus la nécessité de la redevance.

Le ministre a estimé, pour finir, qu'il fallait *« organiser les conditions d'une différenciation de la diffusion et de la production, à un moment où, en France, le développement de l'audiovisuel a abouti à une banalisation des programmes et à un niveau de la diffusion et de la production tiré vers le bas »*.

La CNCL autorise l'extension de M6 dans l'est de la France

NRJ décide de saisir le Conseil d'Etat

NRJ, faute d'avoir obtenu satisfaction devant la CNCL, a décidé de saisir le Conseil d'Etat. La radio privée maintient, en effet, les accusations formulées dans le recours gracieux qu'elle avait déposé en juin dernier, contre l'extension de M6 à Charleville-Mézières et à Bar-le-Duc. NRJ estime toujours contraire aux dispositons anticoncentration dans les médias la coexistence dans ces deux villes de cette chaîne, de RTL-Télévision et de RTL-Radio, dont la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) est respectivement actionnaire à 25 % (M6) et à 100 % (les deux antennes RTL). (*le Monde* daté 5-6 juin).

La CNCL, elle, en a jugé autrement. Dans sa dernière lettre d'information, la Commission nationale estime que *« la situation de la CLT est parfaitement légale et ne tombe en aucun cas sous le coup de la loi. »* Pour étayer sa position, la CNCL affirme tout d'abord que *« la CLT ne peut en aucun cas être regardée indirectement comme titulaire de l'autorisation de M6 »*, puisqu'elle n'y exerce pas d'influence prépondérante. La Lyonnaise des eaux, qui détient également 25 % du capital de M6, y jouit de pouvoirs égaux. La Commission relève ensuite que la réception de RTL-Télévision dans l'est de la France *« ne résulte que des débordements de son émetteur du grand-duché du Luxembourg »* et qu'elle ne saurait, *« au sens des dispositions de la loi française »*, être assimilée à une station autorisée en territoire français. La CNCL en conclut que la question du cumul d'une autorisation radio et d'une autre en télévision, *« ne se pose même pas »*.

P.A. G.

Quotidien récemment créé à Toulouse

« Le Courrier Sud » dépose son bilan

TOULOUSE
de notre correspondant

La SARL *le Courrier Sud*, éditrice du quotidien du même nom récemment créé à Toulouse, a déposé son bilan, mardi 19 juillet, devant le tribunal de commerce de la ville. La liquidation de bien pourrait être prononcée vendredi prochain.

C'est le 6 juin 1988 qu'était lancé le quotidien. Il prenait la succession d'un autre titre, le même en fait, mais hebdomadaire, dont la parution avait été suspendue à la fin de l'année 1987. *Le Courrier Sud*, quotidien que ses créateurs voulaient imposer comme un journal toulousain, *« capable de prendre de la distance et de la hauteur sur l'événement »*, chercha très vite à marquer ses différences avec *la Dépêche du Midi*, le vieux *« journal de la démocratie »*, du radicalisme et de la famille Baylet.

Dirigé par un imprimeur toulousain et par M. Michel Démelin, ancien correspondant du *Quotidien de Paris*, *le Courrier Sud* ne tarda pas à annoncer la couleur : à droite, il se voulait un soutien fidèle de M. Dominique Baudis, maire de la ville et alors président du conseil régional.

Le 13 juillet dernier, la direction annonçait une suspension de parution pour la durée des vacances, *« afin d'affiner et de tester la formule »* pour une reparution à la rentrée. *« Les résultats des premières semaines de vie du quotidien n'ont pas répondu aux espérances... L'argent n'est pas rentré »*, écrit aujourd'hui M. Michel Laborie, PDG de l'entreprise, qui espère néanmoins *« repartir en septembre »*. Les quarante-huit salariés du journal, dont trente journalistes, ont cependant été licenciés. Avec mille cinq cents à deux mille exemplaires quotidien vendus en juillet, le journal était loin de ses objectifs.

Fruit d'un tour de table tenu secret jusqu'au bout, *le Courrier Sud* a bénéficié du soutien de certains annonceurs régionaux discrètement encouragés par M. Dominique Baudis. Le montage financier devait permettre au quotidien de disposer d'un fonds de trésorerie. La défection, les hésitations de quelques-uns, inquiets probablement d'une sortie maintes fois différée et de l'accueil réservé par le public au quotidien, ont suffi à mettre à mal l'édifice dont la fragilité apparait aujourd'hui au grand jour.

Malgré quelques opérations publicitaires rondement menées, comme l'annonce d'une candidature à la reprise du quotidien *le Sport*, *le Courrier Sud* n'est jamais réellement parvenu à convaincre le monde toulousain des affaires, dont la communauté d'intérêts avec *la Dépêche du Midi* a étouffé dans l'œuf les velléités de participation à l'entreprise.

Après l'échec de *l'Autan*, un hebdomadaire de gauche lancé en 1977 par de jeunes journalistes désargentés, et celui du quotidien *Toulouse Matin*, qui n'a pas survécu à ses contradictions, la disparition du *Courrier Sud* soulignerait, si besoin était, les difficultés qu'il y a à implanter une publication nouvelle, à Toulouse en particulier.

GÉRARD VALLÈS.

Deuxième vague d'enquêtes du CESP

L'audience de TF 1 se tasse au profit des nouvelles chaînes

TF 1 obtient 40,3 % de part de marché du lundi au vendredi et Antenne 2, 28,2 % selon la deuxième vague du sondage annuel du CESP sur l'audience des radios-télévisions, réalisé du 11 avril au 11 juin 1988. Avec 11,6 %, FR 3 devance, de son côté, très légèrement la Cinq (11 %), Canal Plus (3,9 %) et M 6 (3,3 %) fermant la marche

Ce sondage est réalisé en quatre vagues auprès d'un échantillon annuel de seize mille personnes, chaque tranche de quatre mille sondés étant représentative de la population de quinze ans et plus. Calculé sur la population totale et non sur la zone de réception des chaînes, il prend en compte cette année, pour la première fois, la population étrangère.

Lors de la première vague réalisée du 15 février au 28 mars, TF 1 avait obtenu 43,7 % de part de marché, Antenne 2 28,6 %, FR 3 9,5 %. La Cinq 10,6 %, Canal Plus 4 % et M 6 2,5 %.

Pour les radios, le sondage, qui ne précise pas le score de France-Inter et des stations de Radio-France, accorde à RTL 25,6 % de part de marché du lundi au vendredi (contre 22,2 % lors de la première vague). Europe 1 est à 12,4 % (contre 11,2 %), NRJ à 9,9 % (contre 9,2 %) RMC à 6,6 % (contre 6 %). L'ensemble des périphériques obtient 45,5 % de part de marché contre 40,7 %, les radios locales privées 33,9 % (contre 36,2 %) et les « autres radios dont les stations de Radio-France » 20,6 % contre 23,1 %.

ARTS ET SPECTACLES

AVIGNON 88

Vassiliev est là, et il « assure »

L'ENGOUEMENT pour les Soviétiques est en passe de remplacer la folie espagnole. Dans l'un et l'autre cas, à la base, il y a l'avidité de connaître des gens qui, pour des raisons historiques opposées, ont été isolés de notre monde occidental. Dans l'un et l'autre cas, le contact s'établit par le biais de la culture mais avec une différence notable : la saison espagnole de Paris s'est organisée l'an dernier autour d'une exposition des chefs-d'oeuvre passés ; l'automne soviétique rassemblera des artistes d'aujourd'hui dans les domaines du théâtre, du cinéma, de la littérature.

Ce qui se passe ici au Festival ? Le spectacle de Vassiliev (le Monde *du 20 juillet*), Six personnages en quête d'auteur, *en attendant la pièce de Boulgakov*, Ce fou de Jourdain, *plus les rencontres et débats : une sorte d'avant-première. Très prometteuse. Les représentations se donnent à bureau fermé et il suffit d'annoncer la présence d'artistes soviétiques quelque part pour que la foule s'agglutine.*

Catogan, barbe raspoutinienne, tout de noir vêtu, le metteur en scène Anatoly Vassiliev est très demandé, et il « assure ». Il écoute attentivement, comme si c'était chaque fois la première fois, l'inévitable demande à propos des années de censure, des bienfaits et limites de la « perestroïka ». Au débat organisé par la Croix, *il a répondu longuement à chaque question, ce qui en a limité le nombre. Après avoir raconté par quelle ruse il avait pu tromper la commission qui contrôle les spectacles (c'était avant Gorbatchev), il a dit ne pas avoir souffert de la censure* « par chance ou parce qu'il est doué pour le compromis ».

Il a suffisamment tourné en Europe pour se faire une idée de ce que l'on attend de lui : « Sauf en Yougoslavie, qui est un pays frère, on peut résumer ainsi l'opinion des Occidentaux : nous avons voulu être libres et nous avons gagné. Mais ce que vous voyez s'est préparé pendant les années Brejnev. Vous recevez une impression d'effervescence, je dirais que nous vivons une période de stagnation. Nous avons travaillé au renouveau d'un théâtre qui doit à présent affronter l'épreuve de la liberté. »

VASSILIEV dit à peu près qu'il ne faut pas confondre liberté et fascination de l'Occident. Il se situe nettement par rapport au problème tchèque, mais demeure évasif à propos de l'Arménie « qu'il ne connaît pas plus que la censure ». *Manifestement, la politique n'est pas le sujet qui l'intéresse ; il préférerait discuter esthétique théâtrale. Quand on lui demande s'il renie sa formation première, il explique (en précisant* « Je parle en mon nom ») *que, pendant longtemps, il y a eu en URSS un théâtre social très fort, mais qui peu à peu s'est épuisé.* « Il faut trouver un autre chemin. Les hommes de la « perestroïka » ne considèrent plus les créateurs seulement comme des citoyens, mais comme des individus, et c'est la meilleure des choses. A présent, nous devons accomplir le saut de la mort et retrouver la force des années 20 et 30. ».

Parmi le public, il y avait des Russes d'ici, qui écoutaient parler leur langue en hochant la tête, en souriant tendrement sans se soucier du discours. Juste pour cette musique intime des mots. Il y avait également d'autres Soviétiques. Vassiliev les a invités à parler. Ils ne se sont pas manifestés. Répondant à un spectateur, Vassiliev a rendu hommage à Lioubimov. Il est toujours resté sur une sorte d'aimable réserve. On peut penser que l'esprit frondeur des Occidentaux lui apparaît comme un jeu de provocation puérile.

COLETTE GODARD.


PASCAL VICTOR/ENGUERAND

OFF

Un classique pour le Théâtre-Action

LE vieux Grenoble, au soleil, a des airs d'Italie. On sirote sur la petite place où s'érige la statue de Bayard. Tout le monde la salue, l'interpelle, comme dans un film populiste. Renata Scant, grande, sculpturale, la chevelure déployée d'un fauve sombre, est dans son fief. Pourtant, elle n'est pas grenobloise d'origine. Elle est venue s'installer dans la cité dauphinoise en 1971 après une expérience de comédienne de la décentralisation, à Reims avec André Mairal puis à Chalon-sur-Saône avec Francis Jeanson. Elle a fondé le Théâtre-Action avec son frère Jean-Claude qui, plus tard, animera en Provence le Théâtre de l'Olivier. En 1975 un enseignant, Fernand Garnier, vient la rejoindre. Lui écrit, assure la gestion administrative, dirige l'activité socio-culturelle : ateliers d'écriture, travail sur l'invention orale, stages pour des éducateurs spécialisés, etc. Elle, écrit aussi, notamment des pièces pour les enfants, joue et met en scène.

L'un et l'autre sont d'abord engagés dans un théâtre d'intervention sur des thèmes d'actualité. La ville leur attribue une petite école désaffectée, puis finalement, après une autre étape, un petit théâtre de 100 places. Les aides publiques peu à peu s'étoffent. Conventionné par la Direction du théâtre, le Théâtre-Action bénéficie à ce titre d'une subvention annuelle de 750 000 F. La ville lui accorde 380 000 F et le maire, Alain Carignon, laisse espérer une augmentation qui établira la parité avec l'Etat.

Depuis trois ans, le Théâtre-Action a délaissé le théâtre d'intervention pour un répertoire classique dans lequel s'inscrit ce *Candide* que Renata a adapté en essayant *« d'être le plus près possible de la langue de Voltaire »* et qu'elle présente en off. En fait, c'est là un retour à une tradition ancienne puisque de 1974 à 1981, chaque été, le Théâtre-Action s'était manifesté à Avignon, le plus souvent à la Croix des Oiseaux.

« Chaque fois nous étions déficitaires, mais la troupe s'est fait connaître ainsi. Cela reste une nécessité aujourd'hui. »

Tout en maintenant le rythme de ses activités multiples le Théâtre-Action s'est fait depuis quatre ans le promoteur d'un festival de théâtre européen.

J.-J. L.

★ Lycée Frédéric-Mistral à 21 h 30. Du 15 au 30 juillet.

« Les Nouveaux Messieurs », de Jacques Feyder

Les socialistes en noir et blanc

PAUL VALÉRY évoque, dans un poème de *Charmes*, un *« arbre formé de quatre jeunes filles »*, un olivier semble-t-il, dont les ramures d'argent se sont scindées en quatre gerbes. Après Ovide, Valéry avait bien vu que les arbres, parfois, sont des personnes. Qui oserait nier que les deux anges gardiens du Festival d'Avignon sont les deux platanes géants du cloître des Célestins ? Ils sont les Philémon et Baucis de l'art dramatique. Ils donnent aux comédiens une leçon de santé.

Cette année 1988, ils tiennent entre eux deux, à bras tendus, non pas une toile peinte de théâtre, mais un écran de cinéma. Leçon de sagesse, cette fois : les planches et l'écran ont toujours fait, non pas quand même bon ménage, mais une excellente union libre. Aux débuts du muet les producteurs pensaient que les cinémas allaient avant tout diffuser des pièces de théâtre filmées, classiques, drames historiques, boulevard.

Avignon présente justement, dans ses *Rencontres cinématographiques*, un film de 1928 adapté d'une pièce de Robert de Flers et Francis de Croisset, *les Nouveaux Messieurs*, créée en 1926 au Théâtre de l'Athénée (lequel n'était pas encore dirigé par Jouvet).

La pièce mettait en jeu des protagonistes politiques, sénateurs, ministres, un dirigeant de la CIT (Confédération internationale du travail). Une comédienne, pas très douée, se permettait du va-et-vient entre un comte sénateur de droite, qui l'avait fait engager à la Comédie-Française, et un secrétaire général adjoint de la CIT, moins « galetteux » mais plus frais.
Partant d'un axiome étrange selon lequel *« un socialiste ministre n'est pas un ministre socialiste »*, nos deux auteurs déclaraient, dans une préface : *« Les nouveaux messieurs, ce sont ceux que l'évolution sociale fait passer du peuple à la bourgeoisie. Notre héros, qui est un militant du socialisme, est un brave garçon. Nous n'avons pas avili l'adversaire. »* Vous voyez le ton.

Ce *« brave garçon »* socialiste ne cesse, sous la plume de MM. de Flers et de Croisset, de pas mal débloquer tout de même. *« La liberté ! Si vous saviez ce que je m'en fous ! Voilà quarante ans qu'on se paie notre tête, avec ce mot-là ! »* dit-il entre autres choses.

Le comte sénateur observe, de son côté, que ce militant de la CIT, une fois devenu ministre du travail dans un gouvernement de gauche, case ses copains du parti partout : *« L'administrateur de la Comédie-Française, il y a quinze jours, était encore le chef de l'entrepôt d'Ivry »*, constate le comte sénateur, inquiet pour sa protégée car il ne sait pas que, pour elle, l'adversaire lui aussi est aux petits soins.

Alors que cette pièce outrageusement « réac » faisait salle comble – elle était jouée par deux vedettes, Victor Boucher et Gaby Morlay, – tomba une nouvelle stupéfiante : un cinéaste marqué à gauche, Jacques Feyder, adaptait *les Nouveaux Messieurs* au cinéma.

Peu connu, peu célébré dans les histoires du cinéma, *les Nouveaux Messieurs* de Jacques Feyder est un chef-d'œuvre, l'un des trois ou quatre sommets du cinéma muet français. Et Feyder a carrément renversé la vapeur.

Nous assistons à des séances au Palais-Bourbon (le sénateur est devenu député), nous participons à des manifestations ouvrières. Des séquences analysent pourquoi et comment un responsable syndical est amené, parfois, à « calmer ses troupes ».

Les Nouveaux Messieurs sont, plan par plan, de vraies estampes, comparables à celles d'un Daumier, d'un Degas. Degas vient à l'esprit parce que, en vrai imagier du muet, Jacques Feyder a remplacé l'actrice de la Comédie-Française par une danseuse de l'Opéra : les séquences de cours de danse, de ballet, et aussi celles des coulisses ou du foyer de l'Opéra, où les messieurs en habit et gibus noir entourent les danseuses en maillot blanc, sont des suites d'images de toute beauté, des plans de grande anthologie. Côté politique même, les séquences de la Chambre, celles aussi d'une incroyable inauguration d'on ne sait quoi à Condé-sur-Escaut, sont magnifiques. Feyder réalise aussi une merveille en alliant les deux domaines : le ministre des beaux-arts, à la Chambre, s'endort sur son pupitre pendant une séance de nuit, et il rêve que tous les députés, les assis, l'orateur, le président, sont des danseuses de ballet. C'est du délire, ce n'est même pas comique tellement c'est beau.

La vie de l'art est étrange. Ce film n'est montré jamais, nulle part, parce qu'il est en noir et blanc, et muet. Or, au théâtre, le succès d'un Strehler vient pour une part de ce que ses mises en scène sont sans couleur, pratiquement noir et blanc. Et le « théâtre muet », comme naguère *le Regard du sourd* de Bob Wilson, ou tout récemment le spectacle quasiment silencieux de Claude Régy, *Trois voyageurs qui regardent le soleil se lever*, ne déroute aucunement le public, au contraire.

Le grand pianiste Martial Solal accompagnait la projection des *Nouveaux Messieurs*, comme il était d'usage au temps du muet. Solal improvisait avec beaucoup de talent et de présence d'esprit. Parce qu'il était trop pris par les images du film, ou parce qu'il pensait que le silence c'est beau aussi, il cessait de jouer durant de longues périodes. Ces silences étaient d'un vrai musicien.

MICHEL COURNOT.

Autour d'André du Bouchet

Convulsions et confidences

Des lectures et une exposition pour une approche pédagogique d'un poète majeur : le Festival d'Avignon accueille cette année André du Bouchet.

CETTE œuvre n'est pas à grand spectacle, même quand une scène lui est donnée au Festival d'Avignon. Si André du Bouchet s'est occupé d'écriture théâtrale, c'est seulement dans son travail de traducteur, en animant les dialogues de *la Tempête*, de Shakespeare, ou, plus encore, en interprétant la formidable épopée linguistique de *Finnegans Wake*, de James Joyce. Pour cette raison, deux des quatre matinées consacrées au poète à la chapelle des Cordeliers ont été réservées à ces deux aventures de traduction. Proférés par Alain Cuny, vociférés et « bouffonnés » par Jean Gillibert (à qui Frédérique Ruchaud donnait une réplique plus discrète), les échos des mots de Shakespeare et de Joyce ont fait vibrer les amateurs de convulsions langagières.

L'atmosphère était tout autre pour les lectures des textes personnels, si l'on ose dire, du poète. En proposant lui-même une traversée de son œuvre, André du Bouchet a mis en évidence son caractère de « *work in progress* ». Et sa voix a rendu sensibles, plus encore que ne font les blancs de la page, les incessants déplacements et dérobades de ce « motif » très concret et très abstrait, parce qu'il est un paysage en même temps qu'une métaphysique.

Alors que le poète accusait ainsi les failles, les achoppements de sa création, quatre comédiens ont au contraire fait ressentir l'unité quasi architecturale de l'œuvre en mettant en espace ses subtils jeux d'équilibre. François Kergourlay, Sonia Emmanuel, Olivier Peigné et Anne Wiazemsky ont prouvé qu'une lecture de poèmes n'implique pas forcément le pathos et la dramatisation artificielle ; que les mouvements des corps, les variations d'intensité des lumières, peuvent manifester les lignes de force d'un texte avec plus de justesse que tous les effets vocaux.

A Michel Sidoroff, qui réalisait ces « lectures » pour France-Culture, manquait cependant l'un des meilleurs outils d'introduction à l'œuvre d'André du Bouchet : la confrontation de ses textes avec les œuvres de peintres, sculpteurs et dessinateurs qui ont accompagné leur gestation depuis plus de trente ans. Comme l'exposition organisée à Paris par le Centre national des lettres (*le Monde* daté 10-11 juillet 1988), celle de la bibliothèque Ceccano, en Avignon, est particulièrement éclairante, avec des œuvres de Giacometti, Bram van Velde, Tal Coat ou Geneviève Asse, qui constituent mieux qu'un commentaire des livres du poète.

Les organisateurs, Serge Jevin et Pierre Gaillard, ont par exemple mêlé des brouillons de du Bouchet et des gravures et dessins de Tal Coat (dont d'admirables crayons comme *Paysage de Truinas* et *Vols*) : si bien que les biffures et taches du texte raturé semblent préfigurer celles des futures « illustrations » qui fixeront en quelque sorte, par l'encre, la mine de plomb ou l'aquatinte, les étapes d'une genèse.

Autre effet d'écho assez émouvant, ménagé par cette exposition : la présentation d'un manuscrit de Paul Celan traduisant en allemand quelques pages de son traducteur. L'Europe des poètes n'a pas attendu 1992.

BERNADETTE BOST.

Nicole Mossoux et Marc Monnet

Les rites et les sons

Rites de dévoration dans un trio pour réfrigérateur, danseuse et dîneur. Jeux de sons et d'échos. La jeune danse européenne s'inspire des « performances ».

DANS *les Petites Morts*, de Nicole Mossoux, présentées dans le cadre de la « carte blanche » à Karine Saporta, le réfrigérateur n'a pas la présence la moins inquiétante ; il est tapi dans l'ombre, mais son ventre est lumineux quand il s'ouvre. C'est de lui que sort la danseuse, la tête en bas : c'est dans ses bras glacés qu'elle revient plusieurs fois se blottir, en position de fœtus, yeux clos.

Le dîneur est assis à une toute petite table couverte d'une nappe blanche. Une assiette vide, des couverts et une bouteille de vin rouge sont posés devant lui. Très lentement, entre de longues plages d'immobilité absolue, il accomplit de menus gestes : il fait tourner son couteau entre ses doigts, prend sa serviette et s'en essuie méthodiquement les mains, se balance doucement sur sa chaise, etc. Au sol, sur plusieurs mètres, il y a un embrouillamini de tuyaux, comme des spaghettis géants à la tomate, vomis là par quelque Gargantua.

Sortie du frigo, donc, la danseuse est désirable comme la nourriture. Frisée comme une chicorée, dorée comme un gratin dauphinois, souple comme une tagliatelle. Elle a un curieux petit visage de Méphistophélès aveugle, et porte une sorte de barboteuse. Elle rampe, se convulse, roule sur le sol, ses mouvements sont à la fois lents et violents. Elle monte sur une autre table. Victime offerte ? Elle semble célébrer un autosacrifice, à la fois douloureuse et ivre de jouissance. Ses mouvements deviennent frénétiques, elle est agitée de tremblements. Plus tard, elle se saisira d'une paire de ciseaux avec lesquels elle fera mine de se blesser le bas-ventre. Le seul regard qu'elle échangera avec le dîneur marquera la fin du spectacle.

Le petit psy qui sommeille en chacun de nous rêve à la riche symbolique de l'acte de manger, aux troubles faims et aux sombres désirs qui se cachent dans nos rapports compliqués à la nourriture.

Nicole Mossoux a sûrement quelque chose à dire. Mais elle ignore encore, comme beaucoup de jeunes créateurs, les vertus de la concision : ses *Petites Morts* sont trop longues de moitié. Pourtant le mets, tel qu'il est, laisse au palais un goût assez épicé pour qu'on ait envie de tâter de la prochaine préparation.

Marc Monnet prévient d'entrée de jeu : *« Ceci n'est pas de la danse ! »* Sa compagnie, au nom avenant de « Caput Mortuum » (tête de morts), a été créée, dit-il, *« pour répondre à une demande spécifique, celle de repenser l'opéra, le rapport entre le son et la scène »*. Bigre ! Que voyons-nous, qu'entendons-nous dans *A corps et à cris* ?

Cernés par quatre tourelles métalliques, éclairées par des spots au ras du sol ou suspendus, trois interprètes en combinaison rayée, vilainement maquillées et perruquées, produisent du son. Soit avec leurs pieds, en tapant, trépignant, sautant sur des plaques de contreplaqué ; soit avec leur gorge et leur bouche : cris, gloussements, chuintements, râles, onomatopées, claquements de langue, etc. Une bande-son (des haut-parleurs sont abrités dans les tourelles) entre en jeu avec elles : tantôt elle renvoie l'écho, tel quel ou déformé, de leurs bruits, tantôt elle émet les siens propres, voix aiguës, battements de cœur, lente respiration, fracas de machine.

On voudrait percevoir les règles de cette dialectique entre son « live » et son enregistré, on n'y parvient pas. Très vite, l'invention sonore apparaît extrêmement limitée, les mêmes effets se répètent. Ce spectacle, créé avec succès aux MANCA de Nice (*le Monde* du 12 avril), constitue pour le public un excellent exercice de patience et de maîtrise de ses nerfs. Pourtant, nombre de spectateurs, ingrats, prennent la fuite, et d'autres, à la fin, osent réclamer « Remboursez ! », réaction stupéfiante en Avignon, où l'on a l'enthousiasme facile.

SYLVIE DE NUSSAC.

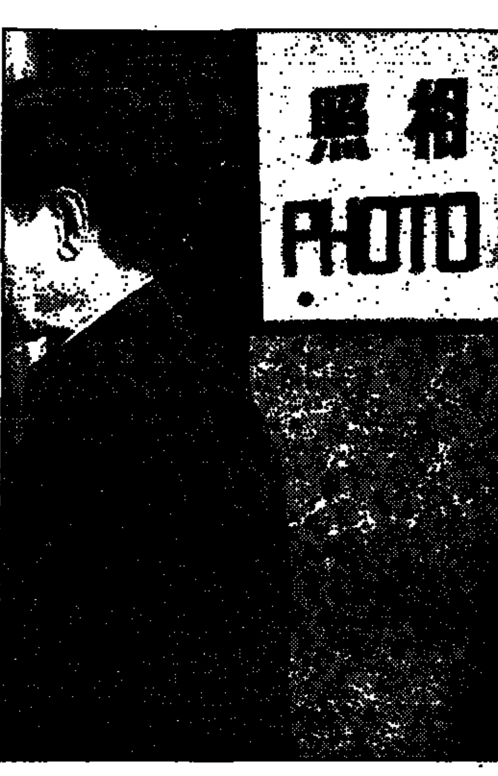
★ Contrairement à ce qui avait été annoncé (*le Monde* du 6 juillet), Lila Greene, Sidonie Rochon et Ella Wollinston ne participeront pas à la soirée d'hommage à Hideyuki Yano, le 29 juillet. On verra uniquement des films et des vidéos sur le travail du chorégraphe.

● **Festival estival de la Somme.** – Dans le cadre magnifique de l'abbatiale gothique qui jouxte les locaux de l'abbaye de Saint-Riquier, le département de la Somme organise des concerts. Le 23 juillet, des œuvres de la Renaissance, interprétées par l'ensemble vocal Deller Consort. En clôture, la *Symphonie en la majeur KV 20* de Mozart par la Philharmonie de chambre de Pologne, qui accompagnera également Patrick Gallois dans l'intégrale des *Concerti pour flûte* et, avec Frédérique Cambreling, le *Double concerto pour flûte et harpe*.

★ Renseignements au 22-28-81-52.

PHOTO

Bilan des XIXes Rencontres d'Arles



K. KUGEL


J. DIEUZAIDE

Le théâtre antique où ont lieu les soirées.

Wu Yin Xian, 1988.

L'éternel recommencement

De la Chine, originale et forte surtout quand elle est fidèle à ses traditions, aux surprises du Guatemala, de la danse et du cinéma, un festival à risques, plutôt réussi, mais assombri par le raté des soirées.

BATIR un programme en trois mois, jeter un pont entre les disciplines, séduire le grand public et les professionnels, assurer le spectacle tout en restant fidèle à ses goûts, tel est le pari difficile qu'avait à relever Claude Hudelot, le nouveau directeur des Rencontres d'Arles.

Il est certes loin d'avoir atteint tous ses objectifs. Le microcosme photographique a pourtant vécu durant huit jours sous sa houlette, au rythme frénétique des rencontres et des débats. Grâce à lui, Arles 1988 a retrouvé ce climat de fête qui en fait un rendez-vous unique.

Annoncée comme une révélation, la photo chinoise a tenu ses promesses. 1400 clichés pris par quelque cinquante opérateurs, logés sur quatre étages, au même lieu, restituent ses multiples facettes. Le plus attendu était Wu Yin Xian, sage de quatre-vingt-huit ans, au phrasé dodécaphonique, venu en personne recevoir l'hommage rendu à son pays. Ce témoin de la révolution épouse au millimètre la gestuelle du jeune Mao discourant. Toute son œuvre, au format de timbre-poste, est un chant d'amour, fraternel et militant, comme le rappelle un film de 1939, miraculeusement sauvé par Charles-Henri Favrod.

La photographie chinoise, partagée entre un courant progressiste et la tentation d'imiter la peinture, est un art essentiellement figuratif, le moyen le plus sûr de comprendre et de transcrire l'évolution d'une société. Vues nocturnes urbaines de Zhang Hai Er, scènes instantanées de Liu Yi, récit de l'arrestation d'un voleur par le géant Ling Fei, envol d'un champion de ping-pong ou sauvetage d'un adolescent de la noyade, ces documents sont d'une candeur salubre. Ils oscillent entre la photo de presse et les illustrations de carte postale avec des échappées vers la publicité ou la mode.

La tradition équestre

Malgré l'apparent désordre de l'accrochage, ce copieux ensemble révèle d'entrée l'existence d'un immense photographe. Il s'agit de Chen Bao Cheng, cinquante-cinq ans, petit homme frêle, forcément souriant, dont les photomontages s'inspirent de la tradition picturale équestre. D'une puissance esthétique impensable dans nos contrées, cette admirable série a été réalisée sur les hauts plateaux, dans le nord du Shanxi. Chen transforme ses poneys en fastueux attelages déferlant des nuages. Ses cadrages très travaillés, ont une aura poétique digne de Kurosawa et de... Cecil B. De Mille.

La Chine est aussi un pays en or pour les Européens, qui, depuis cinquante ans, n'ont cessé de poser sur elle un regard distant, moins intérieur, plus cultivé.

Sans éviter toujours les clichés de voyage ni les avatars du folklore. Au document ethnographique, saisi pour *Life* en 1945 par Dimitri Kessel — il maîtrise avec clarté l'ivresse du dépaysement, — succède aujourd'hui la finesse des miniatures de l'Italienne Sandra Petrillo. Si Capa et Henri Cartier-Bresson accompagnaient l'Histoire, on en explore aujourd'hui les marges. Michel Delaborde, en soixante planches et 7 mètres de cimaises, restitue la luxuriance des architectures. Dans *Pékin, pour mémoire*, Jean-Louis Boissier conte le récit d'un trajet transcrit pas à pas à raison d'une vue par minute, durant douze heures. Michel Semeniako projette de nuit, sur des paysages de pierre, son rêve d'une Chine idéale.

Cette gestuelle calligraphique trouve son point d'orgue dans la rythmique envoûtante des films tournés en 1950 par Namuth sur Pollock. C'est le visage de l'art aux prises avec le temps que tente de saisir ce reporter-portraitiste en cernant Jasper Johns, Cornell ou De Kooning. Ce projet se prolonge avec son reportage, inédit en Europe, sur les Indiens du Guatemala symboliquement résumé par *The Dying Man* (1981), portrait frontal d'un jeune Indien, posant entouré de sa famille, deux heures avant sa mort.

Face au Rhône, dans un grenier à sel, se côtoient les chefs-d'œuvre de la danse assemblés par l'Américain Bill Ewing : Lois Greenfield, Mapplethorpe et Lynne Davis, un éblouissant catalogue d'expressions qui offre une sensation autrement aérienne que les 200 tirages sur la publicité réunis à l'Espace Van Gogh, décevant pêle-mêle d'où émerge, seule, la cohérence romanesque de Jean Larivière.

Des soirées mal dosées

Autre bonne surprise, Gundula Schulze — un vrai choc — et le Suisse Jean-Pascal Imsand, vingt-huit ans, lauréat du prix Kodak européen (70 000 F), dont les montages oniriques méritent amplement d'être exposés à Paris. Favorisée début juillet par la pluie, l'initiative de la FNAC a elle aussi connu le succès. Répartis dans trois salles, 1500 spectateurs ont apprécié les 56 films de photographes-cinéastes projetés à raison de six heures par jour. La série « Photo-roman », produite par la SEPT et par l'INA, a prouvé le bien-fondé de son projet avec la réussite de *Chambre noire*, de Roland Allard. On ne peut en dire autant d'*Arrêt sur image*, trop souvent conçu à contresens.

Ces soirées, mal dosées, trop riches ou inconsistantes, frappées d'inexcusables défaillances techniques, suscitèrent jusqu'au malaise, pugilats et chahuts. A cela, deux raisons essentielles : trop de vidéos, pas assez de photos. Le programme d'un festival spécialisé ne se gère pas comme celui d'une maison de la culture.

Mais Arles 88 n'est pourtant pas un échec. Près de 16000 spectateurs ont assisté aux 7 soirées, plus du double ont visité les 20 expositions en huit jours. Patronnés par Ilford, les 43 stages ont accueilli 460 participants, dont 22% d'étrangers, représentant 18 pays. C'est aussi le seul point du globe où on a pu voir des Chinois danser le flamenco sous un soleil de plomb.

PATRICK ROEGIERS.

★ L'ensemble des expositions se poursuivent jusqu'au 15 août. Le catalogue général est assuré par un numéro spécial de la revue *Caméra International*, 80 F.

★ Le Prix du livre a été attribué à *Barcelona Ciutat Imaginada*, de Manel Esclusa.

Quelques excentriques

COMME il se doit, les Rencontres d'Arles accueillent aussi quelques « marginaux » qui profitent de l'occasion. Ainsi, Marie-Pierre Vincent, qui expose sous un chapiteau les portraits de son tour de France photographique.

Cette jeune femme délurée de trente-trois ans, ancienne photographe au Châtelet, ausculte les profondeurs de l'Hexagone à partir de son camion, en compagnie de son chien Kodak. Dressant sa tente sur les places villageoises de Bretagne ou de Lorraine, elle tire le portrait en pied des autochtones souriants. Entre Sander et Jacques Tati, cette chronique itinérante se laisse voir avec une bonhomie sympathique.

Du grenier où Edouard Mérino explore ses délires « conceptionnels » au salon de thé où le Lyonnais Raymond Viallon propose un choix d'images de la galerie « Vrais rêves », la photographie incite à sortir des sentiers battus. A 25 km d'Arles, au Mas de l'Enfant, on peut voir les « aberrations chromatiques » conçues à Rome par Marguerite Seeberger, à partir de masques étrusques. Tiré sur cibachromes géants, ce travail se ponctue par une installation de « camera obscura » recélant des scènes érotiques.

P. R.

★ Mas de l'Enfant, route des Carrières, 13570 Barbentane. Jusqu'au 30 août.

CINÉMA

Le calvaire de Scorsese

La Dernière Tentation du Christ, de Martin Scorsese, dont la sortie américaine est prévue pour la fin de septembre, provoque déjà des polémiques. Le 11 juillet, au cours d'une conférence de presse, un groupe de responsables religieux californiens appelait au boycottage des films et des salles du consortium MCA si sa filiale, Universal, distribuait le film.

IL y a plus de quinze ans que le metteur en scène Martin Scorsese rêvait de porter à l'écran le livre de Nikos Kazantzaki — publié chez Press Pocket, — *la Dernière Tentation*. Le roman avait fait scandale lors de sa publication à Athènes en 1954. Sur la croix où il va mourir, Jésus éprouve en un éclair sa dernière tentation : celle de ne pas avoir vécu les épreuves de la Passion. Au lieu de périr pour sauver l'humanité, il s'est marié, a eu des enfants, et mène la vie paisible d'un homme simple et heureux. Mais l'ultime tentation s'efface. Jésus se retrouve sur la croix. Il accomplira sa mission, et le monde sera sauvé. L'Eglise orthodoxe cria à l'hérésie. Le Vatican mit l'ouvrage à l'index.

Martin Scorsese boucla l'adaptation du livre avec l'aide de Paul Schrader et de Jay Cocks. Les obstacles au financement du projet seront nombreux. En 1983, la Paramount avait décidé de produire le film avec Aidan Quinn dans le rôle de Jésus. La production est brutalement interrompue à un mois du tournage en raison des pressions exercées par des groupes fondamentalistes. Scorsese vient alors chercher une partie de son financement en France. Jack Lang, ministre de la culture, annonça son concours, sans résultat effectif. Enfin, en automne 1987, le tournage démarre au Maroc, avec Willem Dafoe, Barbara Hershey, Harvey Keitel et David Bowie dans les rôles de Jésus, Marie-Madeleine, Judas et Ponce Pilate. A la veille de Noël, le film est en boîte. Le combat pour la distribution commence.

En avril dernier, une lettre circulaire de John Probst — ministre baptiste et fondateur de Media Focus, un organisme qui se propose de surveiller et de conseiller studios et chaînes de télévision sur la « bonne » manière d'approcher les choses de la Bible, — exhorte ses lecteurs à exprimer massivement auprès de Tom Pollock, PDG de MCA, leurs inquiétudes quant au caractère « blasphématoire » du film. La lettre stigmatise l'audace avec laquelle le cinéaste (comme le romancier) ose entrer dans l'esprit du Christ et y lire ses pensées.

Pour tenter de désamorcer la bombe, Universal engage un certain Tim Penland, conseiller en marketing, spécialisé dans les rapports avec les communautés chrétiennes, tant catholiques que protestantes (il a déjà conseillé la Warner sur *les Chariots de feu* et *Mission*). A lui de calmer les parties en présence. C'est le même homme qui, aujourd'hui, a pris la tête des protestataires. Selon Penland, Universal serait revenue sur sa promesse écrite de montrer le film à un *« groupe choisi de responsables chrétiens, afin d'écouter leurs suggestions »*. La maison de distribution est également accusée d'avoir divulgué une version délibérément erronée du contenu du film. Les pasteurs présents à la conférence de presse du 11 juillet estiment — sans avoir vu le film, mais après avoir étudié deux versions du scénario — que l'œuvre *« fait de Jésus un homme mentalement dérangé, tenaillé par ses sens, qui a convaincu Judas de le trahir »*.

Aussi demandent-ils à Universal sa destruction *« pour éviter qu'il soit vu ou vendu »*. Universal parle de *« censure »*, évoque *« la longue tradition américaine de liberté de la presse, de parole et de religion »* et souligne que, pour Scorsese, *« ce film est profondément religieux »*.

La communauté chrétienne américaine est en ce moment particulièrement énervée par les scandales qui ont éclaboussé les prédicateurs du petit écran (Jim Barker, Tammy Barker et Jimmy Swaggart). Pour beaucoup, ce film risque de détourner les chrétiens de la foi. La coalition en appelle aux Américains de toutes les religions, leur demandant de faire pression pour obtenir d'Universal l'annulation de la sortie du film *« par respect pour les croyances religieuses de tous les Américains »*. Certains font déjà circuler dans leur congrégation le numéro de téléphone d'Universal — et la liste des entreprises appartenant à MCA. L'action est menée par un pasteur du Mississippi qui, avec d'autres pasteurs fondamentalistes, a décliné l'invitation d'Universal. Celle-ci a en effet organisé le 12 juillet une projection du film pour un certain nombre de responsables religieux.

Selon le *New York Times* et le *Los Angeles Times*, la trentaine de dignitaires présents à la séance de mardi dernier prenaient en compte deux faits, rappelés par Scorsese dans sa présentation : le film est tiré d'un roman et non d'un texte sacré; sa version actuelle, qui fait pour l'instant près de deux heures trente, est loin d'être définitive.

Marion Billings, porte-parole du bureau du metteur en scène (qui assistait à la projection), précise qu'aucun des spectateurs n'a quitté la salle en cours de séance et que le film fut salué par des applaudissements, ce que confirment diverses sources. Les réactions sont dans l'ensemble fortement positives. *« C'est un film long et exigeant »*, déclarait au *Los Angeles Times* le Père Daniel Berrigan, conseiller de David Puttnam pour *Mission*. Le Révérend Robert E. A. Lee, luthérien, exprime son désaccord quant à certaines interprétations, mais ne trouve pas que le film *« manque de respect ou de sensibilité à l'égard des croyants »*. Personne ne s'estime offensé par l'interprétation des Ecritures, et certains ajoutent qu'il est légitime d'imaginer ce qui a pu être fait ou dit : *« N'est-ce pas ce que font tous les prêtres dans leurs sermons du dimanche ? Ne traitent-ils pas également de la lutte intérieure du Christ ? Le réfuter ne revient-il pas à refuser au Christ toute dimension humaine ? »*

« Le film est en accord avec un courant important de la théologie chrétienne dans la mesure où il fait reposer la divinité du Christ sur un acte de volonté », déclare dans le *New-York Times* le Révérend William Fore, porte-parole du Conseil national des Eglises. *« Il est excellent sur un plan artistique et sain sur un plan théologique »*, ajoute le Révérend Paul Moore, l'évêque épiscopalien de New-York. *« Le Christ est décrit tel qu'il a été défini par le concile de Chalcédoine en l'an 451 : à la fois complètement Dieu mais aussi complètement homme. Un homme qui transpire, saigne, doute et fut, comme le dit la Bible, exposé à toutes les tentations, sans pourtant pécher... »*. L'évêque, qui annonce son intention de recommander ce film à ses paroissiens, reconnaît que certaines scènes risquent de susciter la controverse — en particulier celle où le Christ, en proie au délire sur la croix, s'imagine faisant l'amour avec Marie-Madeleine.

Pour l'instant donc, Martin Scorsese semble avoir remporté la première manche. Il doit livrer le film terminé à l'Universal aux environs du 15 août. Il est plus que probable qu'à ce moment-là la compagnie le projettera devant d'autres responsables religieux. Reste à savoir si les fondamentalistes y assisteront et à connaître surtout les réactions du Vatican. *La Dernière Tentation du Christ* devrait être présenté en avant-première mondiale en septembre au Festival de Venise.

HENRI BÉHAR.

New-York : visite des clubs de jazz

La grosse pomme et les bananes

Où écouter du jazz à New-York ? Comment ? A quels prix ? Pour quels styles ? Quand applaudir ? Faut-il siffler ? Les clubs new-yorkais, mode d'emploi.

VOUS descendez le cœur serré, comme à chaque fois (c'est chaque fois la première), l'escalier raide du Village Vanguard. Un taxi jaune brimbalant, où vous avez jargonné en espéranto avec un chauffeur débarqué dans la ville à peine après vous, vient de vous larguer sur la 7e Avenue, à hauteur de la 11e Rue. J.J. Johnson, que vous venez de voir au Festival de Montréal, est annoncé sous la marquise rouge. A Montréal, J.J. Johnson a bien joué, si l'on veut, mais sans forcer, partie gagnée d'avance. Ici, il est chez lui, « en ville », dans le temple, la « grosse pomme ». Ce sont les musiciens de jazz, Lester Young paraît-il, qui ont nommé New-York ainsi. Personne ne sait bien pourquoi. Pendant des années, J.J. Johnson a pu travailler sur la côte ouest, tourner dans les festivals européens, se présenter au Japon, peut-être même a-t-il fait le bœuf sur la lune avec le cosmonaute nommé Armstrong, cela ne compte pas. Il ne jouait pas à New-York, autant dire qu'il ne jouait pas du tout.

New-York, son petit public d'amoureux et de musiciens, se comporte avec le jazz comme Séville avec les taureaux. Avec un rien de superbe, pour New-York ; il n'est de vérité qu'à New-York. Ailleurs, c'est pour rire ou pour vivre. Cela dit, il est évident que J.J. Johnson ne joue pas devant le minuscule Max Gordon, le patron nonagénaire du Vanguard qui a reçu dès leurs débuts *tous* les créateurs du jazz moderne, comme il jouerait ailleurs. *Ici*, le musicien est devant ses pairs, devant ses fils et souvent devant le saint-esprit du jazz. Ça n'a l'air de rien, mais ça crée des obligations. Au Vanguard, un trait particulièrement heureux dans le phrasé, ou une innovation harmonique, peut faire qu'un vieil ami, du fond de la salle, murmure votre nom, comme un râle de plaisir *(« Ow, Jay Jay... »)*.

A quatre jours de distance, J.J. Johnson est passé d'une prestation aimablement désinvolte à un concert d'une rare finesse. Même groupe, même répertoire, autre exigence du lieu. Nul mépris à cela, nulle moquerie : c'est d'une différence d'imaginaire qu'il s'agit. A en juger par la composition des salles, le jazz, c'est vraiment *l'autre*.

Sartre, le batteur et le pilier

Pour en rester à Sartre, pas le Sartre que citait cette touriste impatiente de récupérer sa valise à l'aéroport *(« Eh bien ! comme dirait Sartre : les premiers seront les derniers ! »)*, mais un Sartre plus connu : *« Le jazz,* écrivait-il en 1947, au retour de son premier voyage, *c'est comme les bananes : ça se consomme sur place. »*

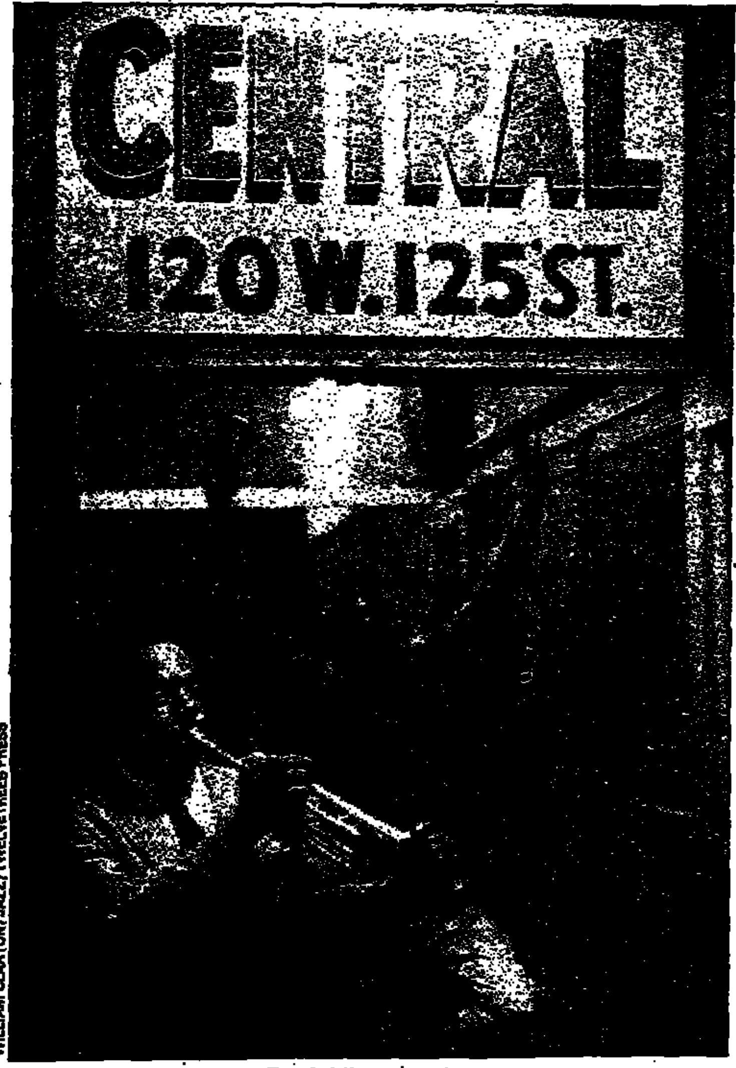
Que vous soyez amateur du premier ou du septième cercle, ou encore de cette espèce plus fréquente qui tient à visiter son premier club à New-York, ne tergiversez pas. Prononcez Vanguard comme « avant-garde », ne dites pas *vangouarde*, réservez au 265-40-37, et descendez l'escalier (le cœur serré). Il vous en coûtera 16 dollars d'entrée et 6 minimum de consommation. Pour ce prix, vous apprendrez que l'énorme pilier qui vous cache le batteur – probablement la résidence secondaire du minuscule Max Gordon – est juste au milieu de la scène, mais on n'a rien sans rien. Les disques de Coltrane, de Bill Evans et, de proche en proche, de tous les autres enregistrés au Village Vanguard, sont assez nombreux pour vous faire regretter de n'y être point descendu. Vous n'espérez tout de même pas, dès la première fois, avoir accès à la très petite cuisine du lieu, au moment où Cecil Taylor prépare des œufs au plat pour Max Gordon...



L'entrée du Birdland, 4 heures du matin, photographiée par William Claxton.

Né en Californie d'une mère chanteuse – son frère aîné jouait du boogie-woogie au piano, – Claxton fut gagné à la cause du jazz à sept ans, lors d'un spectacle de Cab Calloway et Lena Horne. Il est l'auteur du premier livre d'images de jazzmen qui ait l'allure d'un livre d'art : « Jazz West Coast », paru chez Twelvetrees Press en 1955, d'où sont extraits les deux clichés reproduits ici. Après sa rencontre avec le directeur de la firme Pacific Jazz Records, William Claxton inaugure un style de photos qu'on allait retrouver sur toutes les pochettes de disques de jazz. Il est également célèbre pour ses portraits d'acteurs et ses reportages de mode.

Inutile de demander au taxi d'un air entendu de vous conduire au jazz. Vous lui apprendriez du même coup qu'il y a des clubs de jazz à New-York. Et pour ne pas démériter, il vous déposerait illico devant un infâme bastringue que votre sens de l'orientation vous eût permis de trouver sans aide. A moins qu'il ne s'agisse d'un



WILLIAM CLAXTON/JAZZ/TWELVETREES PRESS

Cootie Williams, 1960.

musicien (souvent immense) momentanément obligé de faire le taxi ! Donc, excusez la contradiction, il est recommandé de lui poser la question. Mais d'un air faussement dégagé. C'est la « grosse pomme », ne l'oubliez jamais, tout est possible.

De toute façon, si les musiciens ont ici leurs devoirs, vous avez votre dignité. Ne vous laissez pas refiler, sous le nom de jazz, n'importe quoi, mais évitez aussi bien de surprendre inutilement Cecil Taylor en lui demandant de vous jouer *Oh When the Saints Go Marchin' in*. Ne sortez sous aucun prétexte de votre rôle : celui de touriste, soit, mais de touriste à qui on ne la fait pas.

Combat de titans au Sweet Basil

Au sortir du Vanguard, dès la fin du premier « set » – sinon, vous devrez repayer, – ne changez pas de trottoir. Les clubs ne sont pas seulement des antres où l'on va : on en sort aussi, le plus souvent. Et par chance, ils ont le chic pour fleurir dans les zones les plus vivantes, les plus déglinguées, les plus comiques, des villes. La cartographie des clubs de jazz est toujours de bonne indication sur l'anatomie des cités. Au Sweet Basil, un peu plus bas sur la 7e Avenue, on peut dîner puis écouter, la fourchette en l'air.

Assis sur la caisse claire d'Eddie Moore, on découvre alors un groupe extraordinaire autour de Mal Waldron. Reggie Workman fait encore s'exclamer un vieil ami, à la fin d'un solo, d'un rugissement d'enfant *(« Ow ! Reggie... »)*. Amitié, rivalité, histoire personnelle ou splendeurs nippones des premières tables, Rickie Ford (ténor) et Sonny Fortune (alto) se livrent un combat de titans. Plus démesuré encore le lendemain. L'effet du jazz existe encore. Imprévisible, instantané et capricieux. Comptons 12 dollars d'entrée, 8 de consommation, dans les 40 au total pour dîner.

Vous pouvez toujours réduire votre participation au minimum. Il n'est toutefois pas indispensable de vous tenir avec méfiance au bord de votre chaise, arrimée à votre sac à main, prête à tirer à vue sur tout ce qui passe (le service est partout très aimable), comme si l'on devait vous arracher vos boucles d'oreilles sous les yeux du bassiste (probablement complice). Mais, d'un autre côté, cela ne peut pas faire de mal.

Lundis difficiles pour Mr. Allen

Dans la foulée, c'est l'embarras du choix. La nuit, le temps et l'argent sont vos seules limites. Autant dire qu'il n'y en a plus. Au Bradley's, doux, élégant, idéal pour inviter des gens qui n'aiment pas le jazz, vous retrouvez George Coleman et Bob Cranshaw (70 University Place, 228-64-40). Au Village Gate, Mongo Santamaria ou McCoy Tyner, mais aussi bien, en direct de Trinidad, Black Stalin, tout un programme (à l'angle de Bleecker Street et Thomson Street, 475-51-20). Au Blue Note, Elvin Jones ou un groupe de salsa (131 sur la 3e Avenue ouest, 475-85-92). Subsiste toujours la glorieuse incertitude de la soirée : mais, à toutes ces adresses, le programme est garanti. Même s'il change chaque semaine. On oublie enfin un peu vite que les clubs de jazz et leurs quartiers sont les seuls endroits de fréquentation convenable entre communautés noire, blanche, orange, bleue, dans un pays qui a particulièrement raté leur harmonie.

Un peu plus haut, dans la direction de la haute ville *(uptown)*, on s'arrêtera au Carlos : Hamiet Bluiett, tous les lundis, est en big band (6e Avenue, entre la 9e et la 10e Rue, 982-32-60). Passé le Zanzibar and Grill (calembour) où joue Junior Mance (779-06-06), cap sur le légendaire Birdland que l'on dit transformé en strip-tease. Pourtant, le très vertueux Henry Butler y est annoncé, mais il faut préciser qu'il est aveugle : on ne l'a peut-être pas prévenu (749-22-28). Pratiquement, à Harlem, vous aurez la surprise de John McNeil au West End Café (à l'angle de Broadway et de la 114e Rue, 666-91-60) ou de Joe Calderazzo, chez Mikell's (760 Columbus, 864-88-32).

A mi-chemin, mais ceci n'est qu'une information pittoresque, sachez que tous les lundis que le Bon Dieu fait, Woody Allen, Mr. Allen comme dit le maître d'hôtel, confirme au Michael's Pub que la clarinette est un instrument impossible. Cela devrait vous faire des souvenirs à 25 dollars l'entrée. Mr. Allen joue à sa façon, mais avec beaucoup de cœur, ce qui est l'essentiel. Un excès de technique ne brise jamais, chez lui, l'élan de l'improvisation. L'exercice semble assez heureusement compléter sa cure analytique. Il est de style ancien, dit New Orleans.

Amateur des trois premiers cycles, ce guide ne vous sera pas d'un grand enseignement. Comme tout le monde, vous retournerez du Vanguard à Mikell's en essayant de faire connaître que ce n'est pas votre première visite, comme on fait la tournée des bistrots de son village natal. Le *Village Voice*, acheté avant même de passer la douane, vous aura dicté les programmes de la semaine. Nul autre cicérone que votre conscience et cet amour éperdu qui vous ruine ne vous aura aiguillé sur les petits mystères du désir et sur ses voies de garage : filer entendre en pleine nuit un groupe très moyen au Blue Note, sous prétexte que Nick Brignola y tient le baryton. (Le loyer à payer ? La voiture à changer ? La simple envie de jouer ?) ; ou vous rendre dans un petit restaurant qui n'existait pas lors de votre précédent séjour, Angry Squirrel, simplement pour voir d'aussi près que possible les mains et le toucher du très méconnu Harvie Schwartz (7e Avenue, entre la 22e et la 23e Rue, 242-90-66). Cela ne s'apprend ni ne se conseille, hélas ! C'est la dictée du secret et de l'illusion.

FRANCIS MARMANDÉ.

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre. / Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

LA COTE-D'IVOIRE AU QUOTIDIEN. Grand et petit foyer. Jusqu'au 29 août.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Jusqu'au 26 septembre.

LA MÉDIATHÈQUE. Une architecture en mouvement. Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 15 août.

BERNARD PLOSSU, 1963 - 1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

PRISUNIC. Galerie des brèves, Cci. Jusqu'au 29 août.

FRANK STELLA. 1970-1987. Galeries contemporaines. Jusqu'au 28 août.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

A LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE, INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

GUSTAVE LE GRAY. Photographe (1820 - 1882). Entrée : 20 F (13 F dim.). Jusqu'au 14 août.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition dossier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2ᵉ étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LE JAPONISME. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 15 août.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

TROISIÈME SALON INTERNATIONAL DE L'AFFICHE. Nef centrale. T.l.j. sf sam. et dim. de 11 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juillet.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

ANNÉES TRENTE, QUARANTE, CINQUANTE. Graphismes et créations SEITA. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

ARCHITECTURE DE PAPIER. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juillet.

ART POUR L'AFRIQUE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 22 F (13 F le dim.). Jusqu'au 25 juillet.

GENEVIÈVE ASSE. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

BORDS DE MER. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

BUFFON, 1788-1988. Muséum national d'histoire naturelle, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (45-35-75-23). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 juillet.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

NILS DARDEL. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 août.

DELACROIX ET BYRON, CHASSERIAU ET SHAKESPEARE. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg. T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août.

DES TEINTES ET DES COULEURS. Exposition-dossier. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 juillet.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

LES DUBUFE. Portraits d'un siècle d'élégance parisienne. Musée du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 31 juillet.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

BORVINE FRENKEL. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 5. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE JAPON ÉTERNEL. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf mar. de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 juillet.

JAPON, LA TENTATION DE L'OCCIDENT. Musée Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 juillet.

JARDINS DE FRANCE 1760-1820, PLACE ROYALE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Conférence publique tous les jeudis à 12 h 30 jusqu'à fin juillet. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

CLAUDE MELLAN. L'œil d'or. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 21 août.

LE MONT SAINT-MICHEL. l'archange, la flèche. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

LA NATURE DE L'ART. Cité des sciences et de l'industrie, parc de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou. T.l.j. aux heures d'ouverture du parc. Jusqu'au 25 août.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ou la merveilleuse histoire des maquettes du Musée de la Marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

QUAND PASSENT LES NUAGES. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 23 juillet.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

SHINOHARA. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juillet.

SI LE BŒUF M'ÉTAIT CONTÉ. Cité des sciences et de l'industrie, maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 31 juillet.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXᵉ SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc Floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

LE MOUVEMENT SURRÉALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

LE PASSÉ AU PRÉSENT-ART CONTEMPORAIN DU GROENLAND. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

Galeries

ART ABORIGÈNE AUSTRALIEN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 30 juillet.

JOERG BADER. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 30 juillet.

RICHARD BAQUIÉ, NIKI DE SAINT-PHALLE, JEAN TINGUELY. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 juillet.

MIGUEL CHEVALIER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 juillet.

FRAGMENTS ET OBJETS FRÊLES. Galerie l'Aire du verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 30 juillet.

LÉON GISCHIA. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 27 août.

HUIT ARTISTES SOVIÉTIQUES, KAREL APPEL. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 30 juillet.

JEAN-JACQUES LEBEL. Retour d'exil. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 29 juillet.

LEFEVRE JEAN-CLAUDE, AUTOUR D'UN TRAVAIL D'ANDRÉ CADÉRÉ. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 23 juillet.

MES ANNÉES CINQUANTE. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 30 juillet.

STEINBERG. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 août.

Région parisienne

IVRY-SUR-SEINE. Jean-Loup Ricur, Pierre Tual. Centre d'art contemporain. 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends d'août. Jusqu'au 26 août.

JOUY-EN-JOSAS. Vraiment faux. Le faux artistique, le faux industriel. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. Salomé. A travers les collections françaises du XIIᵉ siècle à nos jours. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12, 40 F. Jusqu'au 31 août.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

ARLES-SUR-RHONE. Toni Grand. Eglise Saint-Martin du Méjan (90-49-86-91). Jusqu'au 31 août.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 5 octobre.

BELLAC. René et Suzanne Lalique : bijoux, verrerie, maquettes de décors. André Masson : peintures, dessins et gravures. Maison natale de Jean Giraudoux. Jusqu'au 4 septembre.

BIRON. Le défi catalan : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (53-53-85-50). Jusqu'au 18 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé. Jusqu'au 25 septembre ; L'or et l'ombre : peintures hollandaises des dix-septième et dix-huitième siècles dans les collections du Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Les graveurs de Venise au 18ᵉ siècle. Musée de Brou. Salle capitulaire (74-22-22-31). Jusqu'au 18 septembre.

BOURGES. Jean Boucher. Premier hommage rendu à un artiste du temps d'Henri IV et de Louis XIII. Musée du Berry. 4-6, rue des Arènes. Jusqu'au 18 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CALAIS. Abraham David-Christian : sculptures. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CASE-DE-PÊNE. Des Américains à Paris : peintures de James Bishop, Norman Bluhm, David Budd, Sam Francis, Shirley Jaffe, John Mitchell, Ellsworth Kelly, Riopelle... Château de Jau. Jusqu'au 10 septembre.

CASTRES. Les animaux sorciers chez Goya et la magie dans l'Europe rurale. Salle d'exposition de l'hôtel-de-ville. Jusqu'au 31 août.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Autoportraits. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15). Jusqu'au 11 septembre.

COLMAR. Emil Nolde, aquarelles de 1907 à 1947 provenant de la fondation Nolde. Musée d'Unterlinden, 21 août.

DAOULAS. Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze, 2500 à 800 avant J.-C. (avec la participation de soixante musées européens). Abbaye. Jusqu'au 31 août.

DAX. Jean-Michel Alberola. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-90-13-82). Jusqu'au 3 septembre.

EVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. Musée de l'Ancien-Evêché. Jusqu'au 18 septembre.

GRENOBLE. Richard Paul Lohse : rétrospective. Musée. Jusqu'au 5 septembre. MELTEM (Alberola ; Sol Le Witt, etc.). Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, Cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 septembre.

LE HAVRE. Bernard Frize : une trentaine d'œuvres de 1977 à 1987. Musée des beaux-arts André-Malraux. Jusqu'au 20 août.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï Le Campredon (90-38-17-41). Du 23 juillet au 30 octobre.

ISSOIRE. Fernand Léger. Centre culturel Pomel. Jusqu'au 15 septembre.

JOIGNY. Eloge du tableau : peintures de Martin Barré, James Bishop, Christian Bonnefoi, Bernard Joubert, Daniel Dezeuze, Jean-Louis Gerbaud, François Rouan. Atelier Cantoisel. Jusqu'au 13 septembre.

LYON. Lyon-Europe. Cent ans d'architecture moderne. Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Perrache (78-42-33-03). Jusqu'au 19 août.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini. 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

MULHOUSE. Paysages abstraits de Jean Legros (1917-1981). Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 août ; Tissus royaux, tissus villageois de Thaïlande, Musée de l'impression sur étoffe. Jusqu'au 1ᵉʳ août.

NANTES. « Matter of facts » : huit artistes anglais utilisent la photographie. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

NIMES. Collection du musée Van Abbe d'Eindhoven. Musée des beaux-arts. Rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 28 août ; Alain Jacquet. Galerie des Arènes. Jusqu'au 9 octobre.

ROCHECHOUART. Hommage à Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain, château. Jusqu'au 31 août.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

VAL-DE-VESLE. Tony Cragg : sculptures récentes. Centre de création contemporaine, église de Courmelois. Jusqu'au 30 août.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 septembre.

THEATRE

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h. Rel. dim.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). La Peur des coups, la paix chez soi : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. Trop, c'est trop : 20 h 30. Rel. dim.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Si jamais je te pince : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : sam., lun., mar. 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ▷ Voltaire' Folies : 21 h, sam. 21 h 30 et 19 h 30. Rel. dim., mer. (except.).

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30. Rel. dim.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ▷ Bérénice : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : sam., lun., mar. 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim., lun. (excep.), mar. (excep.). Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Rel. dim. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h (Jeu., ven.), sam. 18 h et 21 h 15.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ◇ Le Journal d'un curé de campagne : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, ven., sam., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h. Rel. mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Pour l'amour de Marie Salat : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Ecume des jours : ven., sam., lun., mar. 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ▷ L'Ile des esclaves : sam., dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ▷ G. Mathieu : mar. 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. Rel. dim., lun. La Voix humaine : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 22 h. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Bagatelle : 19 h. Guitry, pièces en un acte : 20 h 30. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

VERSAILLES (PARC DU CHATEAU, BASSIN DE NEPTUNE) (39-50-36-22). ▷ Grande Fête de nuit de Versailles : sam. 22 h 15.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

Comédie musicale

THÉATRE TRISTAN-BERNARD, (45-22-08-40) : Bagatelle, 19 h, mer. (dernière). Opérette d'Offenbach. Mise en scène Jean-Marc Lecoq, direction musicale L. Dunoyer de Segonzac, avec J. Sand, L. Durand, V. Vittoz, B. Valdeneige, I. Grandet (piano).

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Orchestra da camera di Padova e del Veneto, 20 h 30, jeu. Dir. et violon Piero Toso, K. Georgian (cello). Œuvres de Salieri, Mozart, Denissov, Rossini. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Ensemble musique oblique, 19 h, ven. Dir. et piano George Benjamin, P.-A. Valade (fl.). Œuvres de Benjamin, Knussen. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Quatuor Ludwig, 19 h, mar. Œuvres de Schubert, Ravel, Beethoven. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musique électroacoustiques, 18 h 30, jeu., sam., lun. Œuvres de stockhausen (jeu.) : œuvres de Pousseur, Berio (sam.) ; œuvres de Souffriau, Sala, Badings (lun.). Dans le cadre de Musique année cinquante. Studio 5, cinquième étage. Entrée libre.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Igal Schamir, 16 h 30, dim. Violon. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Roslyn Dunlop, David Howie, 16 h 30, dim. Clar., piano. Œuvres de Bernstein, Brahms, Poulenc, Trelore. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Chœurs de la cathédrale d'Oxford, 21 h, sam., 17 h, dim. Œuvres de Tavernier, Purcell, Bruckner, Byrd. Freddy Eichelberger, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre. Horreaux, Tréhard. Jusqu'au 28 juillet, 21 h, mar. Duo de guitares. Œuvres de Soler, Albeniz, Granados, Sor, De Falla. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Luc Antonini, 20 h 30, lundi. Orgue. Œuvres de Bach, Legnay, Franck. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, (42-23-55-28). Orchestre Sainte-Cécile de Pise, 18 h 30, mer., jeu. 21 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Dir. R. Pierazzini. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann. Camerata de Paris, jusqu'au 30 juillet, 18 h 30, lun. 21 h, lun., mar. Œuvres de Haendel, Purcell, Scarlatti, Vivaldi. Stefan Rodesco, Sylvie Pecot-Douatte, jusqu'au 29 juillet, 18 h 30, mar. Violon, clavecin. Œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, Corelli.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker, 21 h, mer., jeu., lun., mar. A. Wiederker (violon). Œuvres d'Albinoni, Bach, Mozart, Corelli. dans le cadre du Festival musique en île. Quatuor Manfred, 21 h. ven., sam., 17 h, dim. Œuvres de Beethoven, Haydn, Schubert. Dans le cadre du Festival musique en île.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD. (45-69-06-64) Philharmonie de chambre, jusqu'au 28 juillet, 21 h, mar. Dir. Roland Douatte, Stefan Rodesco (violon). Œuvres de Mozart, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD. Melissa Colgin, Kyodo Kotepanos, 16 h, dim. Flûte, piano. Œuvres de Bach, Prokofiew, Burton. Entrée libre. Zecharia Plavin, 21 h, sam. Récital de piano. Œuvres de Liszt, Beethoven, Scriabine, Kan. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. La Maurache, 20 h 30, mer. D'Adam de La Halle à Guillaume de Machaud. Chanson mariales, chansons de croisades, Lais et virelais. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MUSÉE DE CLUNY, (47-24-26-34). Camerata de Paris, jusqu'au 14 août, 17 h, ven., sam., dim. N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (vièle), J. McLean (fl.), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C. Coolosa, réalisation mus. E. Polonska. Musique et dans du Moyen Age, Renaissance, baroque. Salle des thermes. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Robert Helmschrott, 17 h 45 dim. Orgue. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE, (46-61-55-41). Arts Antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, sam., lun. 21 h 15, sam., lun. Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique, jusqu'au 15 août, 15 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Haydée Alba 23 h. mer., jeu., ven., sam. (dernière), chansons argentines. Annie Papin. Jusqu'au 30 juillet. 23 h, mar. Voix, P. Wetz (piano), G. Bouquin (ctb).

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Soul Train, 23 h, lun.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer. Dominique Bertrand, 22 h 30, jeu. Les Rois du swing, 22 h 30, ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, sam. Dominique Bertrand et son trio, 22 h 30, lun. De D. Ellington à Parker. Serge Rabœrson, 22 h 30, mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Pierre Sellin, Benny Vaiseur Sextet, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim. Riverside City Band. Jusqu'au 31 juillet. 21 h 30, lun., mar. Danemark.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Maafia, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., Martinique. Idrissa and Co. Jusqu'au 30 juillet. 22 h 30, mar.

LA CIGALE (42-23-38-00). Joe Zawinul et the Zaniwul Syndicate, 20 h, jeu. Clav., L. Fiddmont (voix), G. Vessley (basse), C. Rochester (batt.), S. Henderson (guit.), D. Munyungo Jackson (perc.).

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Deacon Jones, Rick Baker, 20 h 30., ven. Avec Amar Sandy, Benoît Blue Boy, Guillaume «Honky Tonk» Petite, Jacques Lacava, Tao Ravao.

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h 30, mer. Groove Station, 23 h 30, jeu. Rhytm'Blues. Charly Schlingo et les Silvers d'argent, 23 h 30, mar.

GIBUS (47-00-78-88). L'Ordonnance de l'albatros, 23 h., ven., sam.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). François Popineau, Laurence Allison, Sky Way.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Harry «Sweets» Edison. Jusqu'au 30 juillet. 22 h., mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac. Gilbet Leroux, Clarinet Connection. Bob Vatel et Michael Silva. Boozoos Jazz Gombo.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet François Biensan, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Trompette. Au bar: Duo Ludovic de Preissac, 22 h 30, dim. Piano. Trio René Urtreger. Jusqu'au 30 juillet. 22 h 30, lun., mar. Avec Cynthya McPherson. Au bar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Curtis Mayfield, 21 h, mer. Rhytm'n blues. Mongo Santamaria, 21 h 30, jeu., ven. Salsa. Les Têtes brûlées, 21 h 30. Cameroun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Kenny G., 21 h, mer. J. Raymond (guit.), B. Carter (drums), V. Johnson (basse), A. Montagné (voix, keyb). Frédérique Carminati, 21 h, ven. Mam le prince, 21 h, sam. Marlène Anconina, 21 h, mar. Avec Daniel Huck.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven + One, 21 h 30, mer. Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30, jeu. Daniel Huck Quartet, 21 h 30, ven. Jacques Caroff Jazz Band, 21 h 30, sam. Certains l'aiment chaud, 21 h 30, lun. Jazz New Orleans. Benny Waters Quartet, 21 h 30, mar.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

La Légende de Gosta Berling (1923-1924), de Mauritz Stiller, 16 h ; Evergreen (1934, v.o.), de Victor Saville, 19 h ; les Enfants dans le vent (1937, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

JEUDI

L'Homme à la Caméra (1929), de Dziga Vertov, Kino Pravda (1922-1925), de Dziga Vertov, 16 h ; Mister Cinders (1934, v.o.), de Fred Zelnick, 19 h ; Une femme et ses masseurs (1938, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

VENDREDI

Okraina (1933, v.o.s.t.f.), de Boris Barnet, 16 h ; Radio Parade of 1935 (1934, v.o.), d'Arthur Woods, 19 h ; Quatre Saisons des enfants (1939, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

SAMEDI

Robin des Bois (1922), d'Allan Dwan, 15 h ; Sing as we go (1934, v.o.), de Basil Dean et Roland Brown, 19 h ; les Glands du chêne (1941, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, la Tour d'introspection (1941, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

DIMANCHE

Nanouk L'Esquimau (1922), de Robert Flaherty, 15 h ; la Chevauchée fantastique (1939, v.o.), de John Ford, 17 h ; le Chant du Danube (1933, v.o.), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; Notes d'une chanteuse ambulante (1941, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Montagnes d'or (1931, v.o.), de Sergueï Youtkevitch, 16 h ; Everything is Rhythm (1936, v.o.), d'Alfred Goulding, 19 h ; Kanzashi (1941, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris-Province aller-retour : Paris mythique : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Bacqué, Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Provinciaux d'hier : la Reine Margot (1961) de René Lucot, le Père Goriot (1972) de Guy Jorre, 18 h 30 ; Future Parisienne ? : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 20 h 30.

JEUDI

Paris-Province aller-retour : Provinciale : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 14 h 30 ; Aurélien 1 : Ciné train (1973) de Liliane de Kermadec, Aurélien, Bérénice (1978) de Michel Favart, 16 h 30 ; Aller-retour Paris-campagne, Actualités Gaumont, Publicités R.F.P. (1981-1985), Goupi Mains Rouges (1943) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Cinéma muet : Au temps des tramways parisiens (1925) d'un réalisateur anonyme, Entr'acte (1924) de René Clair, Paris qui dort (1923) de René Clair, 20 h 30.

VENDREDI

Paris-Province aller-retour : Parisien et Aoûtien : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, 14 h 30 ; Aurélien 2 : Paris Flash (1958) d'Albert Champeaux et Pierre Watrin, Aurélien, l'inconnue de la Seine (1978) de Michel Favart, 16 h 30 ; Provinciale : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 18 h 30 ; Réussir à Paris, les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, Griserie (1955, v.o.) de J. Cromwell, 20 h 30.

SAMEDI

Paris-Province aller-retour : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Réussir à Paris : les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, Griserie (1955, v.o.) de J. Cromwell, 14 h 30 ; Aurélien 3, Aller-Retour (1978) de Monique Enckell, Aurélien, la débâcle (1978) de Michel Favart, 16 h 30 ; Paris mythique : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Bacqué, Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, 18 h 30 ; Aller-retour Paris-campagne : Actualités Gaumont, Publicités R.F.P. (1981-1985), Goupi Mains Rouges (1943) de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris-Province aller-retour : A nous deux Paris : A nous deux Paris ! (1959) de Pierre Kast, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 14 h 30 ; Parisien et Aoûtien : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, 16 h 30 ; Provinciale : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 18 h 30 ; Paris mythique : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Bacqué, Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris-Province aller-retour : Paris mythique : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Bacqué, Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, 14 h 30 ; Future Parisienne ? : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 16 h 30 ; Réussir à Paris : les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, Griserie (1955, v.o.) de J. Cromwell, 18 h 30 ; Provinciale : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE-JEAN COP. Film américain de James Glickenhaus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CÉRÉMONIE D'AMOUR. (**) Film français de Valerian Borowczyk : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ET SI ON LE GARDAIT ? Film américain de John G. Avildsen, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MISTER DYNAMITE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PLAISIRS PERVERS. (**) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR DE FLAMME (*). Film américain de Gilbert Cates, v.o. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ÉTÉ A PARIS. Film français de René Gilson : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VENDREDI 13, CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉFI. (*) Film américain de John Carl Buechler, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

VICES ET CAPRICES. (**) Film italien de Tinto Brass, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE VIEUX GARÇON. Film italien de Franco Castellano et Pipolo, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'ATTAQUE DES MORTS-VIVANTS (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FLIC OU ZOMBIE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT DE FOLIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PANICS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, sam. 0 h 10, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) mer., ven., sam., lun., séances à 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20 film 10 mn après + sam. 0 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h, lun. 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun., mar. 18 h 45.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 19 h 50.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., mar. 13 h 45, dim. 15 h 30.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., sam., dim., mar. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 13 h 55 film 5 mn après.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 20, mar. 17 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 10 film 5 mn après.

BUGSY MALONE (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20.

CENDRILLON (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., sam., dim., lun., mar. 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., mar. à 19 h 45.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, sam. 15 h, dim. 13 h 30.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, dim. 14 h 10, lun. 13 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec ; La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 19 h à 21 h.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 16 h, sam., lun. 13 h 40.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 50.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 22 h 15, sam. 19 h 20.

MISFITS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 40 film 5 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 21 h.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec.

ORANGE MÉCANIQUE. (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h 05 film 5 mn après.

PARIS VU PAR... (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, ven. 0 h 15, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 0 h 20.

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h 10.

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 35 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 20 juillet

TF 1

20.40 Théâtre : Désiré. Comédie en trois actes de Sacha Guitry, avec Marie-Josée Nat, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Jacques Morel. *Les rapports d'un valet de chambre et de sa patronne, en 1930.* **22.30 Série : Texas police. 23.20 Journal de la Bourse.** ▶ **23.30 Cinéma : Kaos** ■■■ Film à sketches de Paolo et Vittorio Taviani (1984). L'autre fils, Requiem, Mal de Lune, Entretien avec la mère. *Trois histoires, trois visions de la terre de Sicile, de ses mœurs, de ses légendes. Les frères Taviani ont réalisé un film poétique, envoûtant, superbe, tout à fait hors du commun.* **2.00 Magazine : Minuit sport. 3.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.20 Documentaire : D'homme à homme.** Sept nuits, sept jours. **4.10 Magazine : Santé à la Une. 5.30 Musique.** Prélude à Chopin. **5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Jeux sans frontières. En direct du Portugal. **21.55 Série : La loi, c'est la loi.** Frères de sang. **22.45 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard, présenté par Aurelle Doazan. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Le journal du Tour.**

FR 3

20.30 Téléfilm : Cow-boy. De Jerry Jameson. **22.10 Journal. 22.35 Auteurs studio.** Théâtre : Abel et Bela. Pièce de Robert Pinget, mise en scène de Jean-Paul Roussillon. Avec Michel Aumont, Jean-Paul Roussillon. Les quarante ans d'Avignon : Les lieux et le public, par Romain Goupil. **0.00 Musiques, musique.** Scarlatti. Texte de Sade ; Deux sonates pour piano (une lente, une vive), par Anne Queffélec, piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Ecrit dans le sang ■ Film canadien d'Usama Rawi (1986). Avec Rita Tushingham, Jackie Burroughs, Ross Petty. *Une enfant dyslexique n'a jamais réussi à apprendre à lire et écrire, part pour les Etats-Unis, devient femme de ménage chez un médecin et veut garder son secret. Adaptation d'un étonnant roman de Ruth Rendell. Film inédit, à découvrir.* **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Pieds nus dans le parc** ■ Film américain de Gene Saks (1967). **0.20 Cinéma : En route pour la gloire** ■ Film américain de Hal Ashby (1976).

LA 5

20.30 Téléfilm : Mort suspecte. De John Lewellyn Moxey. **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek. 0.55 Mission impossible. 1.45 La grande vallée. 2.35 Le journal de la nuit. 2.40 La nouvelle malle des Indes. 3.05 Bob Morane. 3.30 Vive la vie ! 4.00 Shérif, fais-moi peur. 4.50 Top nuggets.**

M 6

20.30 Téléfilm : La filière chinoise. De Robert Day. Avec George C. Scott, Ali McGraw. **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les mémoires de Nicolas Guillen. **21.30 Communauté des radios publiques de langue française.** La Franco-Belge : de la frontière de fer à celle du papier. **22.40 Nuits magnétiques.** Voyage au bout de la nuit, SIDA, juillet 1988. 2. Le virus. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Billie Holiday : Lady day by night.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Une soirée cabaret. Eisler, J. Strauss, Schönberg, Lang, Zieritz, Weill. **22.00 Concert** (donné le 1er août 1985 cour Jacques-Cœur) : Léonore, de Duparc ; La mort de Cléopâtre, de Berlioz ; La tragédie de Salomé, de Schmitt, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Thomas Fulton ; sol. : Alexandrine Miltcheva, mezzo-soprano. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Page One Quintet (Danemark), Phil Abraham Quartet (Belgique).

Jeudi 21 juillet

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Quarté à Saint-Cloud. 16.05 Série : Des agents très spéciaux. 17.00 Club Dorothée vacances. Sablotins ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Gi Joe ; Clip tang ; Dragon Ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Feuilleton : Le vent des moissons.** De Jean Saglos, avec Annie Girardot, Jacques Dufilho, Pascale Rocard (1er épisode). **21.55 Cinéma : Sacrés gendarmes.** □ Film français de Bernard Launois (1980) Avec Jacques Balutin, Robert Castel, Sim, Daniel Prévost. *La petite brigade de gendarmerie d'un village de Haute-Provence est soudain dépassée par certains événements. Le comble de la bêtise et de la médiocrité.* **23.35 Variétés : Le printemps de Bourges.** Avec Serge Gainsbourg, Jimmy Cliff, Boy Georges, Arno, Elli Medeiros, Stephan Eicher, Aubert N'Ko, Bertignac et les Visiteurs, Julien Clerc, L'Affaire Luis Trios, Didier Lockwood, Mint Juleps, Gérard Blanchard, Manu Dibango, Mory Kante, Johnny Clegg. **0.50 Journal. 1.05 Magazine : Minuit sport.** Catch américain ; volley-ball : tournoi de France, à Cannes. **2.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.30 Documentaire : D'homme à homme.** Le passé perdu et la nostalgie de l'avenir. **3.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.40 Alain Decaux face à l'histoire. 4.40 Documentaire : Histoire de la vie. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Jeu : Bing parade. A Saint-Malo. Avec C. Jérôme, Zaï Shaker, Palma, Martin Garat. **15.30 Magazine : Sports été.** Cyclisme : rétrospective ; Tour de France (19e étape : Limoges-Puy-de-Dôme) ; Magazine : A chacun son Tour. **18.15 Série : Sam'suffit. 18.43 Chimps. Spot de la Prévention routière. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Vera Cruz.** ■■ Film américain de Robert Aldrich (1954). Avec Gary Cooper, Burt Lancaster, Denise Darcel, César Romero. *En 1866, au Mexique, deux Américains qui font équipe par intérêt se comportent avec cynisme dans la guerre entre les partisans de Juarez et les troupes de l'empereur Maximilien. Ils cherchent à voler un chargement d'or qu'ils escortaient. Un film des débuts de Robert Aldrich. Mouvementé, insolite, ironique, retournant les codes moraux de l'aventure héroïque et du western. Même Gary Cooper n'est pas honnête ! Une œuvre très originale.* **22.15 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : le travail des enfants. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. L'enlèvement (1re partie). **14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction ; Invités : Sapho, Nacash, Les Ablettes, Philippe Chatel, Sylvain Collaro, Bibie. **17.00 Série : Les invisibles. 17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.30 Dessin animé : L'oiseau bleu. 18.00 Série : Sur la piste du crime.** Bouquet d'espions. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.01 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. Invité : Francis Lalanne. **20.30 Téléfilm : Opération Scorpio.** De Richard Thorpe, avec Alex Cord, Shirley Heaton, Laurence Naismith. **22.10 Journal et météo.** ▶ **22.30 Magazine Océaniques** Une autre vie ou Chronique de quelques Indiens Wayana, de Claude Massot. Chez les Palassissi : Epilogue wayana. **23.45 Musiques, musique.** Boulez. Sonate pour flûte et piano, texte d'Henri Pichette (Les épiphanies), par Sophie Cherrier, flûte, et Pierre-Laurent Aimard, piano.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Les oreilles entre les dents. ■ Film français de Patrick Schulmann (1987). Avec Jean-Luc Bideau, Fabrice Luchini, Laurent Gamelon. **15.35 Série : Ray Bradbury présente. 16.05 Cinéma : Condorman** ■ Film américain de Charles Jarrott (1981). Avec Michael Crawford, Oliver Reed, Barbara Carrera. **17.40 Série : Batman. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Dominique Paturel, Jacques Rouland, Karen Cheryl. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Le coup de grâce.** ■■■ Film franco-allemand de Volker Schlondorff (1976). Avec Mathias Habich, Margarethe von Trotta, Rudiger Kirschstein. *En Courlande, au lendemain de la première guerre mondiale, alors que les provinces baltes cherchent à faire face aux bolcheviques, un officier allemand, accompagné d'un ami, retrouve sa sœur. Marguerite Yourcenar. Un film austère et grandiose.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : La théorie des dominos.** ■ Film américain de Stanley Kramer (1977). **23.45 Cinéma : Week-end tragique.** ■ Film canadien de William Fruet (1985). **1.15 Cinéma : Histoire d'O numéro 2.** □ Film français d'Eric Rochat (1984). Avec Sandra Wey, Manuel de Blas, Rosa Valenty.

LA 5

13.40 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star trek. 17.10 Série : Shérif fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : L'amour en cavale.** De Gus Trikonis. **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente.** Echappé dans le désert. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek. 0.55 Mission impossible. 1.45 La grande vallée. 2.35 Journal de la nuit. 2.40 La nouvelle malle des Indes. 3.35 Bob Morane. 4.00 Vive la vie ! 4.25 Hitchcock présente. 4.50 Top nuggets.**

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.35 Série : La ligne de démarcation. 14.45 Feuilleton : Ardéchois, Cœur fidèle. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** On connaît la chanson. **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** La tombe. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi.** Une grossesse, c'est long ! **20.30 Téléfilm : Qui a tué le président ?** Avec Jeff Bridges, John Huston, Anthony Perkins. *La CIA ? La Mafia ? Son propre père ? Le frère cadet du président assassiné essaie de le savoir.* **22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 20.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrits pour la radio. Chant pour Pascale, d'Huguette Champroux. **21.30 Profils perdus.** Maurice Clavel. **22.40 Nuits magnétiques.** Voyage au bout de la nuit, SIDA juillet 1988. 3. Aides. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Billie Holiday. Lady day by night.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Une soirée cabaret (2). Schönberg, Eisler, Lang, Sioly, Denza, J. Strauss, Weill. **21.30 Concert** (en direct de l'Opéra) : Récital de chant Margaret Price (soprano) : œuvres de Mozart, Schubert, Mahler, R. Strauss. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Van Bergen Quartet (Pays-Bas).

Audience TV du 19 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	29.4	Santa-Barbara 13.4	Actual. région. 7.2	Actual. région. 4.1	Top 50 1.5	Homme 3 mill. 3.1	Hulk 0.5
19 h 45	29.9	Roue fortune 13.9	Journal Tour 6.2	Actual. région. 3.6	Stalag 13 0.5	Homme 3 mill. 5.2	Hulk 1.0
20 h 16	38.7	Journal 12.4	Journal 18.0	La classe 4.1	Starquizz 0.5	Journal 2.1	Chacun chez soi 2.1
20 h 55	49.5	Le Cavaleur 12.9	Opération Dragon 17.5	Fernand clochard 9.3	Short circuit 2.1	Ile doc. Moreau 5.2	Autre monde 3.6
22 h 08	45.9	Le Cavaleur 10.8	Opération Dragon 22.2	Journal 2.6	Flash info. 0.5	Ile doc. Moreau 7.2	Cagney et Lacey 3.6
22 h 44	25.8	Histoires naturelles 5.2	Les arts martiaux 8.2	Emissions régio. –.–	Oreil. entre dents 1.5	Loi Los Angeles 6.2	Cagney et Lacey 4.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4791

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV		■		■					■
V				■				■	
VI		■		■					
VII						■			
VIII			■						
IX							■		
X									
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'on peut trouver quand on cherche quelque chose d'ouvert la nuit. – II. Peut faire venir le rouge au front. – III. Comme le ruban d'un berger. – IV. Qui n'a donc pas été appelé. – V. Peut être une ville de Provence. Comme le cœur, quand on sait à quoi s'en tenir. – VI. Se voit quand on a eu de la « peine ». – VII. Couche sur un mur. Rejoint la Méditerranée. – VIII. Sur la Bresle. Qui a besoin d'un peu de liquide. – IX. Grand moustique. En Russie. – X. Qui ont fait l'objet d'une citation. – XI. Temps. Antique trophée de chasse.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à la crasse. – 2. Ancien transport. Consommée quand on a tout mangé. – 3. Qui a donc été prévenue à tort. Pas altéré. – 4. Roi. Le creux de la main. – 5. Des endroits où l'on ne fait pas de folies. – 6. Une vraie patate. Utilisé quand on a déjà doublé. – 7. Qui apporte un apaisement. D'un auxiliaire. – 8. Abréviation. Faire des relations. – 9. Marin d'origine. Très louche.

Solution du problème n° 4790

Horizontalement

I. Marcheuse. – II. Everest. – III. Dégâts. Ha !. – IV. Ar. Naevus. – V. Isatis. Si. – VI. Léger. Aso. – VII. Ecran. – VIII. Esse. Air. – IX. Ut. Salade. – X. Roi. Nés. – XI. Spores. Nu.

Verticalement

1. Médailleurs. – 2. Averse. Stop. – 3. Reg. Agés. Io. – 4. Crante. Es. – 5. Hétaïre. Ane. – 6. Esses. Calés. – 7. Ut. Arias. – 8. Hussard. – 9. Evasion. Eau.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 JUILLET

« Les écrivains du cimetière Montparnasse », 10 h 30, entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Approche de l'Art).

« Le décor des Tuileries sous Louis XIV - Le Louvre », 13 h 50, Louvre, pavillon de Flore, entrée côtée Seine (L'Art pour tous).

« Le Palais de stice en activité », 14 h 15, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Versailles : Quartier Notre-Dame », 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Monuments historiques).

« Basilique de Saint-Denis et tombeaux des rois », 14 h 30, à l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Maisons, rues du Moyen Age au Quartier latin », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Hôtel de Lauzun et île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Bourienne », 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Isabelle Hauller).

« Byron célébré par Delacroix », 15 heures, entrée du musée, 6, place de Furstemberg (Paris et son Histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Sainte Chapelle », 15 heures, entrée, cour du Palais de justice.

« Passé et avenir du Louvre », 15 heures, sortie métro Louvre.

« La Bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier.

« L'apothicairerie des Invalides, le laboratoire de Parmentier », 15 h 30, sortie métro Varenne.

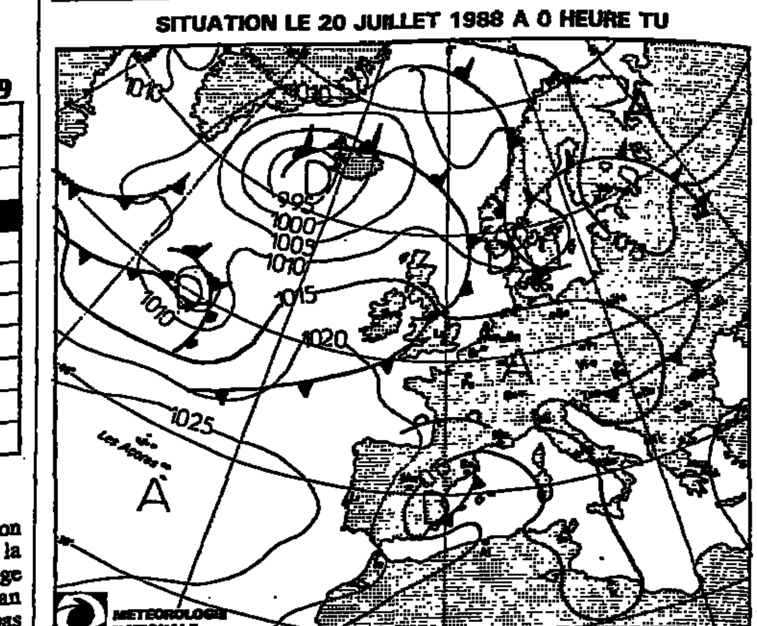
EN BREF

● **COMMUNICATION.** – L'Institut supérieur de la communication et de l'entreprise, qui prépare en un an aux divers métiers de la communication, ouvre sa liste des inscriptions. L'admission s'effectue sur dossier pour les étudiants ayant un bac + 2.

★ **Pour tous renseignements s'adresser au 29, rue Erard, Paris 75012. Tél. : 43-45-25-05.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 juillet à 0 heure et le jeudi 21 juillet à 24 heures.

L'anticyclone des açores ne parvient pas à s'imposer sur la France dont la partie septentrionale demeure sur la trajectoire des perturbations océaniques. Leur activité pluvieuse est faible, mais elles sont tout de même à l'origine d'une aggravation nuageuse sur la moitié Nord du territoire. Seules les régions méridionales restent en marge du courant perturbé.

Jeudi : passage pluvieux sur le Nord-Ouest, soleil ailleurs.

Le soleil sera présent dès le matin sur la plupart des régions.

De la Champagne à l'Alsace, le soleil ne sera de retour qu'après dissipation des nombreux nuages matinaux.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord, le temps gris et pluvieux du matin cédera progressivement la place aux éclaircies.

Des Pays de Loire et du Poitou-Charentes à l'Ile-de-France et aux Ardennes, le soleil disparaîtra avant le début d'après-midi avec l'arrivée de nuages accompagnés de quelques ondées.

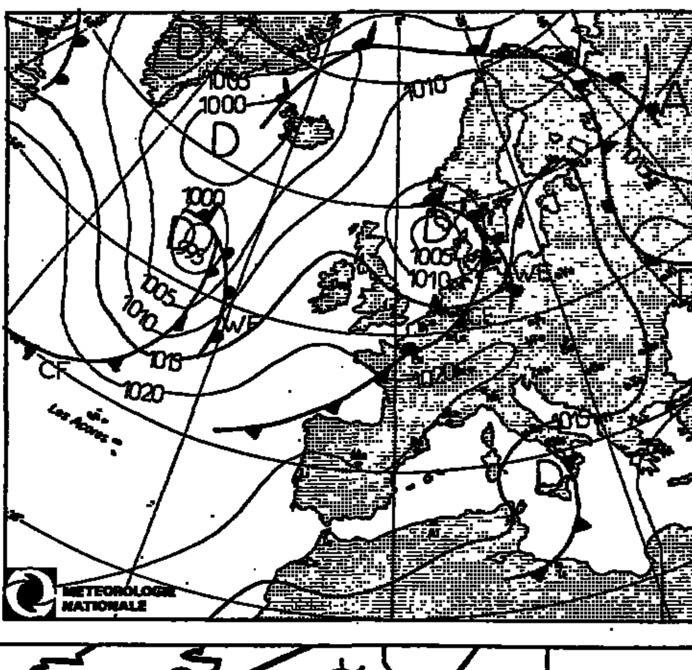
Des Alpes du Sud à la Corse, des nuages menaçants pourront encore provoquer quelques orages en matinée. En revanche, l'après-midi s'annonce bien ensoleillée.

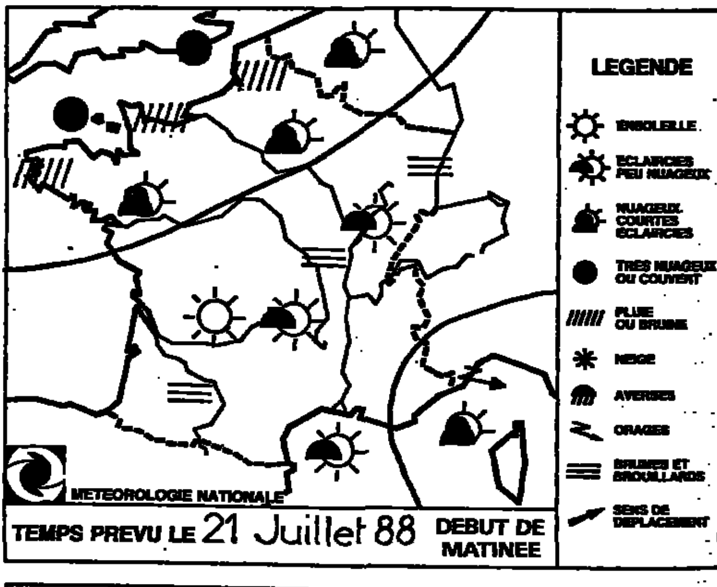
Le vent d'ouest à nord-ouest, généralement faible à modéré, pourra souffler assez fort près de la Manche.

Les températures minimales s'échelonneront sur la moitié Nord entre 10 et 14°C, sur la moitié Sud entre 15 et 20°C.

Quant aux températures maximales, elles atteindront encore 25 à 30°C de l'Aquitaine au Nord-Est et aux régions méditerranéennes, mais ne dépasseront guère 16 à 22°C de la Bretagne au Nord, 20 à 25°C des Pays de Loire à l'Ile-de-France et aux Ardennes.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 21 Juillet 88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-7-1988 à 6 heures TU et le 20-7-1988 à 6 heures TU — le 20-7-1988

FRANCE											
AJACCIO	27	16	D	TOURS	28	14	D	LOS ANGELES	25	18	N
BIARRITZ	25	18	P	TOULOUSE	32	19	O	LUXEMBOURG	22	10	D
BORDEAUX	31	20	P	POINTE-A-PITRE	32	25	D	MADRID	30	14	D
BOURGES	29	14	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	35	21	N
BREST	22	13	P	ALGER	33	22	N	MEXICO	25	13	O
CAEN	22	10	C	AMSTERDAM	19	12	N	MILAN	31	19	D
CHERBOURG	17	10	P	ATHÈNES	32	24	D	MONTRÉAL	31	17	A
CLERMONT-FERR.	30	14	C	BANGKOK	33	27	C	MOSCOU	29	18	D
DIJON	27	12	D	BARCELONE	28	20	C	NAIROBI	26	26	C
GRENOBLE St-M-H	31	15	N	BELGRADE	29	14	N	NEW-YORK	33	23	O
LILLE	23	9	B	BERLIN	18	12	P	OSLO	26	9	A
LIMOGES	27	18	N	BRUXELLES	22	10	N	PALMA-DE-MAL.	38	24	N
LYON	29	15	N	LE CAIRE	34	23	N	PÉKIN	33	26	D
MARSEILLE-MAR.	30	19	C	COPENHAGUE	22	12	P	RIO-DE-JANEIRO	25	15	D
NANCY	26	9	D	DAKAR	29	25	D	ROME	28	18	B
NANTES	29	14	D	DELHI	35	28	C	SINGAPOUR	33	27	C
NICE	26	21	C	DJERBA	32	22	D	STOCKHOLM	23	17	N
PARIS-MONTS.	27	16	D	GENÈVE	29	12	D	SYDNEY	14	8	N
PAU	31	17	C	HONGKONG	30	25	A	TOKYO	24	20	C
PERPIGNAN	31	21	C	ISTANBUL	26	26	N	TUNIS	34	18	D
RENNES	28	13	C	JÉRUSALEM	28	18	N	VARSOVIE	17	14	C
ST-ETIENNE	30	14	N	LISBONNE	26	19	C	VENISE	28	19	D
STRASBOURG	26	10	D	LONDRES	21	15	P	VIENNE	20	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ions « services »

COMMERZBANK

Ist „Portfolio Management" oder „Institutional Sales" Ihre Stärke? Prüfen Sie, welche Perspektiven sich Ihnen bei der Commerzbank bieten.



Die 1870 gegründete Commerzbank ist eine der führenden deutschen Universalbanken – mit einer umfassenden Palette von Dienstleistungen für private und institutionelle Kunden, mit einem weltweiten Netz von Stützpunkten und Verbindungen. Die Hauptverwaltung der Gruppe befindet sich in Frankfurt, dem rasch wachsenden Finanzzentrum im Herzen des europäischen Kontinents.
Institutionelle Anleger werden im Bereich „Institutional Sales" durch Spezialisten der Commerzbank, im Bereich „Portfolio Management" durch die Teams zweier Tochtergesellschaften betreut.
Geplantes Wachstum und ambitionierte Zielsetzungen für die Zukunft sind der Anlaß, die Expertenteams weiter auszubauen. Vor diesem Hintergrund möchten wir Kontakt aufnehmen mit Professionals, die dynamisch und mobil genug sind, die Planung einer zukunftsorientierten Bank zur Grundlage ihrer persönlichen Neuorientierung und ihres beruflichen Fortschritts zu machen. Eine Tätigkeit in einer der attraktivsten Städte der Bundesrepublik Deutschland ist ohne Frage eine Herausforderung an alle Ihre fachlichen und persönlichen Fähigkeiten. Es könnte aber genau das sein, was Ihnen das Tor zu einer entscheidenden beruflichen Verbesserung öffnet.

Was wir, die Commerzbank, dazu beitragen: eine individuelle, klare Einsatz- und Karriereplanung, eine Menge Sicherheit, ein angenehmes Arbeitsklima und die Gewißheit, daß sich gute Arbeit und Einsatz hier in jeder Hinsicht auszahlen. Prüfen Sie Ihre neuen Möglichkeiten bei der Commerzbank in Frankfurt am Main. Rufen Sie uns an:

Herrn Norbert Enste,
Vice President, Commerz International Capital Management GmbH,
(19 49-69) 71 91 22 50 ☎
oder
Herrn U. D. Bolstorff,
General Manager, Institutional Sales der Commerzbank AG, (19 49-69) 13 62 26 61 ☎
(wenn Sie wünschen, rufen wir Sie zurück).

Oder schreiben Sie uns – z. H. Herrn Helmut Lindenau, Commerzbank AG, Zentrale Personalabteilung, Postfach 10 05 05, D-6000 Frankfurt am Main 1 –, was Sie bisher gemacht haben und welche Vorstellungen Sie für Ihre Zukunft haben. Vielleicht finden wir eine gute Verbindung Ihrer und unserer Möglichkeiten.

Outstanding product development scientist

Create the megabrands of tomorrow

£30,000 + benefits

Pedigree Petfoods' impressive product portfolio includes the single biggest-selling grocery brand in the UK – a triumph of technology and marketing, and a prime example of the highly successful products we have developed and launched in recent years.

Following a recent promotion, we are now looking for a very able graduate scientist to strengthen our expanding new-product development team, which is responsible for developing the increasingly international brands of tomorrow. You will enjoy wide freedom to create innovative product concepts in response to identified market opportunities, with total conception-to-production involvement in all major projects. With its close links into marketing, manufacturing and commercial functions, the role offers unique scope to influence the future success of this progressive, £500-million company, and prospects of further broadly-based career advancement within the international Mars Group are excellent.

We intend to appoint an outstanding product development specialist who can add an exciting dimension to the fast-growing market for petcare products. For this reason, the quality of your recent achievements – in terms of bringing novel product concepts to mass consumer markets – is more important to us than either your original degree discipline or present market sector. What is certain is that you will have a **record of innovation spanning some 2-8 years in an industrial or commercially-oriented R&D role**, and can demonstrate **a proven ability to generate imaginative technical solutions that successfully meet market needs.** Flexibility, tenacity of purpose and acute judgment of technical and commercial potential are among the key personal qualities sought.

Salary will be backed by comprehensive benefits including private health-care and, if appropriate, assistance with relocation to the rural East Midlands of England – a most attractive area offering a wealth of amenities.

To get more written information and an application form, call 19 44 476 64253, ext 100 (line manned 8am-6pm, Mon-Fri). Do **not** send a cv at this stage. Closing date for receipt of completed applications: 1st August 1988.

We welcome applications equally from women and men.

Pedigree Petfoods



EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne recherche pour son siège de Bruxelles des (m/f)

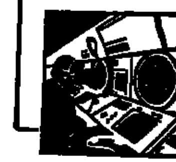
TRADUCTEURS EXPERIMENTES

de langue maternelle française pour traductions essentiellement à partir de l'anglais et accessoirement de l'allemand, du néerlandais et d'autres langues européennes.

Diplôme universitaire exigé. Seuls les candidats ayant une vaste expérience professionnelle seront retenus.

Nous offrons un statut de fonctionnaire international.

Ecrire avec c.v. à
EUROCONTROL PFI/REC,
72, rue de la Loi, B-1040 Bruxelles
avant le 10 septembre 1988.





Recherchons ingénieurs spécialistes études et contrôle des travaux pour adduction d'eau potable et route.

Expérience travaux en Afrique. Age 35 - 45 ans.

Ecrire + C.V. à la Société

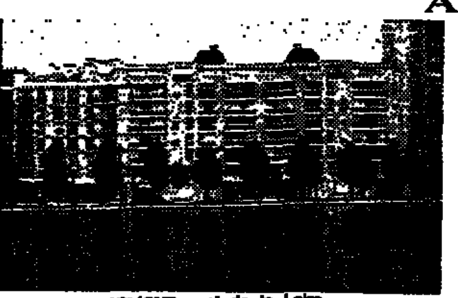


H P Gauff Ingenieure GmbH & Co
Berner Strasse 45
P O Box 56 03 09
D-6000 Frankfurt/Main 56
Tel (069) 50 00 07-0
Telex 413263 ibgi d
Telefax (069) 50 00 07 11

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS
APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER


SGI/CNP quai de la Loire.

Ici, chaque mercredi, *le Monde* publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).
Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de son téléphone.

21 juil. 88

DÉPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	ADRESSE DE L'IMMEUBLE * IMMEUBLE NEUF	TYPE	ÉTAGE	SURFACE (en m²)	LOYER MENSUEL	CHARGES (prov. pour)	CHAUFFAGE INDIVIDUEL Electr. : E Gaz : G	PARKING	COMMERCIALISATEUR	OBSERVATIONS
75	Paris	2e	5, rue Volney	2 p.	6e	61	5 795	914			GCI	
75	Paris	8e	26, av. Montaigne	2 p.	1er	57	7 500	1 450			SV/M	Très bel imm.
75	Paris	8e	38, av. de Wagram	6 p.	5e	178	17 000	1 540			AGF	
75	Paris	8e	221, Fg. Saint-Honoré	5 p.	3e	216	21 000	1 140	G		AGF	Vis/RV
75	Paris	8e	65/67, av. Ch.-Élysées	2 p.	5e	55	6 050	770			AGF	Vis/RV
75	Paris	10e	141 bis, quai de Valmy	4 p.	1er	90	5 906	1 118		OUI	SGI-CNP	
75	Paris	11e	12, impasse Carrière-Mainguet	3 p.	3e	74	4 848	797		OUI	SGI-CNP	Mo Charonne
75	Paris	13e	21, rue Vergniaud	2 p.	1er	59	3 550	760		OUI	SV/M	Mo Glacière
75	Paris	14e	96, avenue du Maine	3 p.	2e	71	5 893	863		OUI	SGI-CNP	Mo Gaîté
75	Paris	15e	57, rue des Morillons	2 p.	5e	48	3 850	730	E	OUI	SV/M	Face Parc G.-Brassens
75	Paris	15e	4, rue Edmond-Roger	4 p.	2e	101	7 200	1 570			SV/M	Mo Charles-Michel ou Commerce
75	Paris	15e	14, rue Edmond-Roger	2 p.	6e	46	3 404	720			SV/M	Mo Charles-Michel ou Commerce
75	Paris	15e	11 bis, rue César-Franck	4 p.	RC	93	8 850	760			AGF	Vis/RV.
75	Paris	16e	27-29, rue de Montevideo	3 p.	2e	90	9 500	2 438		OUI	SGI-CNP	
75	Paris	16e	Rue Chanez	4 p.	3e	81	7 500	1 000			GFF	Mo Pte-d'Auteuil. Vis/RV.
75	Paris	16e	Avenue Mozart	3 p.	1er	120	9 000	576	G		GFF	Mo Muette. Vis/RV.
75	Paris	16e	133, av. de Versailles	2/3 p.	2e	72	5 200	1 010			SV/M	Mo Exelmans
75	Paris	16e	48, rue du Gal.-Delestraint	3/4 p.	1er	99	8 400	1 410			SV/M	Mo Exelmans
75	Paris	17e	10 bis, av. Gde-Armée	6 p.	5e	98	19 800	2 600			AGF	Vis/RV.
75	Paris	18e	40, av. de Saint-Ouen	3 p.	2e	68	4 624	1 200		OUI	SV/M	Imm. stand.
75	Paris	20e	19, rue des Balkans	3 p.	4e	79	4 908	905		OUI	SGI-CNP	
75	Paris	20e	107, rue Villiers-de-l'Isle-Adam	3 p.	3e	70	4 328	714	E	OUI	SGI-CNP	Mo Gambetta
78	St-Germain-en-Laye		2 bis, r. de La Rochejacquelein*	3 p.	2e	74	5 050	740	E	OUI	AGF	Cave, parc 2 ha
91	Gif-sur-Yvette		Résidence « les Grandes Coudraies »	chamb.	ent.-sol	15	700	182			GCI	Esp. verts
92	Boulogne		33, av. Anna-Jacquin*	4 p.	1er	123	10 400	2 400		OUI	AGF	Parc 2 ha, terr. cave
92	Boulogne		6, rue des Princes	3/4 p.	5e	104	7 500	1 815			SV/M	
92	Boulogne		229, bd. Jean-Jaurès	2/3 p.	8e	51	3 852	604		OUI	GCI	
92	Neuilly		5 bis, bd Richard-Wallace	5 p.	RC	151	12 000	1 880			SGI-CNP	Plein sud/b. de Boul.
92	Saint-Cloud		3, rue de Gâte-Ceps	3 p.	1er	124	7 984	1 682			SGI-CNP	
92	Saint-Cloud		32, rue du Calvaire	Studio	3e	58	3 348	793			SGI-CNP	
92	Suresnes		16, rue Salomon-de-Rotschild*	4 p.	1er	97	5 460	1 450		OUI	AGF	Cave
94	Nogent-s/Marne		33, rue du Port	3 p.	3e	71	3 790	600	E	OUI	SV/M	Imm. récent, stand
94	Cachan		11, rue Guichard	3 p.	3e	68	3 880	590	E	OUI	SV/M	Récent, stand.
94	Saint-Maur		196, bd de Créteil	3/4 p.	1er	87	4 350	1 218		OUI	GCI	Espaces verts
95	Enghien		35/41, rue du Gal-de-Gaulle*	3 p.	1er	73	5 800	440	E	1SS	GFF	Vis/RV, ctre ville Terr. + loggia 36 m²

COMMERCIALISATEURS

SIGLES UTILISÉS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AGF	● AGF Location	: 27, rue Laffite, 75009 Paris	42-44-00-44
GCI	● Generali Concorde Immo	: 24, rue Mogador, 75009 Paris	42-80-62-93
GFF	● GFF	: Tour Franklin, Cedex 11, 92081 La Défense	49-02-36-66
SGI	● SGI/CNP	: 34, rue Godot-de-Mauroy - 75009 Paris	47-42-17-61
SV/M	● Saggel Vendôme (agence centrale):	: 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris	47-42-44-44
SV/C	● Saggel Vendôme Courbevoie	: square Vivaldi, 92400 Courbevoie	47-78-15-85
SV/F	● Saggel Vendôme Flandre	: 90, rue de Flandre, 75019 Paris	40-34-38-50
SV/B	● Saggel Vendôme Boulogne	: 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne	46-08-80-36

Légende des abréviations :
S/P : Sur place - VIS/RV : Visite sur rendez-vous - Résid. Sces : Résidences services - Prox. : Proximité - Mo : Métro - Terr. : Terrasse - Gard. : Gardien - Lux. : Luxueusement.

Pour paraître dans cette rubrique, renseignements : 45-55-91-82, poste 4324-4138

Les rendez-vous IMMOBILIERS du

MERCREDI :	*La sélection immobilière*
VENDREDI :	*Immobilier d'entreprise (LE MONDE AFFAIRES)*
SAMEDI :	*Le Monde immobilier (LE MONDE RTV)*
Chaque jour :	*Les annonces immobilières*

RENSEIGNEMENTS - PUBLICITÉ : 45-55-91-82, postes 41.38 et 43.24.

KNIGHTSBRIDGE
BROMPTON ROAD, LONDON SW1
(PRÈS DE HARRODS)

BAIL A CÉDER
MAGASIN DE PREMIER ORDRE

Devanture	8 m 40
Profondeur	21 m
Rez-de-Chaussée	140 m2
Sous-Sol	80 m2

Contacter Richard Leslie

Sallmann Barrington Laurance
Expert-Counseil en Propriété Internationale

12 Stanhope Gate, London W1A 4SA. Tel: 01-409 2222

emplois internationaux

0 Sté d'assistance technique rech. pour ANGLETERRE
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIQUE
pour vérification d'implantation. Cand. diplômé grandes écoles, anglais exigé. Connaiss. tuyauterie, drainage, chaudronnerie, pompage, réseaux incendie... Adresser c.v., photo et prét. à Sté RAC, M. Boisnir, 6, r. de la Chaussée-d'Antin, 9e. Tél. : 45-23-57-00.

OFFRES D'EMPLOIS

Important laboratoire recrute sur
75 — 92 — 94
DÉLÉGUÉS MÉDICAUX
BAC + 2 souhaité. Se présenter le jeudi 21-7 à 10 h, 77, rue du Château, 92 BOULOGNE. Demander M. CAPPELLE.

Institut français de DEMOSCOPIE recherche HOMMES-FEMMES de LANGUE MATERNELLE ROUMAINE pour sondages. Contactez Mme IVANOV au 48-42-60-00.

DEMANDES D'EMPLOIS

AOUT
étudiant 18 ans CHERCHE TRAVAIL Tél. : 39-59-76-06.

URSS. ING. CHIM. (60 ans), ayant vécu 6 ans en URSS, parlant français, anglais, allemand, russe, cherche activ. commerce Est/Ouest. Ecr. H.G. Kauders 90 Zoller, Kol Bergestrasse 12 C, -7500 Karlsruhe 1 (RFA).

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

AUDI 100
modèles 89, disponibles immédiatement, remise 10 000 F, 48-77-22-33.

capitaux propositions commerciales

BROCHURE GRATUITE A DISPOSITION. ECRIRE A : SERVAN FIDUCIAIRE, PLACE DE LA GARE 10, CH-1001 LAUSANNE.

propositions diverses

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 22 et 23 juillet, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 pl. cuir aniline, différents coloris 9 640 f au lieu de 16 300 F. Canapé 2 places dos plume tissu Casal 3 900 F au lieu de 7 940 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt porte de Pantin 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 19 h.

ANGLAIS-FRANÇAIS Cours + labo soutien scolaire été 88 Mini-groupes : 63 F/h/élèv. UNI LANGUES 42-68-04-02.

maisons de campagne

Sologne 5 km St-Aignan-s./Cher. Part. vd MAISON tt cft chauf. central, gaz, gd séjour avec chem. pierre, ptres, cuis., grde ch., s. d'eau, w.-c. à l'ét. Mezzanine, ch., sal. bur. Tél. cave + atelier, 1 400 m², terrain fruit., potager, coin pelouse + hangar 3 voit. Le tout bon état. Prix : 400 000 F. Tél. matin ou soir : 54-71-36-44.

PARTICULIER VEND YONNE, 9 km de Chablis, 13 km de Tonnerre, 2 h de Paris par autoroute dans village très agréable (rivière, commerces, pêche, etc.)

MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE

75 m² sur 3 niveaux, électricité, fosse sceptique. Sur cave voûtée, R.-de-ch. : salle de séjour, cuis. entièr. équipée, w.-c. 1er ét. : chambre, salle de bains. 2e ét. : grenier aménagé en chambre. En face : garage et salle de jeux sur 2e cave voûtée. Jardin 80 m². Prix : 200 000 F. Tous renseignements et R.V. tél. : 43-08-11-91 (répondeur) ou heures repas au (16) 86-75-80-39.

propriétés

INDRE. BELLE PROPRIÉTÉ, excellent état, sur 1 hectare de terrain en partie boisé, 250 m² habitables, plus combles aménageables, confort, écuries, maison de gardien. PELEGRIN IMMOBILIER 10, place de l'Hôtel-de-Ville, 36005 Châteauroux. Tél. : 54-34-15-39.

250 km Paris, Lorraine sud, gde maison de maître 1877, parc 8 000 m², 350 m² hab. + dép., p. de t., charp. + parquets. chêne, 9 p. pples, 5 chem., 4 s. de bns, jdin d'hiver, cave voûtée. A saisir 800 000, cause départ, 50-49-01-75, soir LABATUT.

Bretagne, moulin ent. rénové, tout cft, à 1/2 h plages, terr. boisé, 1 ha, bd riv., cadre except., 880 000 T. (16) 98-73-70-81 le soir.

DANS GOLF-SAINT-NOM superbe ppté 400 m², séjour 90 m², parc 4 000 m², vue étendue, EXCEPTIONNEL, PRIX JUST., 47-05-61-91.

25 KM REIMS (MARNE) ppté du XVIIe, ent. rest., 400 m² hab., s/parc 4 000 m², salon 60 m², mezzanine, 4 chbres, 2 s. de bains, terrasse 70 m², dépendances, 1 575 000 F, réf. 130. ANDRÉ KORCHIA S.A. 43-70-69-69.

(27) BEAUMONT-LE-ROGER PARIS 120 KM Ppté normande authentique, parf. état, habit. de suite, meublée, double séj., 5 ch., 2 s. de bns, 2 w.-c., gde cuis. sur beau terrain plat de 8 000 m² pouvant être divisé (exemple) vendue 650 000 F avec 2 000 m² environ. Crédit pptaire immédiat, avec 200 000 F à discuter. Le soir : 42-66-00-08.

URGENT A FERRIÈRES 50 min. de Paris, je vends propriété sur 3 000 m² avec piscine. Prix : 789 000 F. Tél. : (16) 38-96-65-96 (16) 38-96-58-90 ap. 20 h.

Goudelin, CdN, 10 mn St-Quay-Port. Maison de meunier, en L rest. sur 900 m², bord riv., pierres, poutres appar., granit sous ard., 120 m² habit., 5 p., bain, rang., chauff. élect., dble isol., gar., terr., dépend. 100 m², jard. arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit. habit. de suite. Belle prestat. 39-18-58-05 ap. 20 h, (16) 96-70-23-50 sur place apr. 420 000 F justifié.

Grande maison bourgeoise, vue Pyrénées, Landes 7 km, d'Orthez terre, 1 ha. Tisnerot André. Tél. : 58-89-00-62.

(78) MEULAN (PRES) superbe ppté 400 m² env. s/7 000 m² parc séj. avec 7m s/plaf., 8 chbres, cuis. équipée, caract., calme. 3 100 000 F. Réf. : 095. André Korchia S.A. Tél. : 43-70-69-69.

maisons individuelles

ST-NOM-LA-BRETÈCHE pptaire vd maison 19e, charme, réc., 5 ch., 3 bns, dans beau jdin 1 200 m², 2 550 000, 43-26-49-62.

PRÈS MEULAN 20' Paris, belle demeure de plain-pied construite en 1973 s/parc boisé de 8 000 m² environ, salon, séjour, bureau, 3 chbres, cuis., très moderne, stdg, 3 780 000 réf. 106. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

ROSNY-S/SEINE MAISON caractère 200 m² oclaux s/2 nivx refait neuf, jdin 250 m² environ, calme, idéal RESTAURANT, 1 160 000, réf. 161, André Korchia S.A. 43-70-69-69.

Superbe villa pierre meulière 450 m² habit. s/terr.830 m² poss. extens., caract. style 1 800 000 F. Réf. 063. A. Korchia SA 43-70-69-69.

RARE dans île au bord de l'Essonne. 30' Paris, ppté pl.p. 190m² s/pel. 3000m² entièrem. rénové charme, 2 940 000 F. Réf. 147. A. Korchia SA 43-70-69-69.

bureaux

Locations

CIDES
DES ADR. DE PRESTIGE PR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
dANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
*** AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
*** AV. VICTOR-HUGO**
*** R. DE PONTHIEU, 8e**
*** ÉTOILE/IÉNA, 16e**
*** PASSY/TROCADÉRO**
bureaux éq. 1/2 j., secrét. téléph. Services télex, Fax, Eurosignal. DOMICIL. 190 à 390 F/M CONSTITUTION DE STÉS
CIDES 47-20-41-08

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

Domiciliation depuis 90 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. INTER DOM 43-40-31-45

terrains

GONFARON (VAR) à 2 km, part. vd 2 ha terrain plat, planté de vigne côtes-de-provence, plein rapport, avec cabanon, poss. agrand. + gar. + puits, électricité à 800 m environ, 500 000 F. 94-60-00-10 heures repas.

viagers

FONCIAL 45-55-86-18
47, avenue Bosquet 7e. Spéc. 49 ans expérience. Etude gratuite personnalisée. Avant. fiscal, rente ind.

VIAGER 90 a., maison anc. rén., tt cft, cuis. mod. s. à m., 3 sal., 5 ch., 2 b., 3 w-c meubl., linge, argenter., jdin arb, dép. (16) 62-06-22-02.

ILIÈRE

KNIGHTSBRIDGE

BROMPTON ROAD

Sallmann Barrington Laurance

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS DES QUAIS PONT-NEUF, 5 p., tt cft, calme, soleil, parkg, peut avoir beaucoup d'allure, 60-60-54-94, 45-08-53-84.

LOUVRE Beau 4 pces tt cft, 115 m² envir., caract., possib. prof. 2 250 000 F. 42-77-63-76.

4e arrdt

PL. STE-CATHERINE (près), 2 p., entr., cuis., bains, poutres, cheminée, 46-34-13-18.

5e arrdt

PL. CONTRESCARPE EXCEPTIONNEL 2 p. tt cft, asc., petite terrasse, verd., 46-34-13-18.

Mº CENSIER standing s/jardin, living, 4 chambres tt cft + bureau, 135 m², balcons, séparation poss., parkg dble, 3 800 000, 43-35-18-36.

ARÈNES LUTÈCE pptaire vd gd studio bel imm. p. de t., stand, ét. élevé asc., sol., calme, 750 000 F. 43-25-69-90.

MAUBERT 2 PIÈCES 48 m², cft, 5e ét. s/asc. Prix : 1 190 000 F. Tél. : 43-29-59-85.

URGENT 34 ter, Bd St-Marcel. Part. à part. 4 p., 3e ét., soleil, caractère. 1.950.000 F. Rénovation im. par vend. 45-42-69-97.

6e arrdt

R. ST-J.-B.-DE-LA-SALLE bon imm anc. 4e ét., 2 p., sél. + ch., cuis. éq., bns. PARF. ÉTAT, 1 100 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17.

RUE GUÉNÉGAUD bel immeuble pierre, double séjour + 1 chbre, 40 m², rue et cour, 945 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-67-95-17.

7e arrdt

ALMA 4 P., 95 m², pierre de taille, standing, faibles charges, étage élevé, asc., 3 045 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

SÈVRES-BABYLONE imm. p. de t., beau studio, excellent état, 610 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17, 11, RUE ROUSSELET, PARIS-7e.

BRETEUIL, séjour double + chambre, 63 m², bon immeuble pierre, impeccable, s/rue et jardin, au soleil, charme, 47-05-61-91.

8e arrdt

COURCELLES 2 ch. de serv., pos. réunir 225 000 F l'une. Vue sur la pagode. LA PACHE 43-72-35-83.

9e arrdt

CONDORCET, voie privée, studio 28 m² refait neuf, cuis., bar, étage élevé, 390 000, réf. 125. André Korchia s.a. 43-70-69-59.

R. CONDORCET très beau 4 pièces, 78 m², tout cft, décoration soignée, bas prix, 1 320 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

RUE DES MARTYRS Part. vend appart. 4 pces 80 m², ref. nf. 1500000 F. Tél. : 48-78-72-38 (soir).

10e arrdt

RUE DE PARADIS, 80 m², dernier étage, tout confort, cuisine équipée, calme, ensoleillé, 1 100 000 F. 48-24-49-51.

R. DES PET.-ÉCURIES 3 pièces cuisine, s. de bns, w.-c., 500 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

11e arrdt

Proche PÈRE-LACHAISE studio 30 m², cuis. amén., s. de bains avec w.-c., exp. sud, 340 000 F, réf. 160, A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

NATION loft 85 m² en cours de rénovation A SAISIR, 1 900 000 F TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

BASTILLE/ROQUETTE très beau studio 23 m² tout confort, 3e étage à saisir, 365 000 TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

NATION BEAU 2 PIÈCES 3e ét. refait neuf. 570 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

PARMENTIER 4 pièces tout conft. 4e ét., très clair dans imm. rénové. 1 200 000 F, 43-72-12-87.

PARMENTIER plusieurs 2 p. A RÉNOVER à partir de 310 000 F. 43-72-12-87.

PASSAGE DE LA MAIN-D'OR, studio plein de charme avec mezzanine de couchage entièrement refait neuf tout confort. 240 000 F. M. OOUET 40-26-42-74.

Mº PÈRE-LACHAISE 45 m², 4e étage sans asc. cuisine, salle de bains, 850 000 F. Réf. 171. A. KORCHIA SA 43-70-69-69

12e arrdt

Mº LEDRU-ROLLIN Étage élevé vrai 4 pièces. 1 700 000 F 40-24-17-77.

Mº LEDRU-ROLLIN Étage élevé 3 P. 64 m² 700 000 F 40-24-17-77

13e arrdt

R. PATAY BEAU 2/3 p. 50 m² env., refait neuf, très bonne distribution, proche RER et bus au pied imm., 630 000. 40-26-42-47.

AVENUE D'ITALIE stdg, piscine, panorama, b. 4 p. 85 m² + balc. 30 m², 2 500 000 F. 43-78-45-75.

14e arrdt

ALÉSIA BEAU 2 PIÈCES 50 m², confort, standing, faibles charges, 802 500, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

AV. GAL-LECLERC, gd 4 p. 80 m² + balc., séjour dble, 2 ch., cuis. équipée, s. de bns, dressing, cave, imm. 1900, 1 732 000. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

CŒUR MONTPARNASSE standing studio tout confort équipé 30 m², soleil + cave et parking. 890 000 F. 43-35-18-36.

Montparn. 3 p. 1 550 000
PLAISANCE GD 2 p. 750 000
PLAISANCE 3/4 p. 1 890 000
SANTÉ GD 2 p. 890 000
TÉL. : 43-35-18-36.

PARIS - MAIRIE XIVe Studio 18 m², refait neuf, cuisine équipée, entrée avec placard. Salle de bains avec w.-c., cave, r.-d.-c. surélevé. Très bon immeuble. Interphone. 315 000 F. Tél. (1) 60-15-26-02, après 19 h.

MAISON Square Montsouris entièr. rénové. Inst. lux. Liv. en partie sous ver. avec cheminée et bar, 3 ch., 2 bns, grande cuis. Terr. gar. grenier. H.T.H. : 45-33-39-30.

15e arrdt

Mº BOUCICAUT imm. 1930, 2 p., s/rue et cour, bains, tout confort, ascenseur, 790 000. Jeudi 11 h/17 h, 44, r. Duranton.

RÉSEAU O.R.P.I. M.G.N. 43-87-71-55 rech. pour sa CLIENTÈLE française et étrangère S/PARIS, APPTS, IMM. 38, BD BATIGNOLLES, 75017 PARIS.

PROPRIÉTÉS, TERRAINS, RÉGION ÉPERNON (16-37) 83-73-73 ou NOGENT-LE-ROI 28210 (16-37) 51-44-34.

CROIX-NIVERT dans imm. p. de t. et briques, 2 p. 55 m², 2e étage, expo. sud avec balc. s/rue calme, digicode, faibles charges. À saisir 850 000 F, réf. 075, A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

BOUCICAUT, 5 P. tt cft, dble séjour, 3 chbres, bains, 2 w.-c., cuis. équipée 2 expos., calme, 1 600 000 F, IP XV : 45-54-23-67.

15e METRO DUPLEIX Part. vd 2 pièces, 38 m², 4e étage à rénover. 600.000 F. Tél. : 47-34-25-94 ou 47-83-34-96.

16e arrdt

EXELMANS grand 3 pièces 76 m², 3e étage pierre de taille, tout confort, 1 995 000 F TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

R. D'AUTEUIL studio gd stdg, sél. 24 m² + cuis., s. de bns, w.-c., p. de t., 2e ét., 6bles ch., 750 000, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

EXELMANS — 2 P. de imm. p. de t., ét. élevé, asc., sans vis-à-vis, s/verdure et Paris. Parfait état. 970 000 F — 43-25-89-90.

17e arrdt

TOCQUEVILLE/PEREIRE 4 pièces, parfait état, 4e étage, soleil, 1 450 000 F, 47-06-61-91.

MÉTRO BROCHANT Studio, cuisine, s. de bains, w.-c., 271 000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

18e arrdt

BON 18e APPT RAFFINÉ 77 m² + 40 m² TERRASSE 5e étage, 2 chambres RÉCENT, box, 1 800 000 F. De Havilland 46-02-60-60.

MONTMARTRE 2 pièces cuisine, salle d'eau très clair, 450 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

MAIRIE 18e Luxueux 2 pces, tout cft, cuisine équipée, 530 000 F. 4 pces tt conft, cuisine équipée, 1 950 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

19e arrdt

GONCOURT A RÉNOVER STUDIO 150 000 F LA PACHE 43-72-12-87.

20e arrdt

GAMBETTA immeuble pierre de taille 7e étage, ascenseur, 2 PIÈCES refait neuf, 630 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

PROCHE NATION PPTAIRE VEND gd 2 p. ds bel imm. 5e ét., ss asc., vue dég., s/toits de Paris, expo. sud/sud-ouest, petits travaux à prévoir, à saisir, 530 000, 40-26-42-74.

PYRÉNÉES 4 p., 92 m², imm. récent, 2 balcons avec vue s/jdin, très clair, calme, 1 785 000, réf. 081, André Korchia s.a. 43-70-69-69.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY CENTRE 5 P. 145 m² + terrasse 60 m², imm. standing, 2 caves, 2 parkings, 1er étage. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

ISSY-LES-MOULINEAUX PRÈS Mº 80 m² récent + balc. s/jard., 4e, asc., vue dégagée, box en location. FRANCE CONSEIL 46-28-00-75.

NEUILLY-S/SEINE et s/jard., 2e ét., beau 6 p. INTER URBIS 45-63-17-77.

NEUILLY CENTRE superbe 4/5 pces 110 m² + chamb. de service, pierres de taille, faibles charg., 2 890 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

BOULOGNE EXCEPTIONNEL 4 p. 95 m² + balc. vue s/Seine, ét. élevé, tt cft, parking. 1 975 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

SCEAUX près Lakanal Réc. liv. 3 ch., c., bns, w.-c., balc. rue et jardin, parking. 1 050 000 F, 43-35-18-36.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ, Chaussée-de-l'Étang 5 p., 121 m², ét. élevé, gd stdg, état impec., parkg et chbre de serv. poss. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

ST-MANDÉ Mº Pte DORÉE directement s/bois Gd 3 p. cuis., 108 m², cft, chbre service, gar., terr., jard. privatif. PRIX 2 985 000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-38-53.

VILLEJUIF 5 MIN PARIS Tr. belle villa occupée, s. à mang., 3 chbres, 2 bns, terrasse, gar., terrain 500 m². 46-34-13-18.

95- Val-d'Oise

Dans résidence 3 étages à SANNOIS, 3 pièces tout confort, 73 m², terrasse + jardin clôturé 50 m², loggia 10 m², box en sous-sol. Proximité commerce + RER prochainement. 2 chambres, séjour, cuisine, salle de bains, w.-c., cellier, placard aménagé. Prix : 520 000 F à débattre. Tél. : 34-14-82-51.

LAC D'ENGHIEN (400 m.) Vue sup. 10e et der. ét. 4 P. 85 m² + balc. box 650 000 F. Pptaire 42-60-29-61.

Province

BAGNOLES-DE-L'ORNE Particulier vd studio 25 m² avec garage, tout confort. Libre à la vente : 190 000 F. Tél. : (16) 31-40-10-16, de 9 heures à 21 heures.

Etranger

INVESTISSEURS

- Placement immobilier de qualité.
- Rentabilité 10 % sur 3 mois.
- Plus-value à prendre en 92.
- Financement local 100 % possible.

A 60 km PERPIGNAN L'ESPAGNE « LES PIEDS DANS L'EAU » Pour toutes informations

S.C.I.I. 42-4710-77.

Part. vend grand studio (homologué F 2), très clair, 3e étage, ascenseur, parking sous-sol, cuisine séparée, grande terrasse, sortie Fort-de-France, route de Schoelcher, dans immeuble récent. Visites possibles à partir du 14 septembre. Pour tous renseignements, tél. : (16) 1-47-41-27-95 à Paris. 19 596 61 73 82 A F de F. PRIX : 350 000 F

appartements achats

IMMO MARCADET rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

V.-HUGO/LONGCHAMP dans hôtel part., 110 m², dble récept., 1 ch., gd cft, ét. nf, conv. cple ou célib. Tél. gérant 42-33-04-30.

CAMBRONNE R. Mademoiselle, bon immeuble ancien 3e étage, beau studio, cuisine équipée, vue dégagée, soleil, 2 400 + charges. FR. FAURE 45-67-95-17.

BUTTES-CHAUMONT 2 pièces tout cft, 3 366 F + charges, calme, clair. LA PACHE 43-72-12-87.

(18e) MARCADET STUDIO 2 800 F + charges plein sud, tout confort. LA PACHE 43-72-12-87.

COMÉDIE-FRANÇAISE 4/5 pièces, 100 m², immeuble 1900 standing, 2 100 000 TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

Région parisienne

BOULOGNE BOIS très grand studio 40 m² refait neuf sur jardin, loyer 3 000 F + charges. France Conseil 46-28-00-75.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE Belles réceptions avec minimum 3 chambres. **Tél. : (1) 45-62-78-99**

RESIDENCE CITY rech. pour multinationales Appts haut de gamme Paris, résid. av. min. 2 chambres et villas Paris-Ouest-Est **Tél (1) 45-27-12-19**

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE 5, rue Berryer, 75008 Paris

LOCATION, VENTE GESTION

Recherche appartements vides ou meublés pour sa clientèle LOYER GARANTIS par compagnie d'assurances

UFE 42-89-12-52

locations meublées offres

Paris

2 pièces à louer du 1er au 21 août, dans les Halles (1er arrdt). Tout confort, ensoleillé, 3 400 F CC. Tél. : 42-36-04-15.

locaux commerciaux

Locations

(11e) PARMENTIER MURS LOCAL COMMERCIAL à vendre ou à louer 40 m² environ, 5 000 F/mois. LA PACHE 43-72-12-87.

CARDINAL-LEMOINE, 70 m², dble entrée, s. 40 m², 2 burx, r.-de-ch. bas 96 000 HT/an + droit au bail, réf. 126, André Korchia SA, 43-70-69-69.

immeubles

BANLIEUE SUD-OUEST IMMEUBLES A VENDRE André KORCHIA 43-70-69-69.

villas

NICE AGENCE DURAND dispose du plus important fichier de villas et appartements sur la Côte d'Azur, de St-Raphaël à Menton, sur ordinateur. Demandez notre catalogue illustré : 17, rue A. Karr, 06000 Nice, 93-88-77-90, ou consultez MINITEL 3615, serv. ORPI.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Le docteur
et Mme Djaffar MAMMAR,
M. et Mme Georges RESSOUCHES,
se réjouissent de la naissance de

Elisa,

le 10 juillet 1988, chez
Madjid et Françoise.

— Esther et Norbert TRICAUD
partagent avec Lionel la joie d'annoncer la naissance de

Martial,

le 9 juillet 1988.

Château de Beauséjour,
73-Cruet.

Décès

— Mme Marceau Crespin,
son épouse,
M. et Mme André Crespin
et leurs enfants Eric et Jean-François,
Mme Marcelle Crespin,
ses enfants, le docteur et Mme Durandy,
et ses petits-enfants,
M. et Mme Hanson,
M. et Mme Molon
et leurs enfants,
Les familles Angot, Roure et Foraux,
ont la grande tristesse de faire part de la mort du

colonel (CR) Marceau CRESPIN,
grand-croix de la Légion d'honneur,

décédé à Chirac (Lozère) le 19 juillet 1988, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Chirac (Lozère), le jeudi 21 juillet, à 17 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Les membres du conseil d'administration,
La direction générale,
Le personnel
des Sociétés parisienne, régionale et vichyssoise de boissons gazeuses,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel (CR) Marceau CRESPIN,
grand-croix de la Légion d'honneur,

leur directeur général,

survenu à Chirac, le 19 juillet 1988, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 juillet, à 17 heures, en l'église de Chirac (Lozère).

— Au nom des amis du Musée du sport,
Le conseil d'administration de l'Association des amis du Musée du sport
a le regret de faire part du décès de son président, le

colonel Marceau CRESPIN,
grand-croix de la Légion d'honneur,
ancien directeur
de l'éducation physique et des sports,

et s'associe à la douleur de la famille.

29, rue du Commandant-Guilbaud,
75016 Paris.

(Lire ci-contre.)

— Jean-Michel,
Martin,
Marie-Christine,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Didier DUMAY,

survenu le 18 juillet 1988, à l'âge de cinquante-quatre ans, des suites d'un cancer.

Il reposera près des siens à Charly-sur-Marne, le regard tourné vers Rio-de-Janeiro, où il aimait vivre.

— Mme Fournial, veuve Mollaret,
sa mère,
M. Claude Etcheverlepo,
Mme Suzanne Etcheverlepo,
ses frère et sœur,
Gilles et Marc Etcheverlepo,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent ETCHEVERLEPO,

survenu dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le vendredi 22 juillet 1988, à 11 heures.

— M. Fulgencio Borsani,
président de la Tecno,
M. Paolo Borsani,
M. et Mme Marco Fantoni,
M. Franco Gatti,
Et le personnel de

TECNO MILANO,

ont le regret de faire part du décès de

M. Laurent ETCHEVERLEPO,
directeur adjoint de Tecno Paris.

Une messe de requiem sera célébrée à son intention le vendredi 22 juillet 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Guy Delcamp,
M. François Mouly,
Et les collaborateurs de

TECNO FRANCE

font part du décès de

M. Laurent ETCHEVERLEPO,
directeur adjoint de Tecno Paris.

Une messe de requiem sera célébrée à son intention le vendredi 22 juillet 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

242, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

— Mme Aline Lapicque,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Charles LAPICQUE,

survenu le 15 juillet 1988 dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu le 19 juillet, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 20 juillet.)

— L'ING et l'AFG ont le regret d'annoncer le décès de

Mme Dina LEVEL,

survenu le 17 juillet.

Tous ceux qui l'ont connue vous demandent de vous associer à leur chagrin.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 juillet, au temple protestant de Fontainebleau, à 16 heures.

ING-AFG,
1, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

— M. Ton Mohrmann,
son frère,
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 13 juillet 1988, de

Christine MOHRMANN,
professeur honoraire
aux facultés des Lettres
des Universités de Nimègue
et d'Amsterdam (Pays-Bas),
ancienne secrétaire
du Comité international permanent
de linguistes.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 18 juillet en l'église Saint-Petrus-Canisius de Nimègue.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sint-Annastraat 40,
6524 GD Nimègue (Pays-Bas).

— Mme Joseph Ouahbé,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph OUAHBÉ,

survenu le 19 juillet 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 juillet. On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

110, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Roger Viard,
M. et Mme Michel Viard,
M. et Mme Daniel Viard,
M. Dominique Viard,
Eglantine, Ophélie, Hortense, Stéphanie, Virgile et Antoine Viard,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger VIARD,
ancien directeur,
administrateur
du restaurant Maxim's-Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,

survenu le 17 juillet 1988, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 21 juillet, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, où l'on se réunira.

Inhumation dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-contre.)

Anniversaires

— Il y a cinq ans

Suzanne GAUTIER,
journaliste parlementaire,
secrétaire nationale de la FNAR,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de
Maurice Gautier
Et de sa famille,
30, rue Montéra,
75012 Paris.

— Claude, Roland et Ivan LAURETTE,
souhaitent faire du 23 juillet 1988 une journée dédiée à leur fille et sœur

Muriel

décédée accidentellement le 21 juillet 1987 dans l'année de ses dix-huit ans.

Ils aimeraient que tous ceux qui le pourront soient présents ce jour-là dès 15 h 30, en la chapelle Notre-Dame-des-Champs, Mostuéjouls (Aveyron).

Un concert y sera donné en témoignage de leur amour pour elle.

Claude et Roland Laurette,
Mostuéjouls 12720 Peyreleau.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort du

docteur
Jean-Michel GOULETQUER,

la baronne Anne d'Huart,
sa veuve,
Sa famille
Et ses amis,
vous demandent une pensée d'espérance en union avec la messe qui sera dite à son intention dans la grande chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris-14e, le 27 juillet 1988, à 17 h 15.

La mort du colonel Crespin

Le redresseur du sport français

Le colonel Marceau Crespin est mort, le mardi 19 juillet à Chirac (Lozère), des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-douze ans.

[Officier de carrière sorti du rang pendant la guerre 39-45, le colonel Marceau Crespin avait pris part aux campagnes d'Afrique et d'Italie, avant d'être plusieurs fois grièvement blessé au cours des campagnes de France et d'Allemagne, auxquelles il avait participé avec le 2e régiment de tirailleurs marocains.

Après la guerre, il avait été l'un des plus proches collaborateurs du maréchal de Lattre de Tassigny et avait ensuite été à l'origine des premières formations d'hélicoptères de l'armée en Indochine et en Afrique du Nord.

C'est toutefois son action à la tête du sport français qui allait lui valoir une grande notoriété. A la suite de la déroute française aux Jeux de Rome en 1960, le général de Gaulle l'avait fait nommer délégué général à la préparation olympique en février 1961. Adepte de la « préparation commando », il s'était efforcé de dynamiser le sport français en le dotant de nouvelles structures avec la création des directeurs techniques nationaux.

Nommé directeur des sports en 1964, il avait pris une part éminente dans l'organisation des Jeux d'hiver de Grenoble et la préparation des Jeux en altitude de Mexico (1968) avec la création du centre de Font-Romeu. Durant son passage à la direction des sports jusqu'en 1974, les athlètes français ont obtenu dix-huit titres olympiques.

Marceau Crespin venait d'être élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur par décret présidentiel du 12 juillet dernier.]

Décès de Joseph Szydlowski président de Turboméca

M. Joseph Szydlowski, président directeur général de la société financière Turboméca et de Turboméca, est décédé le 16 juillet, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[Joseph Szydlowski était né en Pologne, le 21 novembre 1896. Considéré comme un « génie de la mécanique » par ses collaborateurs, il était autodidacte. En 1938, il crée à Paris, la société Turboméca pour produire le turbocompresseur S39, en avance sur tous les compresseurs de l'époque. En 1942, la société s'implante à Bordes, près de Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques. Dès les années 60, Joseph Szydlowski étend l'activité de Turboméca, orientée principalement vers l'aéronautique, à différents domaines, essentiellement ferroviaire et pétrolier. Cependant, cet homme, qui fréquentait peu les salons parisiens, était un artisan de l'Europe aéronautique, Turboméca ayant signé des accords de collaboration avec l'anglais Rolls-Royce et l'allemand MTU.]

● **La mort de Roger Viard.** — « L'homme de chez Maxim's » est mort. Roger Viard, qui, pendant quarante-sept ans, a veillé au maintien de la tradition du restaurant de la rue Royale à Paris, est décédé à Antibes d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-neuf ans. A la retraite depuis 1985, Roger Viard avait succédé en 1959 à M. Albert, après avoir gravi tous les échelons au sein du personnel. Il accueillait et plaçait les clients, faisant ainsi ou défaisant, selon ses choix, la réputation des célébrités qui côtoyaient le duc de Windsor ou Aristote Onassis.

Economie

M. da Nobrega à Paris

Les pays industriels prêts à soutenir l'effort de redressement du Brésil

Le ministre des finances brésilien, M. Mailson da Nobrega, n'aura pas ménagé sa peine pour gagner la dernière manche de la normalisation des relations de son pays avec la communauté financière internationale : le rééchelonnement de la dette garantie dont le Club de Paris, réunissant les créanciers publics, se saisira le 28 juillet. A Paris, le mardi 19 juillet, tout comme à Tokyo ou à Londres auparavant, Bonn ou Rome ces jours prochains, il a défendu pied à pied la politique d'assainissement économique brésilienne pour persuader ses créanciers du bien-fondé d'un soutien actif.

A vrai dire, ces derniers étaient convaincus. L'octroi d'un crédit-relais de 500 millions de dollars par des pays membres de la Banque des règlements internationaux en apportera la confirmation, avant même la réunion du Club de Paris. La France, après les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne, a accepté de participer à ce montage dont la portée politique est évidente. Au-delà d'une bouffée d'oxygène financier, en attendant le versement d'une première tranche du crédit *stand-by* du Fonds monétaire international, ce crédit-relais permettra au gouvernement brésilien de se prévaloir de l'appui international auprès d'une opinion publique inquiète.

Mais, après avoir renoué avec le FMI, après avoir renégocié sa dette auprès des banques créancières (*le Monde* du 23 juin) et mis ainsi un terme définitif au moratoire de février 1987, les Brésiliens ont encore une rude tâche à accomplir avant de retrouver pleinement leur crédibilité. Si leurs créanciers sont impressionnés par les résultats du commerce extérieur — un excédent de 8,64 milliards de dollars durant le premier semestre 1988, — ils continuent de s'inquiéter d'une inflation galopante (19,5 % pour le seul mois de juin, sans doute plus de 20 % en juillet).

L'annonce, en ce début de semaine, par le président de la fédération des industries de Sao-Paulo, M. Mario Amato, d'une commission patronat-syndicats pour négocier avec le gouvernement un pacte social de stabilisation des prix a été accueillie avec intérêt et circonspection. L'une des principales centrales syndicales, la CUT a décidé de faire cavalier seul. Depuis l'échec du plan Cruzado, nul ne croit d'ailleurs plus au miracle. Une avancée sur ce terrain n'en serait pas moins la bienvenue pour les Brésiliens. Dans l'entourage de M. da Nobrega, on est persuadé que chacun *« préfère l'austérité à l'incertitude »*, née d'un isolement dangereux, l'expérience coûteuse du moratoire l'a prouvé, ou de l'hyper-inflation. Mais, si l'objectif du ministre est, grâce à la rigueur, de *« retrouver une croissance de 6 à 7 % »* et, surtout, de permettre d'inverser la situation actuelle, c'est-à-dire, *« redevenir un importateur net de capitaux »* et de recréer les conditions d'une reprise des investissements, l'opinion publique, elle, ne voit qu'une chose : l'envolée des étiquettes et une maigre croissance.

Conscients du caractère vite insoutenable d'une telle situation et des dangers qu'elle fait courir à la démocratie, les pays industriels sont d'accord pour faire une part du chemin. L'issue des négociations du Club de Paris permettra de savoir jusqu'où ils sont prêts à aller. Les demandes brésiliennes, comme toujours à la veille de discussions délicates, sont jugées un peu excessives et portent sur une enveloppe globale de quelque 5,5 milliards de dollars, si l'on prend en compte un rééchelonnement des échéances allant du 1er janvier 1987 au 30 juin 1990 et des arriérés accumulés sur le remboursement au titre du capital depuis décembre 1987.

En attendant le verdict, M. da Nobrega a obtenu de son homologue français, M. Pierre Bérégovoy, la reprise *« la plus rapide possible »* de crédits garantis par la COFACE. Mais le premier test de recouvrement de santé financière du Brésil sera plus long à venir. Ce sera le retour de Brasilia sur le marché international des capitaux. Ce retour pourrait avoir lieu *« sur un faible montant »* dès l'an prochain. Cela, si le processus en cours d'étalement des paiements de la dette, de réduction des déficits publics, de retour à la croissance sur fond de privatisation et de libéralisation prudente des échanges réussit. Un conditionnel particulièrement lourd en cette période d'effervescence politique au Brésil.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **La Grèce accepte le compromis sur les prix agricoles.** — Après avoir refusé pendant un mois le compromis sur les prix agricoles auquel avaient abouti ses onze partenaires de la CEE, la Grèce a fini, le 19 juillet, par s'y ranger. Athènes contestait la décision prise le 17 juin de geler les prix agricoles exprimés en ECU pendant la campagne 1988-1989, exigeant qu'une importante augmentation de prix en drachmes soit consentie pour faire face aux difficultés des agriculteurs grecs. La Grèce a finalement obtenu la promesse que ses prix agricoles augmenteront l'an prochain davantage que ceux des autres pays de la Communauté.

Le pacte d'actionnaires de la CGE

« Une tempête dans un verre d'eau »

Un pacte d'actionnaires n'a, en lui-même rien d'illégal. Si la loi ne le prévoit pas expressément, elle ne l'interdit pas. M. Pierre Suard, PDG de la CGE, qui a confirmé officiellement, le 19 juillet, l'existence d'un tel pacte pour son groupe, est donc parfaitement fondé à proclamer sa bonne foi. Tout comme il peut démentir le caractère « occulte » d'un tel contrat, dans la mesure où aucune réglementation actuelle n'oblige à sa publication. La Commission des opérations de Bourse elle-même rappelle qu'il n'y a aucune obligation dans ce sens, sauf en cas d'offre publique d'achat.

Ce n'est donc pas l'existence du pacte en lui-même qui pose problème. Rue de Rivoli même on ne s'en offusquait pas outre mesure, mais on se posait toutefois des questions. Ce pacte aboutit à lier six actionnaires de la CGE — Société générale (5,8 % du capital), UAP (2,6 %), Compagnie générale des Eaux (2,6 %), Société de banque suisse (2,6 %), Société générale de Belgique (1,8 %), Dumez (0,9 %) — par un accord de préemption destiné à « stabiliser » quelque 16 % du capital du groupe. Telle était bien aussi la philosophie de la procédure des noyaux durs, mise en place par M. Balladur dans les autres privatisées, exception faite de Saint-Gobain, qui affirme n'avoir eu besoin d'aucun « pacte » liant ses trois actionnaires principaux (Suez, BNP et Générale des eaux).

Pourquoi donc, dans le cas de la CGE, avoir refusé la procédure des noyaux durs et emprunter une autre voie pour aboutir au même résultat ? Force est de reconnaître qu'il n'y a, pour l'heure, aucune explication logique. Au vu du volume des transactions effectuées entre la première cotation (juin 1987) et la signature du pacte (18 septembre), les six actionnaires intéressés ont parfaitement pu acquérir leurs titres, pour l'essentiel, par achats en Bourse, comme l'affirme M. Suard. Et le prix moyen annoncé pour ces achats (310 francs) ne paraît pas aberrant par rapport à l'évolution des cours de Bourse de l'époque.

Il est à noter que, comme pour les noyaux durs, chers à M. Balladur, il implique donc une surprime par rapport au prix des titres CGE au moment de la privatisation (290 francs). Quant aux groupes parties prenantes du pacte, ils ne présentent aucune originalité, la plupart se retrouvant aussi dans la sélection pratiquée par M. Balladur pour les noyaux durs formels.

Quelle tare cachée faudra-t-il donc découvrir pour expliquer que l'on ait choisi un pacte d'actionnaires plutôt que la procédure prévue par le ministre ? En effet, le pacte ne porte que sur 16 % du capital et ne constitue donc pas une véritable mesure anti-OPA, alors que la CGE, aux yeux de nombre d'analystes financiers, constituait l'une des plus belles valeurs opéables de la cote : *« A l'époque, on aurait pu se payer le contrôle de la CGE pour quasiment le même prix que M. Pineau-Valencienne aujourd'hui la Télémécanique »*, commente l'un d'entre eux.

Si l'étrangeté de ce pacte réside pour l'instant dans... son absence d'étrangeté, il faudrait alors en arriver à une autre conclusion : c'est que sa révélation est bien, comme l'affirme M. Suard, une *« tempête dans un verre d'eau »*. En clair, qu'il s'agit d'une opération politique destinée à déstabiliser M. Suard, dont la personnalité, de toute évidence, agace. Fidèle affiché du RPR, il ne peut que déplaire aux nouveaux gouvernants socialistes, d'autant qu'il dirige un groupe aux activités sensibles (téléphone, nucléaire...).

Selon *les Echos*, le gouvernement serait d'ailleurs en train de négocier la reprise de la participation de Dumez dans Framatome (12 %) pour éviter que celle-ci ne tombe aux mains de la CGE, donnant à cette dernière le contrôle du constructeur français de chaudières nucléaires, dont elle détient d'ores et déjà 40 %.

Même si on affirme, dans les allées du pouvoir, que la « chasse aux sorcières » n'est pas ouverte, les ambitions de certains « ex » pourraient être satisfaites. N'évoque-t-on pas déjà le nom de M. Georges Pébereau, ancien PDG de la CGE, débarqué par la droite en 1986, pour prendre la succession de M. Suard ?

CLAIRE BLANDIN.

Les pertes sur les marchés parisiens

Les sociétés de Bourse auront à rembourser plus de 1 milliard de francs

« Sonnés » et surpris, les dirigeants de sociétés de Bourse (ex-agents de change) ont mal accueilli les révélations que leur a faites, le mardi 19 juillet, M. Régis Rousselle, président du Conseil des Bourses de valeur. Ils pensaient apprendre à cette occasion le montant exact des pertes du fonds de garantie de l'ex-chambre syndicale sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers) mais ne se doutaient pas de ce qui allait suivre...

Dans la salle de projection du palais Brongniart, il leur fut tout d'abord annoncé que ce n'était pas 500 millions de francs comme l'avait affirmé il y a un mois M. Xavier Dupont, leur syndic à l'époque, qui étaient partis en fumée mais 613,7 millions de francs. Des rumeurs circulaient avec persistance depuis plusieurs semaines à ce sujet. Le président de la COB (Commission des opérations de Bourse), M. Yves Le Portz, n'avait-il pas indiqué publiquement à la fin du mois de juin que le déficit s'élevait entre 500 et 600 millions de francs ?

Cette perte de 613,7 millions de francs devrait être couverte par une prévision de 418,59 millions à laquelle s'ajouteraient les 200 millions de francs de prime d'apports décidés lors de la transformation des statuts de la Chambre syndicale des agents de change en Société des Bourses françaises au mois de mars dernier.

Pour désagréable, la précision était attendue. Les participants résignés avaient pris leur parti de ces pertes. Le ton changea lorsque les autorités du marché annoncèrent qu'en plus il était constitué une provision de 700 millions de francs pour des sinistres enregistrés dans dix ex-charges d'agents de change. C'est la première fois que le bilan des sinistres est officiellement dressé. Il concerne les sociétés de Bourse qui ont aussi bien pâti de l'explosion des marchés financiers que du krach d'octobre. Aucun nom n'a alors été cité.

Certes, il apparaît que plus de la moitié des 700 millions de francs devraient servir à éponger les pertes sur le MATIF, déjà connues, des charges Buisson, après l'afaire Cogéma-Arbitrage où 259 millions de francs se sont envolés. A cela pourrait s'ajouter la société de Bourse Baudouin pour ses carences de gestion. Mais il apparaît donc qu'au moins huit autres sociétés auraient aussi enregistré d'importants manques à gagner. Les trous auraient été creusés en grande partie sur les « suspens », ces opérations d'achat et de vente de titres non apurées (1).

Période noire

Au total ce sont donc des pertes constatées ou attendues de près de 1,3 milliard de francs que reconnaît implicitement la Société des Bourses françaises. Aux 613,7 millions de francs évanouis du fonds de garantie de l'organisme professionnel s'ajoutent ces 700 millions de francs de provisions pour risques divers. Une société de bourse sur six (dix sur les soixante et une recencées) aurait été touchée. Pour trouver de l'argent frais et recomposer le capital à hauteur de un milliard de francs, une émmission de 700 millions de francs serait prévue. elle serait supérieure aux 500 millions de francs annoncés au mois de juillet par M. Régis Rousselle lorsqu'il prit la présidence de la SBF à la mi-juin en remplacement de M. Xavier Dupont. De plus, comme prévu, le fonds de garantie sera augmenté de 500 millions de francs. La somme demandée aux sociétés de bourse avoisinerailt au total les 1,2 milliard de francs. Les modalités exactes des opérations successives seront définies lors d'une assemblée générale extraordinaire de la SBF qui devrait se réunir au cours de l'été afin que tout soit bouclé en fin d'année.

Le bilan officiel — enfin — établi achève une « période noire » pour les agents de change qui ont connu le krach, mais ont dû aussi abandonner leur monopole datant du Premier Empire qui leur avait permis de vivre en monde clos où les érreurs restaient discrètes. Cette révolution a été symbolisée par la passage de la confidentialité à la transparence des comptes : Hier, le bilan n'avait jamais été mis sur la place publique.

Ces très lourdes pertes, pour des sociétés qui sont pour la plupart des PME (entre 50 et 300 millions de chiffre d'affaires), vont poser des problèmes sociaux et financiers. D'abord, parce que des négociations sont en cours avec les syndicats pour rajuster les salaires de l'ensemble des personnels, en éliminant les gratifications et autres systèmes de l'époque révolue. Ensuite, parce que l'ardoise sera plus lourde que prévue pour les firmes, principalement pour celles qui n'ont pas trouvé de banque pour les épauler ou celles qui voulaient rester indépendantes.

Avancer 10 à 20 millions de francs, ce qui devrait être demandé à chaque adhérent, sera difficilement supportable. Les erreurs de gestion de quelques unes pénalisent même les plus sérieuses. Tout cela au nom d'une solidarité corporatiste qu'aujourd'hui beaucoup regrettent.

DOMINIQUE GALLOIS.

(1) « Suspens » : opérations sur des titres et qui ont été suspendues. Parmi elles il faut distinguer celles qui ont été dûment reconnues et comptabilisées et celles qui, en raisons de la pagaille enregistrée dans les charges par le surcroît de travail. leurs traces se sont... perdues. Le montant global des suspens avoisineraient le milliard de francs.

REPÈRE

Intéressement

Innovation dans le contrat salarial de Fiat

L'accord d'entreprise mis au point par Fiat, le premier depuis huit ans, contient une innovation de taille pour l'Italie. La moitié des gratifications annuelles seront établies en fonction des résultats de l'entreprisse. Pour 1988, les salariés obtiennent une prime d'1 million de lires, (500 000 francs) à 1,3 million selon les catégories de salariés. Deux syndicats ont signé cet accord, la CISL (catholique) et l'UIL (socialiste). Sans refuser le principe même de l'intéressement, la CGIL (communiste) n'a finalement pas accepté d'entériner l'accord considéré comme un *« pur et simple diktat »*. Cette prise de position de la plus puissante centrale syndicale italienne — et la mieux implantée dans la métallurgie — met fin pour le moment aux tentatives de retour à l'union opérées par les principaux syndicats.



Jacques Fournier
Président du conseil d'administration



Pierre Gadonneix
Directeur Général

Économie

Comment la banque La Hénin s'est séparée du groupe immobilier

Les Britanniques débarquent à Merlin-Plage

« Peut-être va-t-on nous donner des cours d'anglais... et gratis ! » Les hôtesses qui vous accueillent le sourire aux lèvres, au siège de Merlin Immobilier S.A. à Vincennes, n'ont pas l'air perturbées. La vente de la société au grand groupe britannique McCarthy and Stones, qui a été scellée début juillet (*le Monde* du 7 juillet), *« ne changera rien dans l'immédiat, et Merlin gardera le nom de Merlin »*, assure le président-directeur général, M. Jacques Brochard.

Un nom aussi connu dans l'immobilier de loisirs que Moulinex pour les appareils de cuisine, Saupiquet pour les conserves, ou Ribourel, le grand rival de toujours de Merlin...

Qui, en vacances sur les côtes vendéennes ou normandes, n'a aperçu les panneaux publicitaires Merlin proposant des studios ou des deux pièces « vue sur mer » pour toutes les bourses ? Qui, avant que le sponsoring ne prenne les dimensions qu'il connaît aujourd'hui, n'a vu sur son écran de télévision la grande banderole Merlin déployée en travers de la route pour l'arrivée des coureurs du Tour de France ?

Merlin, c'est un peu tout à la fois, l'appartement, les vacances, le placement immobilier à la portée de tous..., ou presque tous, les Français. Pour peu, on dirait que quelque chose du patrimoine populaire s'en va et passe aux mains des Anglais pour 162 millions de francs.

M. Guy Merlin, le fondateur, aujourd'hui presque septuagénaire, a commencé juste après la guerre comme agent immobilier spécialisé dans la négociation de fonds de commerce en proche banlieue parisienne. Puis, il s'intéresse à la rénovation d'immeubles anciens, refait, en 1960, l'Hôtel de Paris, quasiment en ruine, à Villers-sur-Mer (Calvados) et le revend par appartements. La côte normande est son tremplin, et, en 1971, il transforme son affaire en entreprise de construction de logements (ECL), un statut juridique auquel s'attachent des facilités fiscales. C'est l'euphorie. Normandie, Vendée, Alpes, Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et même Pyrénées ou Bretagne offrent leurs bords de mer ou leurs versants enneigés à Merlin et à d'autres. Des maires ont eu du mal à résister à la manne immobilière, et parfois les juges eurent à en débattre (1).

De trente-sept salariés en 1982, la société passe à cinquante-six en 1986. Aujourd'hui, Merlin « pèse » 231 millions de francs de chiffre d'affaires hors taxes (en baisse sensible depuis 1983, avec 254 millions de francs, et surtout 1985, avec 313 millions de francs), et un peu moins de soixante personnes *« dont trente-huit commerciaux. Faites le ratio par rapport au chiffre d'affaires, c'est pas mal ! »*, lance M. Jacques Brochard.

Mais alors, pourquoi vendre ? En fait, M. Guy Merlin n'est plus personnellement à la barre depuis plusieurs années. L'affaire familiale ayant grandi très vite, celui qui était de longue date le financier du promoteur, la banque La Hénin devint rapidement sinon son tuteur, du moins son très influent conseiller. Et la répartition qui prévalait encore à la fin de 1987 — à savoir 33,38 % des actions détenues par M. Guy Merlin et 27,27 % par son fils Bernard, trois ans PDG, de 1985 à 1987 — n'allait pas tarder à se modifier. En janvier dernier, le fondateur vendait ses parts à la SA Cambacérès, filiale de La Hénin. Son fils aurait dû logiquement tenir encore les rênes, mais le nouveau conseil d'administration en décida autrement et propulsa à sa tête M. Jacques Brochard. Un homme qui n'était pas un inconnu pour Merlin, puisque, à La Hénin, il s'occupait précisément des crédits au promoteur. Ensuite, les choses allèrent très vite. Rachat du paquet de 27 % d'actions de M. Bernard Merlin et acquisition de la quasi-totalité des titres dans le public par le groupe bancaire.

De la Norvège à l'Espagne

En fait, dès le début de l'année, La Hénin avait en tête de vendre l'affaire. *« Notre métier de banquier n'est pas d'être promoteur »*, commente M. Jacques Brochard. *« Nous cherchions depuis plusieurs mois à ouvrir l'affaire Merlin sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'Europe, et nous cherchions le meilleur partenaire. »* Un appel d'offre fut organisé d'où McCarthy and Stones sortit vainqueur par l'intermédiaire de sa filiale française Home Life SA. *« Jamais Ribourel ne nous a approchés... »*, précise le PDG de Merlin (2).

Créé il y a une vingtaine d'années, le groupe anglais, coté en Bourse, est outre-Manche un spécialiste des résidences pour les personnes du troisième âge. Il est installé en Norvège et compte se développer aussi en Espagne. Son chiffre d'affaires dépasse le milliard de francs et ses profits après impôts 180 millions.

En attendant de se lancer lui aussi dans le créneau des maisons pour le troisième et le quatrième âge, Merlin continue à creuser le classique sillon des loisirs, à Cabourg, à Megève, aux Contamines ou à Saint-Hilaire-de-Riez, sur les rivages vendéens. Plus de mille appartements ont été vendus l'an dernier. Mais une formule nouvelle semble devoir faire mouche : la para-hôtellerie, qui permet à un investisseur, avec des avantages fiscaux sensibles, à la fois de louer son appartement et de se le réserver pour plusieurs semaines. Premier programme de ce type : La Londe-les-Maures, près d'Hyères, avec cent trente-cinq logements au bord de la plage livrables en mai 1989.

Depuis cinq ans, les opérations de Merlin semblaient sinon s'effilocher, du moins stagner. L'entreprise a décidé pour élargir son champ d'activités — notamment à celles de marchand de biens — de sortir du statut d'ECL. Ce qui implique qu'elle acquitte de 1987 à 1989 une taxe exceptionnelle (5,5 millions l'an dernier) qui obère d'autant les performances. Des performances qui, au vu des résultats après impôts (10,1 millions en 1983, 17 millions en 1985, 6,4 millions en 1987), sont à l'image de la météo de la côte normande : médiocre. Merlin « british look » retrouvera-t-il demain tout son punch ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Lire l'histoire de M. Guy Merlin dans *le Monde* du 18 août 1979 et 17-18 janvier 1982.

(2) Selon M. Gérard Mayau, PDG de Ribourel, cette entreprise a réalisé au premier semestre 1988 un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, en hausse de 20 % par rapport à la même période de 1987. Filiale à 65 % de Dumez et à 35 % du Crédit du Nord, Ribourel est en France le leader dans l'immobilier de loisirs.

A Cabourg, le loisir est une industrie

CABOURG
de notre envoyée spéciale

Des petits immeubles bas, coiffés de tuiles rouges et ornés de balcons de bois sont posés sur des pelouses plantées d'arbustes et de fleurs multicolores. D'emblée, les résidences construites par Merlin à Cabourg (Calvados) frappent par leur aspect BCBG qui peut surprendre les vacanciers habitués à la cohue qui caractérise d'ordinaire l'immobilier de loisirs.

Merlin, Ribourel, Férinel... et les autres ont constitué une véritable aubaine pour cette bourgade de trois mille six cents personnes à l'aspect cossu. Il est vrai que la vocation touristique de la commune ne date pas d'hier, comme l'atteste l'édition de *l'Echo de Cabourg* de 1890. La ville était alors le lieu de villégiature préférée de la bourgeoisie et des industriels parisiens. Les vacanciers se croisaient au casino, sur la jetée battue par les embruns ou sur le terrain de golf privé qui ne doit rien à la mode actuelle puisqu'il a été aménagé... en 1903.

Les temps modernes auraient pu être fatals à Cabourg. *« Les propriétaires de grandes villas ne pouvaient plus entretenir de telles résidences,* raconte M. Michel Moles, le maire (sans étiquette). *La station dépérissait lentement et le grand hôtel mis en vente a dû être racheté par la commune. »* Il fallait réagir. Des promoteurs locaux eurent l'idée de transformer les maisons abandonnées par leurs propriétaires en résidences de loisirs. Le succès de la formule fut tel que les grands promoteurs (Merlin, Ribourel, Férinel) sentirent le vent tourner et mirent le cap vers la côte normande. C'était en 1970.

Mais le maire a dicté ses conditions. *« Les immeubles ne devaient pas dépasser les trois étages de nos résidences traditionnelles,* affirme-t-il. *D'autre part, les architectes devaient respecter le style de la commune. Pas question de construire ici le mur de l'Atlantique. »* Ainsi, des immeubles à colombages, avec tuiles et ardoises, se sont-ils discrètement élevés à Cabourg. En dix-huit ans, 6 000 appartements et 2 000 maisons individuelles ont poussé dans l'agglomération.

Merlin a construit plusieurs immeubles (600 logements), et un second programme prévoit 700 résidences supplémentaires. Archétype de la clientèle visée, ce chirurgien-dentiste a acheté un appartement dans une des résidences, il y a dix ans. *« Cabourg était alors très calme,* se souvient-il, *et la présence du golf a été déterminante pour le joueur acharné que je suis. Et puis je n'avais pas envie d'entretenir une résidence secondaire classique. »* Il ne souhaitait pas non plus *« investir des sommes trop importantes »*, et cherchait un appartement assez près de Paris pour y venir le week-end. La logique l'a amené à acquérir, pour 130 000 francs d'alors, un logement de deux pièces dans une résidence Merlin. Il ne le regrette pas, en dépit des inconvénients qu'il ne cite que pour les balayer d'un revers de main. Il *« n'a pas fait un bon investissement, car les promoteurs ayant trop construit, l'offre est maintenant importante »*, et il n'escompte pas *« une plus-value coquette en revendant son logement »*. Sans doute, la qualité de la construction n'est pas irréprochable. *« Les sanitaires ne sont pas solides et les portes grincent. »*

« Il ne faut pas demander la lune »

Mais comme il passe sa vie sur le *green*, il ne s'arrête pas à ces détails, d'autant que l'environnement s'est amélioré : *« Au début les bâtiments ressemblaient à des HLM, mais les copropriétaires ont eu tôt fait de planter des arbres et de clore le lotissement par une barrière en bois. »* La plage ne l'intéresse pas et il ne voit la mer que « du trou *numéro 16* », mais il tient à rester à Cabourg, où il cherche un appartement plus spacieux. Car à ses yeux le seul inconvénient réel de ces habitations, c'est leur petite taille alors qu'il souhaite *« recevoir des amis »*.

Ce technicien vivant à l'étranger n'est pas, lui non plus, mécontent de son pied-à-terre. *« L'appartement est bien conçu quoiqu'un peu petit »*, reconnaît-il en faisant visiter son deux-pièces de vingt mètres carrés. Un coup de poing sur les cloisons intérieures démontre vite que *« les murs sont creux »*, mais *« l'isolation phonique est suffisante Pour 227 000 F, il ne faut pas demander la lune... »*

La municipalité ne cache pas sa satisfaction d'avoir cru il y a dix-huit ans aux bienfaits du tourisme, *« qui constitue aujourd'hui l'activité essentielle de la commune,* affirme M. Moles. *Le budget communal est passé de 5 millions de francs à 60 millions, grâce aux taxes foncières et d'habitation »*. Sur les dix-huit cents personnes actives que compte la commune, près de mille cinq cents travaillent directement ou indirectement pour les loisirs (commerces, hôtels, restaurants, artisans).

« Les vacanciers sont devenus exigeants. Si nous voulons les garder, nous devons construire des équipements de loisirs », ajoute M. Moles, avec d'autant plus de conviction que le tourisme — ailleurs activité saisonnière — est ici une donnée permanente. *« 70 % des propriétaires des lotissements viennent de la région parisienne et ils sont souvent là le week-end. »*

Avec ses soixante mille visiteurs, l'été à Cabourg a atteint une limite que les élus ne veulent pas dépasser. Le plan d'occupation des sols actuellement à l'étude mettra un frein à l'expansion immobilière. Car si la station a contribué à démocratiser la résidence secondaire, elle tient à conserver son aspect cossu. Cabourg est un peu à l'image de son golf. *« Les cours collectifs moins chers ont amené un nouveau public sur le green, mais le golf demeure un sport sélectif »*, reconnaît lui-même le président du club.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Marchés financiers

Modernisation et fin des agents de change

Refonte totale du système boursier en Espagne

Les Bourses espagnoles font peau neuve. Après un long débat parlementaire, le Congrès des députés a définitivement adopté, le mercredi 20 juillet, un projet de loi qui les réformera de fond en comble.

MADRID
de notre correspondant

La libéralisation du marché des capitaux au sein de la Communauté rendait indispensable une telle refonte. A partir du 1er janvier, les Espagnols pourront librement investir dans n'importe quelle Bourse des pays de la Communauté. Un an plus tard, les entreprises espagnoles pourront, à leur tour, rechercher des sources de financement sur les marchés de valeurs des autres pays de la CEE. Autant d'échéances qui obligent les Bourses espagnoles à se moderniser et à se préparer à la concurrence européenne (*le Monde affaires* du 25 juin).

Il s'agit également de codifier dans un texte légal les règles de fonctionnement d'un nouveau type de marché de valeurs, adapté au progrès technique. L'adoption du projet de loi annonce, en effet, l'entrée en vigueur en Espagne, dès l'automne prochain, du système de marché continu informatisé CATS, *Computer Assited Trading System*. Dorénavant, la corbeille traditionnelle laissera la place à un système de cotation continue, huit heures par jour, sur ordinateur. Les opérations seront « dématérialisées », suivant le néologisme en vogue dans les milieux financiers à Madrid, c'est-à-dire que les titres « matériels » seront remplacés par de simples annotations sur un écran, ce qui permettra d'accélérer considérablement les opérations. En outre, les différents marchés de valeurs nationaux seront inter- connectés, alors que, jusqu'ici, les quatre Bourses espagnoles – Madrid, Barcelone, Valence et Bilbao – fonctionnaient de manière indépendante, avec des cotations distinctes.

Le nouveau système devrait, en outre, assurer une plus grande transparence au bénéfice de l'investisseur. « *L'époque où les agents de change pouvaient réaliser dans le secret de leurs bureaux des opérations susceptibles d'influer sur les prix, est désormais révolue,* affirme un des auteurs de la loi. *Dorénavant, tout investisseur pourra connaître la situation exacte d'un titre et les dernières opérations l'affectant en consultant simplement un écran.* »

La réforme concerne également le statut des intermédiaires financiers. Largement inspiré du modèle traditionnel français, le système espagnol reconnaissait jusqu'ici aux agents de change un monopole, notamment en tant qu'intermédiaires : ils étaient les seuls autorisés à occuper la Corbeille et à réaliser les différentes opérations au nom de leurs clients.

Ces agents de change tout-puissants devront progressivement céder la place à des sociétés anonymes, qui pourront opérer en Bourse, soit en leur nom, soit au profit de leurs clients. Le passage d'un système à l'autre se fera toutefois de manière progressive. Dans un premier temps, seuls les agents de change se voient reconnaître le droit de fonder de telles sociétés. Dans un second temps, afin de renforcer leur assise financière et d'acquérir une dimension les rendant compétitives, à niveau national d'abord, européen ensuite, ces nouvelles sociétés seront amenées à ouvrir leur capital à des apports extérieurs, dans une proportion qui augmentera graduellement.

Enfin, la nouvelle loi créé une Commission nationale des marchés de valeurs, chargée de contrôler le fonctionnement du système, et dont les membres seront nommés par le pouvoir exécutif. Il lui appartiendra notamment de déterminer, parmi les trois cent trente sociétés actuellement présentes dans les Bourses espagnoles – dont une centaine à peine cotent de manière quotidienne – quelles sont celles réunissant les conditions minimales pour accéder au nouveau marché informatisé, les autres se maintenant au sein du système traditionnel, qui fera désormais office de second marché.

La nouvelle loi a été accueillie avec réticence par les agents de change et par les syndics des Bourses, qui la qualifient d'« *interventionniste* » et craignent que l'introduction de sociétés financières sur les marchés de valeurs ne se traduise par une mainmise progressive des banques sur le système boursier. Du côté du gouvernement, toutefois, on attribue essentiellement ces critiques aux préoccupations d'ordre corporatiste de catégories jouissant jusqu'ici d'un pouvoir sans partage, et on affirme qu'il s'agit tout simplement, pour les Bourses espagnoles, de se mettre au diapason européen.

THIERRY MALINIAK.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 10,50 % – 1975

Les intérêts courus du 1er août 1987 au 31 juillet 1988 seront payables à partir du 1er août 1988 à raison de 94,50 F par titre de 1 000 F nominal (coupon n° 13) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 17,84 F, soit un net de 76,66 F.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 14 % – 1980

Les intérêts courus du 3 août 1987 au 2 août 1988 seront payables à partir du 3 août 1988 à raison de 252 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 8 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 28 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 47,58 F, soit un net de 204,42 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 442 676 à 458 523, 483 524 à 514 980, 567 831 à 572 110 et 73 861 à 85 440 sortis au tirage au sort du 3 juin 1988 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 9 au 3 août 1989 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais auprès des intermédiaires financiers habituels.

Il est rappelé que les titres compris dans les séries de numéros 143 766 à 170 765, 293 074 à 325 073, 458 524 à 483 523, 21 726 à 50 000, 54 001 à 60 475, 572 111 à 600 000, 12 001 à 73 860, 385 676 à 442 675, 514 981 à 550 000 et 552 851 à 567 830 sont respectivement remboursables depuis le 3 août 1981, le 3 août 1982, le 3 août 1983, le 3 août 1984, le 3 août 1985, le 3 août 1986 et le 3 août 1987.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations TMO 1986 – Emprunts A et B

Les intérêts courus du 27 juillet 1987 au 28 juillet 1988 seront payables à partir du 28 juillet 1988 à raison de 395,59 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 2) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 43,95 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 74,68 F, soit un net de 320,91 F.

NEW-YORK, 19 juillet ↓

Nouveau recul

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont baissé mardi à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement ne s'est cependant pas développé immédiatement. Il a même été interrompu sur une légère reprise avant de s'amplifier. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 097,26, soit à 20,63 points en dessous de son niveau précédent.

La crainte de l'inflation fondée sur la surconsommation des ménages et alimentée par la remontée des cours du pétrole est derechef pour une bonne part à l'origine de ce nouveau repli des cours. Certains spécialistes estiment imminent un relèvement des taux d'intérêt. D'autre part, la chute du marché japonais (enrayée, semble-t-il, ce mercredi) a produit une très mauvaise impression sur la Communauté. Mais pour tout dire, ces facteurs ne sont pas nouveaux. La Bourse américaine a surtout pâti du manque d'affaires avec seulement 144,11 millions de titres échangés contre 156,21 millions. En l'absence d'initiatives à l'achat, quelques ventes ont suffi pour enclencher la baisse.

VALEURS	Cours du 18 juillet	Cours du 19 juillet
Alcoa	54 1/4	53 3/4
A.T.T.	28 5/8	28 5/8
Boeing	58	57 3/4
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	89 1/8	88 7/8
Eastman Kodak	43 1/4	42 7/8
Exxon	46 1/8	45 5/8
Ford	51 1/2	51 7/8
General Electric	43	42 1/2
General Motors	79 5/8	79 1/8
Goodyear	60 3/8	60 1/8
I.B.M.	125 3/8	124
I.T.T.	51 1/8	50 7/8
Mobil Oil	44 7/8	44 1/2
Pfizer	50 1/4	50 3/8
Schlumberger	34 1/2	33 7/8
Texaco	46	45 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	95 1/8	95 1/4
Union Carbide	25 1/4	24 1/2
U.S.X.	31 1/8	30 3/4
Westinghouse	54 1/2	54 1/8
Xerox Corp.	54 3/8	53 3/8

PARIS, 19 juillet ↓

Nouvelle et forte baisse

La situation ne s'améliore pas rue Vivienne. Au contraire, elle s'aggrave. Réamorcé en début de semaine, le mouvement de baisse s'est accentué mardi jusqu'à repousser les différents indices à plus de 2 % en dessous de leurs niveaux précédents. Toutes les locomotives qui servent de support au marché des options ont reculé à toute vitesse (Lafarge, Paribas, Elf, CSF, Peugeot, Accor, Michelin, Midi, CGE, Société générale). Les autres grandes valeurs n'ont pas été mieux loties (Pernod-Ricard, Chargeurs, Perrier, Crédit national, Compagnie bancaire). Bref, dans l'après-midi, l'indicateur instantané accusait une perte de 1,9 % avant de revenir à 1,25 % environ. En quarante-huit heures, son repli se chiffre à 4 % environ, ce qui ramène le fameux indice CAC aux alentours de la cote 350 jugée par les analystes comme un seuil-test dangereux, paraît-il, à enfoncer. Reviendra-t-on en deçà ? La question se posait sur le parquet à deux jours seulement de la fin du mois boursier. D'ores et déjà, la liquidation est perdante.

La rechute de Wall Street lundi mais, surtout, et bien qu'attendue, la nouvelle hausse des taux d'intérêt en Allemagne fédérale, font très mauvaise impression, anéantissant l'espoir d'une nouvelle détente en France, promise par M. P. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances.

De plus, la chute très brutale de Tokyo la nuit précédente a mis les milieux financiers en émoi. Il est sans doute exagéré de dire que l'ombre d'un deuxième krach a plané rue Vivienne, mais, pour le moins, le souvenir cuisant du premier s'est singulièrement ravivé.

Comme vient de le déclarer M. Jeffrey Knight, président du London Stock Exchange, au cours d'un séminaire à Kuala-Lumpur : « *La volatilité qu'ont connue les marchés boursiers, ces deux dernières années, devrait devenir une caractéristique permanente* ».

Le marché obligataire et le MATIF ont été soutenus, sans plus.

LONDRES, 19 juillet ↓

Léger recul

La tendance a été très irrégulière, mardi, au London Stock Exchange. Comme sur toutes les autres grandes places, l'activité s'est sensiblement ralentie. Résultat : l'effritement a été au rendez-vous et l'indice « Footsie » a perdu 4,5 points à 1 844,8, le « FT 30 » revenant de son côté de 1 483,1 à 1 480,8.

Comme partout, la chute de Tokyo a eu un certain retentissement. Mais visiblement, la Communauté n'a pas voulu à plaisir noircir la situation. En fait, les investisseurs ont été nombreux à rester l'arme au pied dans l'attente de la publication, ce mercredi, de statistiques économiques et monétaires pour juin. De fait, si notamment la masse des prêts bancaires se révélait plus importante que les objectifs fixés, ce dérapage pourrait entraîner une septième hausse des taux d'intérêt.

Sur le front des OPA, l'annonce d'une prise de contrôle amicale du Conglomerat British and Commonwealth sur Atlantic Computers a fait monter l'action de ce dernier groupe de 38 %.

Parmi les industrielles, ICI et Lucas se sont distingués par leur fermeté.

Les fonds d'Etat ont gagné plus d'un quart de point par endroit.

TOKYO, 20 juillet ↑

Très vif redressement

La hausse chasse la baisse. Après avoir pris une des plus belles buches de son histoire, le Kabuto-Cho s'est redressé mercredi à toute allure. L'amélioration avait déjà été sensible dans la matinée avec la remontée de 134,53 points de l'indice Nikkeï. Mais ce n'était rien en comparaison de ce qui attendait le marché dans l'après-midi. Flairant une reprise très significative, les investisseurs ont concentré leur intérêt sur les valeurs fortement capitalisées de la construction automobile, et aussi des industries de l'électricité et des instruments de précision. Résultat de cet engouement : à la clôture, le Nikkeï enregistrait une hausse de 404,95 points (+ 1,5 %) à 27 553,98, effaçant en bonne partie sa perte de la veille (513 points). La baisse des prix du pétrole a servi de détonateur à la reprise en éloignant le spectre de l'inflation. L'activité a toutefois été très modérée et 1,3 milliard de titres ont changé de mains contre 1,2 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 19 juillet	Cours du 20 juillet
Akaï	675	680
Bridgestone	1 300	1 340
Canon	1 260	1 380
Fuji Bank	2 930	3 000
Honda Motors	1 910	2 210
Matsushita Electric	2 520	2 690
Mitsubishi Heavy	935	925
Sony Corp.	5 230	5 470
Toyota Motors	2 660	2 850

FAITS ET RÉSULTATS

• **Vuitton veut protéger son identité.** – M. Henry Racamier, patron du groupe Louis Vuitton et vice-président de la holding LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy) est inquiet pour l'identité de Vuitton au sein du groupe de luxe que forme LVMH. « *Nous devons éviter de nous séparer mais il faut trouver une autre manière de vivre ensemble et de fonctionner* », déclare M. Racamier dans le *Wall Street Journal* du 20 juillet. Selon lui, le groupe doit procéder à des modifications importantes d'organisation afin que la spécificité de Vuitton soit préservée. Alors que les bagages Vuitton sont distribués selon un mode sélectif, le champagne ou le cognac font l'objet, selon M. Racamier, d'une distribution de masse qui mobilise des armées de vendeurs. « *Le champagne, même la plus haute qualité, est un produit de masse. Vous le trouvez dans les supermarchés* », observe M. Racamier. Il ajoute que s'il avait eu conscience de cette réalité avant la fusion entre Louis Vuitton et Moët Hennessy, il aurait imaginé « *une structure différente* ». Après l'entrée de M. Bernard Arnault, le patron d'Agache, dans LVMH, M. Racamier précise que son but est « *de trouver un moyen pour que sa branche de luxe conserve son image, afin de ne pas devenir une partie du panier de la ménagère* »...

• **ATT-Philips-télécommunications : des bénéfices en 1988.** – ATT-Philips-télécommunications (APT), la société commune entre les groupes américain et néerlandais, a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 20 % en 1987 par rapport à 1986, passant de 744 à 895 millions de florins en 1987 (2,6 milliards de francs). APT a pu réduire son déficit net de 70 millions de florins en 1986 et le ramener à 20 millions de florins en 1987. La société espère réaliser des bénéfices cette année.

• **Retour au bénéfice de SEAT en 1988.** – SEAT est sur la voie de la santé financière, et devrait dégager entre 3 et 4 milliards de pesetas de bénéfice en 1988, soit environ 180 millions de francs, après dix ans de pertes (165 millions de francs en 1987), a estimé le président du constructeur automobile espagnol, M. Juan Antonio Diaz Alvarez. Il a également souligné que le chiffre d'affaires de SEAT devrait atteindre 20 milliards de francs cette année contre environ 17 milliards en 1987, grâce à une progression des ventes de 16 % à 17 % (objectif 500 000). La création de SEAT-France, le 11 juillet, correspond à la volonté de SEAT de faire de la France l'un de ses bastions à l'exportation, a ajouté M. Diaz Alvarez, dont les voitures étaient jusqu'ici commercialisées dans l'Hexagone par l'importateur Sonauto.

• **Causse-Walon accentue sa pénétration en Europe.** – La société Causse-Walon, filiale de Chargeurs SA, et présidée par M. Eric Giuily, accentue sa pénétration en Europe. Après avoir acheté au groupe néerlandais Nedlloyd deux de ses sociétés, elle vient d'acquérir une entreprise allemande installée dans la région de Hanovre, Hohmeier, qui travaille beaucoup avec Volkswagen. De la sorte, Causse-Walon confirme sa place de numéro un européen dans le secteur du transport de voitures par camions et remorques. Le groupe français a déjà des filiales en Belgique, en RFA, en Italie du Sud et en Espagne. Il cherche à élargir son réseau en Italie du Nord et en Grande-Bretagne.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	261	260 80	IM2	159	161
Arnault & Associés	527	517	Int. Metal Service	310	310
Asystel	239	229 50	La Commande Electro.	406	407
B.A.C.	460	460	Le gd livre du mois	270	265
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	243 20	243 20
B.I.C.M.	570	550	Locamic	....	170
B.I.P.	....	495	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	385	375	Métallurg. Minière	135 10	135
Bolloré Technologies	910	880	Mécanologie Internat.	415	....
Buitoni	1050	1050	Métroservice	123	120
Câbles de Lyon	1385	1375	M.M.B.M.	556	550
Calberson	799	787	Molex	241	240
Canal Plus	555	542	Navale-Delmas	725	696
Cardif	988	950	Olivetti-Logabax	....	189
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	277 80	Om. Gest.Fin.	307	305
C.A.T.C.	128	128	Presbourg (C. In. & Fin.)	99 90	99 80
C.D.M.E.	920	905	Présence Assurance	500	500
C. Equip. Elect.	290	295	Publicat. Filipacchi	....	430
C.E.G.I.D.	677	676	Razel	801	880
C.E.G.E.P.	....	170	St-Gobain Emballage	....	1241
C.E.P.-Communication	1399	1395	St-Honoré Matignon	183	180 30
C.G.I. Informatique	710	690	S.C.G.P.M.	....	315 40
Ciments d'Origny	481	475	Segin	365	361
C.N.I.M.	....	300	Sema-Metra	505	505
Concept	283	280	S.E.P.	1600	1620
Conforama	750	740	S.E.P.R.	....	1330
Creeks	420	403 20	S.M.T.Goupil	282	280
Dafsa	191 60	184	Sodinforg	825	800
Dauphin	4680	....	Supra	312	300
Devanlay	1000	1000	TF 1	240	230 40
Deville	820	801	Unilog	142	139
Duménil-Leblé	1020	1042	Union Financ. de Fr.	400	400
Editions Belfond	133 50	133	Valeurs de France	337	336
Elysées Investiss.	23 50	22 60			
Finacor	505	499			
Guintoli	490 10	490			
Guy Degrenne	875	855			
I.C.C.	225 80	221 50			
IDIA	220	225			
I.G.F.	142	140			

Marché des options négociables le 19 juillet 1988

Nombre de contrats : 8 242.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	18	38	31	–
CGE	280	28	41	8	15
Elf-Aquitaine	320	15	26	16	–
Lafarge-Coppée	1 300	71	–	55,50	–
Michelin	200	16,05	25	15	25
Midi	1 355	80	–	–	–
Paribas	360	45	57	6	10
Peugeot	1 000	217	250	18	–
Saint-Gobain	480	29	50	13,50	–
Société générale	400	4	–	–	–
Thomson-CSF	180	20	28	10	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 juillet 1988
Nombre de contrats : 45 629

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	102,75	100,40	100,40
Précédent	102,75	101,40	100,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,20	–	0,50	1,81

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,23 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie, mercredi 20 juillet, sur toutes les grandes places financières internationales dans des marchés qualifiés de nerveux par les cambistes. Le billert vert a notamment coté 6,23 F (contre 6,2940 F la veille). Le sentiment est généralement baissier, certains spécialistes estimant que le niveau de 6,10 F pour 1 dollar pourrait être testé.

FRANCFORT	19 juillet	20 juillet
Dollar (en DM)	1,8665	1,8475
TOKYO	**19 juillet**	**20 juillet**
Dollar (en yens)	133,85	133,05

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (20 juillet) .... 7 1/16-7 1/8 %
New-York (18 juillet). 7 11/16-7 3/4 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	18 juillet	19 juillet
Valeurs françaises	121,7	119,8
Valeurs étrangères	119,2	117,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	355,10	347,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	18 juillet	19 juillet
Industrielles	2 117,89	2 097,26

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	18 juillet	19 juillet
Industrielles	1 483,30	1 480,8
Mines d'or	221,1	215,8
Fonds d'Etat	87,32	87,74

TOKYO

	19 juillet	20 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 149,03	27 553,98
Indice général	2 130,57	2 163,14

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3010	6,3040	– 55	– 40	– 100	– 75	– 330	– 240
$ can.	5,2247	5,2315	– 106	– 77	– 195	– 157	– 629	– 517
Yen (100)	4,7022	4,7080	+ 110	+ 136	+ 225	+ 255	+ 632	+ 724
DM	3,3719	3,3746	+ 54	+ 71	+ 111	+ 134	+ 334	+ 402
Florin	2,9895	2,9919	+ 55	+ 66	+ 106	+ 124	+ 298	+ 353
FB (100)	16,1275	16,1393	– 21	+ 55	– 12	+ 122	– 92	+ 327
FS	4,0678	4,0724	+ 112	+ 130	+ 218	+ 245	+ 630	+ 732
L (1 000)	4,5495	4,5549	– 171	– 137	– 328	– 280	– 922	– 820
£	10,6140	10,6254	– 326	– 269	– 647	– 567	–1 797	–1 604

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Florin	4 5/8	4 7/8	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 7/8	7 1/4	6 15/16	7 5/16	7 3/16	7 9/16
F.S.	2	3	3 1/2	3 5/8	3 11/16	3 13/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	9	10 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	9 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F. franç.	7	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16	7 3/4	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 19 JUILLET

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3845	C.N.E. 3% ★	3821	3821	3821	....
1075	B.N.P. T.P.	1075	1080	1080	+ 0 47
1025	C.C.F. T.P.	1070	1066	1066	− 0 37
1084	Créd. Lyon. T.P.	1060	1060	1060	....
1314	Renault T.P.	1363	1346	1346	− 1 25
1625	Rhone-Poul. T.P.	1716	1712	1712	− 0 23
1277	St-Gobain T.P.	1190	1200	1195	+ 0 42
1251	Thomson T.P.	1288	1288	1288	....
445	Accor	436	430	434	− 0 46
580	Air Liquide	540	518	530	− 1 85
2100	Alcatel ★	2014	1975	1968	− 2 28
1270	Als. Superm.	1425	1401	1401	− 1 68
280	A.L.S.P.I.	291	284 50	280	− 0 34
310	Alsthom ★	320	310	303 50	− 5 16
2160	Arjom. Prioux ★	2295	2280	2282	− 0 57
505	Ausedat-Rey ★	504	504	512	+ 1 59
885	Aux. Entrepr. ★	871	865	861	− 1 15
760	Av. Dassault ★	731	721	740	+ 1 23
320	BAFIP ★	327	327 50	305	− 6 73
280	Bail-Equipem. ★	295 10	295 10	292	− 1 05
870	Bail Investiss.	800	800	792	− 1
288	B.N.P. C.I. ★	279 50	275	275	− 1 61
436	Cie Bancaire ★	492	485	468	− 4 88
390	Bazar H.-V.	401	400	392	− 2 24
440	Béghin-Say ★	429	420	424	− 1 17
820	Berger (M.)	900	901	901	+ 0 11
680	Bic ★	659	659	658	− 0 15
1370	B.I.S.	1385	1376	1365	− 1 44
2330	Bongrain S.A. ★	2341	2326	2315	− 1 11
885	Bouygues ★	891	885	875	− 1 80
75	B.P. France ★	70 20	68 50	70 20	....
4670	B.S.N. ★	4670	4650	4640	− 0 64
2120	Cap Gem. S. ★	2149	2100	2125	− 1 12
385	Carnaud ★	405	402	397	− 1 98
2430	Carrefour ★	2350	2340	2302	− 2 04
153	Casino	141 10	141	135	− 4 32
113	Casino A.D.P.	111 40	110	109 90	− 1 35
980	C.C.M.C.	965	960	960	− 0 52
730	Cetelem	730	715	709	− 2 88
485	Cerus ★	407 50	406	401	− 1 60
1440	C.F.A.O. ★	1381	1380	1379	− 0 14
280	C.G.E.	300 50	297	299	− 0 50
1110	C.G.I.P. ★	1109	1092	1093	− 1 44
1090	Chargeurs S.A ★	1061	1041	1027	− 3 20
985	Ciments franç. ★	1015	1000	990	− 2 46
445	Club Méditerr. ★	467	464 20	470	+ 0 64
153	Codetel ★	154 50	153	152	− 1 62
300	Cofimeg	285 20	286	292	+ 2 38
2100	Colas ★	546	546	544	− 0 37
255	Compt. Entrepr.	273 80	268	272	− 0 66
680	Compt. Mod. ★	671	675	679	+ 1 19
880	Créd. Foncier ★	879	875	852	− 3 07
....	Crédit F. Imm. ★	399 10	395	403	+ 0 98
120	C.C.F.	118	117	118 40	+ 0 34
517	Cr. Lyon. (CI) ★	487	486	489	+ 0 41
950	Crédit Nat. ★	910	899	859	− 5 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	CSEE (ex-Sign.) ★	496	479	477	− 3 64
275	Crouzet ★	319	315	310 50	− 2 66
2330	Damart S.A. ★	2200	2180	2183	− 0 77
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	287	298 90	280	− 2 44
1610	De Dietrich	1405	1414	1401	− 0 28
192	Dév. R.N.C. (Li)	188	185	185	− 1 60
450	D.M.C.	450	450 50	450	....
330	Drouot Assur. ★	349	335	350	+ 0 29
1710	Docks France ★	1745	1768	1706	− 2 23
630	Dumez ★	645	641	644	− 0 16
1210	Eaux (Gén.)	1260	1235	1220	− 3 17
1340	Ecco ★	1370	1350	1355	− 1 09
830	Electrofinanc. ★	786	780	750	− 4 58
465	El. S. Dassault	460	455	451 50	− 1 85
325	Elf-Aquitaine	321	316	315	− 1 87
282	— (certific.) ★	256	255	251 20	− 1 88
891	Epeda-B-Faure ★	868	857	850	− 2 09
2500	Essilor	2596	2580	2550	− 1 77
1050	Essilor Int. (DP)	1598	1582	1630	+ 2
320	Esso S.A.F. ★	305 30	309 90	310	+ 1 54
1500	Eurafrance	1540	1520	1499	− 2 66
1100	Eurocom ★	1096	1080	1085	− 1
2340	Euromarché	2250	2248	2220	− 1 33
560	Europe nº 1 ★	536	540	524	− 2 24
33	Eurotunnel ★	35 45	35 40	36 40	+ 2 68
910	Exor ★	1009	1034	973	− 3 57
845	Facom	835	826	825	− 1 20
965	Fichet-bauche	945	945	945	....
192	Finextel ★	193	182	190	− 1 55
122	Fives-Lille ★	128	127	128	....
1170	Fromageries Bel	1211	1210	1190	− 1 73
860	Gal. Lafayette ★	849	850	835	− 1 65
300	Gascogne	299	291	291	− 2 68
1390	Gaz et Eaux	1580	1580	1541	− 2 47
520	Géophysique ★	485	482	470	− 3 09
560	Gerland	535	521	520	− 2 80
520	GTM-Entrepose	570	563	563	− 1 23
575	Guyenne-Gas. ★	649	640	627	− 3 39
2250	Hachette ★	2487	2469	2470	− 0 68
620	Havas ★	673	665	661	− 1 78
525	Hénin (La)	486	486	472	− 2 88
1070	Hutchinson ★	1030	1100	1015	− 1 46
211	Imétal ★	207 10	207	213	+ 2 85
315	Imm. Plaine-M.	305	300	295 40	− 3 15
1120	Ingénico ★	510	530	507	− 0 59
3300	Inst. Mérieux	3710	3700	3605	− 2 83
550	Interbail ★	503	500	500	− 0 60
1080	Intertechnique	1097	1080	1080	− 1 55
865	J. Lefebvre	897	896	889	− 0 89
....	Labinal ★	770	765	760	− 1 30
1440	Lab. Bellon	1460	1465	1445	− 1 03
1290	Lafarge-Coppée	1320	1325	1300	− 1 52
1290	Lebon ★	1236	1249	1229	− 0 57
2750	Legrand ★	2811	2800	2688	− 4 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2200	Legrand (DP) ★	2251	2296	2186	− 2 93
825	Leroy-Somer ★	770	761	765	− 0 65
1830	Lesieur	1902	1880	1889	− 0 68
680	Locabail Immob.	658	657	657	− 0 15
395	Locafrance ★	410	405	397	− 3 17
905	Locindus	810	803	810	....
265	Luchaire	280 20	280	274	− 2 21
2500	L.V.M.H. ★	2853	2850	2780	− 2 56
1320	Lyonn. Eaux ★	1395	1360	1385	− 0 72
63	Mais. Phénix	72 50	74 80	69 10	− 4 69
240	Majorette (Ly)	225	220	221	− 1 78
340	Mar. Wendel ★	356	360	360	+ 1 12
181	Matra ★	194 90	190 60	190	− 2 51
2280	Merlin-Gerin ★	2390	2310	2360	− 1 26
215	Michelin	205	201	199	− 2 93
1370	Midi (Cie)	1340	1300	1318	− 1 64
183	Midland Bk SA ★	184 50	180	178	− 3 52
515	Min. Salsig. (Ms)	510	500	502	− 1 57
63	M.M. Penarroya	64 75	62 80	63	− 2 70
79	Moulinex	101	100 20	102	+ 0 99
1040	Navig. Mixte ★	1041	1017	1028	− 1 25
110	Nord-Est ★	103 10	102	102	− 1 07
410	Nordon (Ny)	374	380	380	+ 1 60
440	Nouvelles Gal.	395	392 50	396	+ 0 25
765	Occid. (Gén.) ★	709	700	695	− 1 97
1180	Omn.F.Paris	1141	1140	1127	− 1 23
350 50	Olida-Caby ★	349 90	343	337 50	− 3 54
3250	Oréal (L')	3360	3343	3300	− 1 79
375	Paribas	399	397	396	− 0 75
360	Paris-Réesc. ★	360	352 30	352 30	− 2 14
1120	Pechelbronn ★	1108	1051	1051	− 5 14
320	Penhoet	336	333 20	352	+ 4 76
940	Pernod-Ricard ★	995	995	1000	+ 0 50
1160	Peugeot S.A.	1215	1210	1204	− 0 91
510	Poliet ★	498	495	488 60	− 1 89
2800	Presses Cité ★	2850	2830	2820	− 1 05
1140	Prétabail Sic.	1019	1019	1030	+ 1 08
605	Primagaz	610	610	601	− 1 48
500	Printemps ★	490	477	478	− 2 45
1550	Promodès	1871	1860	1830	− 2 19
705	Radiotechn. ★	740	740	743	+ 0 41
68 10	Raff. D. Total ★	70	69 50	69 80	− 0 29
2330	Redoute (La) ★	2500	2500	2410	− 3 60
355	Robur financière	345	335	335	− 2 90
950	Roussel-Uclaf ★	1228	1219	1162	− 5 37
650	R.-Uclaf-CNI ★	762	760	789	+ 3 54
3380	R. Impériale (Ly)	3670	3475	3475	− 5 31
172	Sade	174	170	170	− 2 30
1550	Sagem ★	1518	1505	1501	− 1 12
490	Saint-Gobain	498	491	499 50	+ 0 30
1010	St-Louis ★	1040	1020	1010	− 2 88
1500	Salomon	1495	1455	1455	− 2 68
610	Salvepar	665	665	665	....
725	Sanofi ★	700	700	700	....
730	S.A.T. ★	700	687	697	− 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
184	Saul.-Chât. (E) ★	225	220	220	− 2 22
1200	Saupiquet (Na)	1190	1170	1170	− 1 68
320	Schneider ★	397 50	393	380	− 4 40
55	S.C.O.A.	52 10	50 05	50 50	− 3 07
562	S.C.R.E.G. ★	554	553	540	− 2 53
775	Seb ★	810	805	789	− 2 59
410	Sefimeg ★	393	404	392	− 0 25
1740	S.F.I.M.	1600	1597	1541	− 3 69
35	S.G.E.	36 40	38 10	36 90	+ 1 37
715	Silic	720	720	739	+ 2 64
505	Simco-U.P.H. ★	485	479 90	475	− 2 06
305	Simnor (Li)	291	290	290	− 0 34
800	Skis Rossignol	880	880	880	− 2 27
870	Sligos ★	858	845	859	+ 0 12
330	Société Générale	340	337	337	− 0 88
161	Sodecco	162 50	156 50	156 50 c	− 0 61
168	Sodero (Na)	167 70	159 70	159 70	− 4 77
2460	Sodexho ★	2725	2701	2720	− 0 18
98	Sogenal (Ny)	101 60	100	100	− 1 57
270	Sogerap	280	275 20	270	− 3 57
2190	Somm-Allib. ★	2056	2060	2010	− 2 24
880	Source Perrier ★	864	852	849	− 1 74
735	Sovac ★	735	735	715	− 2 72
415	Spie-Batignol. ★	395	393	394	− 0 25
510	Strafor ★	490	480	480	− 2 04
255	Suez	247	246	249	+ 0 81
395	Synthelabo ★	410	410	405	− 1 22
800	Talcs Luzenac ★	851	819	820 c	− 1 27
4910	Tél. Elect.	4630	4600	4600	− 0 65
205	Thomson-C.S.F.	192	191	192	....
350	Total (CFP) ★	337	333	342	+ 1 48
74	— (certific.)	72	72	72 90	+ 1 25
1070	T.R.T. ★	1135	1121	1101	− 3
370	U.F.B.-Locab. ★	410	400	397	− 3 17
825	U.I.C. ★	722	750	717	− 0 69
500	U.I.F. ★	500	491	488	− 2 40
820	U.I.S.	812	756	756 c	− 0 21
180	U.C.B. ★	178 50	177	181	+ 1 40
605	Unibail	626	628	626	....
500	Valéo ★	500	490	490	− 2
118 20	Vallourec ★	131 90	130 20	127	− 3 71
320	Via Banque	334	330	326	− 2 40
799	Elf-Gabon ★	819	800	810	− 1 10
137 90	Amax Inc.	153 50	150 50	149 90	− 2 35
156 30	Amer. Express	174	171 20	171	− 1 72
157 30	Amer. Teleph.	169 50	167	167	− 1 47
97 55	Anglo Amer. C.	104 40	103 50	103 50	− 0 86
480	Amgold	475	472	469	− 1 26
872	BASF (Akt)	886	868	868	− 2 03
989	Bayer	1001	993	994	− 0 70
102 80	Buffelsfont.	105 50	102 30	102 50	− 2 84
162 50	Chase Manh.	183 30	183 50	183 50	+ 0 11
....	Echo Bay Mines	129 50	130	129 90	+ 0 31
69 90	De Beers	74 40	73 50	73 50	− 1 21
1438	Deutsche Bank	1601	1561	1561	− 2 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
819	Dresdner Bank	878	853	853	− 2 85
64	Driefontein Cld	85 10	83 20	83 50	− 2 46
519	Du Pont-Nem.	561	562	562	+ 0 18
267	Eastman Kodak	274 50	270	270	− 1 64
33 50	East Rand	35 30	35 05	35 10	− 0 57
226 50	Electrolux	239 50	236 50	236 50	− 1 25
237 60	Ericsson	245 20	243 90	243 90	− 0 53
275	Exxon Corp.	294 50	286 40	286 40	− 2 75
306 20	Ford Motors	327	321	321	− 1 83
54 70	Freegold	57 30	56 95	56 10	− 2 09
97 80	Gencor	102	100 70	100 70	− 1 27
257	Gén. Electr.	277	269 80	269 80	− 2 60
740	Gén. Belgique	698	700	702	+ 0 57
465	Gen. Motors	502	502	502	....
118 50	Goldfields	111	108	110	− 0 90
54 90	GdMetropolitain	52 20	52 10	52 10	− 0 19
42	Harmony	43 05	43 10	43 60	+ 1 28
84 40	Hitachi	82 30	80 50	80 10	− 2 67
905	Hoechst Akt.	940	908	901	− 4 15
108 50	Imp. Chemical	112	113	113	+ 0 89
698	IBM	791	783	781	− 1 26
306	ITT	322	319 30	318 50	− 1 09
215 50	Ito-Yokado	191 90	189	190	− 0 99
....	Mac Donald's	292	282	283	− 3 08
116	Matsushita	119	117	117 50	− 1 26
327	Merck	347 50	341	341	− 1 87
388	Minnesota M.	403	396	396	− 1 74
270	Mobil Corp.	279	279	279	....
213	Morgan J.P.	237	237	237	....
35200	Nestlé	34990	34500	34600	− 1 11
....	Nixdorf	1514	1505	1515	+ 0 07
190	Norsk Hydro	195	200 10	200	+ 2 56
128	Olsil	132 80	132	123	− 7 38
2046	Petrofina	1957	1941	1970	+ 0 66
493 50	Philip Morris	570	565	567	− 0 53
89 20	Philips	102	100	99	− 2 94
82 50	Placer Dome	87 60	87 35	88	+ 0 46
340	Quilmès	369 90	351 40	352	− 4 84
498	Randfontein	537	529	521	− 2 98
681	Royal Dutch	685	693	681	+ 0 88
46 85	Rio Tinto Zinc	44	44 65	44 50	+ 1 14
....	Saat. & Saatchi	40 05	40	40 90	+ 2 12
54 95	St Helena Co	58 50	58 50	57 10	− 2 39
213 80	Schlumberger	215 50	215 10	215 10	− 0 19
111 30	Shell transp.	109 20	111	111	+ 1 65
1318	Siemens A.G.	1412	1410	1421	+ 0 64
236	Sony	244	242 50	240	− 1 64
....	Telefonica	51 80	50 75	50 80	− 1 93
200	T.D.K.	199	196 20	196 20	− 1 41
42 85	Toshiba Corp.	49 50	48 60	48 50	− 2 02
320	Unilever	335 20	331 80	332	− 0 95
227 50	Unit. Techn.	235 50	237 50	237	+ 0 64
500	Vaal Reefs	538	529	525	− 2 42
330 50	Volvo	333	331 10	331 10	− 0 57
205	West Deep	196	187	186	− 5 10
319 50	Xerox Corp.	346	342	340 50	− 1 59
....	Yamanouchi	176	172 50	172 50	− 1 99
1 76	Zambia Corp.	2 18	2 16	2 16	− 0 92

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 90	1 398
9,80 % 78/93	103 80	0 215
10,80 % 79/94	107	9 443
13,25 % 80/90	108 44	1 706
13,80 % 81/89	102 95	7 051
16,20 % 82/90	111 33	8 366
16 % juin 82	114	1 797
14,60 % fév. 83	114 60	5 984
13,40 % déc. 83	118 75	7 762
12,20 % oct. 84	112 75	9 533
11 % fév. 85	111 85	4 508
10,26 % mars 86	105 45	3 654
ORT 12,75 % 83	1920	..
OAT 10 % 2000	104 80	1 478
OAT 9,90 % 1997	107 12	5 951
OAT 9,80 % 1996	103 88	4 606
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	103 20	0 490
CNB Paribas	103 20	0 490
CNB Suez	103 25	0 490
CNI janv. 82	103 10	0 490
PTT 11,20% 85	110 50	8 555
CFF 10,30% 86	103 50	4 610
CNE 11,50% 85	108 80	1 333
CNT 9% 86	99 50	2 308
CRH 10,90% déc. 85	107 90	5 441
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2300	222
Métrologie I. 6% 6/7	80 10	8 020

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2010	2010
A.G.F. (St Cent.)	....	580
Applic. Hydraul.	....	657 o
Arbel	369	366
Astorg	185	185
Avenir Publicité	767	756
Bain C. Monaco	328	315 o
Banque Hypoth. Eur.	320	312
Béghin-Say (C.I.)	355	350
B.G.I.	800	827
Bisnzy-Ouest	599	619
B.N.P. Intercontin.	215	208
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	881	885
B.T.P.	....	115 10
Call	800	800
Cambodge	740	....
C.A.M.E.	121	116
Campenon Bern.	233	582 d
Carbone-Lorraine	500	480 c
Case-Poclain	24 90	....
C.E.G.Frig.	509	....
Centen. Blanzy	1450	1392
Cerabati	114	110 10 o
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	145	141
C.I.C. (Financ. de)	166 40	171
C.I. Maritime	690	685
Cirtan (B)	1900	1900
Clause	690	695
Cofradel (Ly)	1085	1042
Cogifi	312	314
Comiphos	322	320
Cie Industrielle	....	2750
Comp. Lyon-Alem.	495	482
Concorde (La)	760	740
C.M.P.	18	....
Créd. Gén. Ind.	548	548
Cr. Universel (Cie)	535	532
Créditel	138 50	140
Darblay S.A.	530	515
Degremont	145	145
Delalande S.A.	1290	1270
Delmas-Vielj. (Fin.)	1908	1908
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1068	1060
Eaux Vittel	2165	2079
E.C.I.A.	1130	1129
Economats Centre	314	301 40 o
Electro-Banque	288	285
Eli-Antargaz	725	725
E.L.M. Leblanc	704	704
Enelli-Bretagne	250	248
Entrepôts Paris	468	....
Epargne (B)	3526	3400 o
Europ. Accumul.	62 40	59 90
Europe Soutire Indust.	128 70	111 o
Eternit	2005	....
Finalens	194	190
FIPP	450	....
Fonc.	720	....
Foncière (Cie)	500	480 o
Fonc. Lyonnaise	440	429
Foncina	....	398 20
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	312
France I.A.R.D.	297	300
France (La)	8450	8310
From. Paul Renard	....	718
GAN	....	720
Gaumont	432	432
Gévelot	800	780
Gr. Fin. Constr.	361	361
Gds Moul. Paris	....	380 c
Groupe Victoire	612	599
G. Transp. Ind.	467	465
Immindo S.A.	377 50	378 50
Immobail	280	280
Immobail	351	350
Immobanque	668	656
Immob. Marseille	6610	6510
Immofice	431	420 50
Invest. (Sté Cent.)	800	795
Jaeger	156	150
Lafitte-Bail	405	405
Lambert Frères	....	274 90
Lille-Bonnières	755	755
Loca-Expansion	263 70	271
Locafinancière	....	321
Locatel	755	....
Louis Vuitton	4320	4320

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1650	1603
Lucia	1200	1200
Lyonnaise Immob. (Cie)	297 80	296 80
Machines Bull	....	113 50
Magasins Uniprix	145 60	131
Magnant S.A.	122	120
Maritimes Part.	330	330
Métal Déployé	403	392 10
Mors	86 30	88
Navig. (Nat. de)	....	85
OPB Paribas	265	254 50
Optorg	300	....
Oréal (L') C.I.	2350	2310
Origny-Desvroise	1005	1002
Palais Nouveauté	....	460
Paluel Marmont	570	583
Parfinance	187	186 50
Paribas-CIP	416	372
Paris France	173	174
Paris-Orléans	....	225 10
Partenbo	....	280
Pateco, Risq. Div.	1050	....
Pathé-Cinéma	861	841
Pechiney (cert. inv.)	251	241
Piles Wonder	1175	1094 o
Piper-Heidsieck	1670	1603
P.L.M.	....	133
Porcher	365	368
Promodès	1345	1345
Providence S.A.	....	....
Publicis	3050	3096
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	385
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	549	549
Rochette-Cenpa	55 20	54
Rosario (Fin.)	650	650
Rougier	188	187
Rougier et Fils	124	119 o
Sacer	510	528
SAFAA	300	288
Safic-Alcan	850	840
SAFT	1585	1522
Saga	241	242
St-Gobain C.I.	464 50	....
Salins du Midi	444	445
Santa-Fé	101	97 o
Satam	103	103
Savoisienne (M)	198	212
SCAC	501	520
Senelle Maubeuge	....	331
S.E.P. (M)	158	158
Sief	....	290
Sicotel	284	280
Sinvim	240	233 90
Siph (Plant. Hévéas)	340	340
Sté Générale-CIP	295	293
Sofal financière	1790	1790
Soficel	950	....
Sofio	560	....
Soficomi	....	671
S.O.F.I.P. (M)	110	109
Sofragi	838	840
Soudure Autog.	454 50	440
Sovabail	553	553
Suez (Fin. de)-CIP	197	189 50
Stemi	780	780
Taittinger	2850	2800
Testut-Aequitas	200	200
Tour Eiffel	362 80	349
Ufiner S.M.D.	513	510
U.A.P.	293 30	294
U.T.A.	1510	1515
Vicat	....	1600
Viniprix	....	1185
Virax	95 30	98
Waterman S.A.	685	675
Brass. du Maroc	134	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	795	790
Akzo	370	380
Alcan Alum.	207	....
Algemene Bank	131	130
American Brands	300	295
Am. Petrofina	403	....
Arbed	395	....
Asturienne Mines	135	....
Banco de Santander	337 50	337
Bco Pop Espanol	470	469
Banque Ottomane	2060	2285
B. Régl. Internat.	40210	40200
Br. Lambert	504	490
Canadian-Pacific	115	115
Chrysler corporation	142	143 20
CIR	23 20	....
Commerzbank	760	744
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	566	554
Gén. Belgique	698	702
Gevaert	1050	1050
Glaxo	102 70	103
Goodyear	377	370
Grace and Co	163	163
GTE corporation	252	246
Honeywell Inc.	421	....
I. C. Industries	217	217
Johannesburg	880	851
Kubota	33 80	34 90
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46 50	46 50
Mineral-Ressourc.	83	84 90
Noranda	130	125 10
Olivetti	24 20	....
Pakhoed Holding	250 10	255
Pfizer Inc.	318	310 10
Procter Gamble	489 90	480
Ricoh Cy Ltd	58 10	52
Rolinco	263 50	267
Robeco	276 50	274 50
Rodamco	458	458
Saipem	9 45	9 75
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	294	....
Steel Cy of Can.	115	122
Squibb	406	399
Tenneco	280 10	285 20
Thorn EMI	69 40	69 50
Toray indust. Inc	40 90	....
Vieille Montagne	1133	1189
Wagons-Lits	860	865
West Rand	10 60	10 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	154	163
Cochery	159 50	160
Cogenhor	139	139
C. Occid. Forestière	180	....
Copurex	346 40	345 50
Dubois Inv. (Casto.)	864	830
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 19/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	836 14	815 75
Actiion	211 68	206 01
Actions France	426 04	410 64
Actions sélectionnées	535 22	515 87
Aedificandi	571 75	551 08
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1043 57	1018 12
A.G.F. 5000	534 29	521 26
A.G.F. ECU	1059 98	1049 49
A.G.F. Interfonds	421 51	411 23
A.G.F. Invest	107 31	104 69
A.G.F. OBLIG.	1056 13	1050 88
A.G.F. Sécurité	10430 84	10430 84
Agfimo	573 37	559 39
Atlas	209 63	202 05
A.L.T.O.	180 49	173 97
Amazi-Gan	5398 92	5152 19
America-Valor	670 08	653 72
Amplitude	524 51	508 23 ♦
Arbitrages court terme	5465 02	5459 58
Associc	1162 65	1162 65
Atout Futur	289 89	279 39
Aurecic	1510 79	1486 79
Axa Europe	123 69	117 98
Axa Investissements	114 07	108 90
Bred Associations	2606 91	2599 11
Bred International	84 80	83 14
Capital Plus	1708 25	1708 25
Casden-Pierre	27 20	26 03
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterestaile	108 63	105 47
Convertimmo	358 48	342 77 c
Cortal court terme	1284 46	1284 46
Cortal intérêts trim.	1056 64	1036 43
Crédinter	493 58	479 20
Drouot-France	651 59	622 04
Drouot-Investiss.	976 32	932 05
Drouot-Sécurité	251 82	240 40
Drouot-Sélection	136 98	130 75
Ecucic	1170 83	1153 53
Ecureuil Monétaire	30257 82	30257 82 ♦
Ecureuil Privatisations	342 84	332 85
Energie	234 18	223 54
Eparcic	2741 90	2741 90
Eparcourt Sicav	4175 10	4184 69 ♦
Epargne Associations	24691 01	24644 04 ♦
Epargne-Capital	8078 27	7998 29
Epargne-Industr.	72 91	69 60
Epargne J.	53542 21	53542 21
Epargne Long-Terme	174 75	170 07
Epargne Monde	1121 13	1091 12
Epargne Première	12760 12	12665 13 ♦
Epargne-Oblig.	192 18	187 04
Epargne-Océane	1102 33	1072 83
Epargne-Unie	1200 02	1198 85
Epargne-Valeur	411 75	400 73
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	27 08	26 40
Fructicapi	31 97	31 50
Fructicourt	108564 70	108564 70
Fructidor	246 69	243 04
Fructifrance	739 71	721 67
Fructimmo	25 63	25
Fructivar	4234 18	4223 82
Fructi ECU	562 91	554 58
Fructi-Première	10968 74	10806 64
Futuroblig	1091 15	1065 28
Gestion	58048 51	57903 75
Gestion Sécuricourt	10494 82	10390 91
Gestion Associations	149 08	145 80
Gestion Mobilière	641 69	612 59
Horizon	1056 22	1025 46 ♦
Interoblig.	12813 07	12127 95 c
Intersélect France	430 53	417 99
Invest. net	14905 18	14875 41
Invest. Obligataire	18319 36	18282 79
Japacic	182 56	177 24
Jeune épargne	232 85	229 41
Laffitte-Amérique	247 79	236 55
Laffitte Europe	246 91	235 71
Laffitte-Expansion	274 66	262 21
Laffitte-France	299 82	286 22
Laffitte-Immobilière	233 52	222 93
Laffitte-Japon	382 19	364 86
Laffitte-Oblig.	147 43	140 74
Laffitte-Rend.	207 17	197 78
Laffitte-Tokyo	362 97	346 51
Latitude	5056 69	5049 12
Lion-Associations	11539 45	11539 45
Lion-Institutionnels	23316 83	23268 68
Lionplus	745 40	739 02
Lion Trésor	2057 13	2036 76
Livret Bourse Investiss.	424 61	412 24
Livret portefeuille	627 56	609 28
Méditerranée	159 19	151 97
Mixtmax	28437 35	28437 35
Mondiale Investissem.	413 26	394 51
Monecic	6505 31	6505 31
Monedan	54482 24	54482 24
Moné J.	55117 33	55117 33
Morgan court terme	14132 22	14132 22 ♦
Mutuelle Unie Sél.	147 98	141 18
Natio-Assoc.	6712 21	6698 81
Natio-Epargne	13743 81	13607 73
Natio-Court terme	212857	212857
Natio-Inter.	1190 49	1158 63
Natio-Obligations	548 24	533 57
Natio-Patrimoine	1367 16	1330 57
Natio-Placements	65425 98	65425 98
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1722 81	1689 03
Parvalor	585 03	567 99
Phénix Placements	248 72	247 48
Pierre Investiss.	662 25	632 22
Placement A	890 63	890 63
Placement crt-terme	71771 93	71771 93
Placement J	54828 41	54828 41
Placement Premier	53633 97	53633 97
Plénitude	109 35	108 42
Première Obligations	10657 67	10636 40
Prévoyance Ecureuil	108 78	105 86
Prio'Association	22306 25	22306 25
Quartz	111 35	108 61
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	166 15	163 89
Revenus Trimestriels	5613 50	5557 92 ♦
Revenu Vert	1164 61	1153 46
St-Honoré Assoc.	14219 83	14149 08
St-Honoré Bio-aliment.	745 14	711 35
St-Honoré Pacifique	536 83	512 49
St-Honoré P.M.E.	464 07	443 03
St-Honoré Real	11546 64	11500 64
St-Honoré Rendement	11558 04	11498 55
St-Honoré Services	497 24	478 12
St-Honoré Technol.	735 33	701 99
St-Honoré Valor	12037 23	12037 23
Sécuricic	11643 01	11631 38
Sécuri Taux	10623 45	10623 45
Sélection Croissance	498 04	483 53
Sicasdan (Casden BP)	736 03	724 17
Sicav-Associations	1409 81	1407 70
S.F.I. fr. et étr.	616 03	598 09
Sicav 5000	338 84	330 74
S.I. Est	1282 40	1224 25
S.I.G.	779 88	744 17
Slivafrance	545 28	530 69
Slivam	408 76	397 81
Slivarente	207 11	205 06
Slivinter	422 01	410 72
S.N.I.	1157 39	1123 68
Sogepargne	368 21	354 90
Sogevar	1027 13	980 55
Sogintar	1328 05	1287 83
Soleil Investissement	480 04	458 27
Stratégie Actions	1065 36	1024 38 ♦
Stratégie Rendement	1129 87	1098 49 ♦
Technocic	1121 53	1088 98
Techno-Gan	5880 87	5614 20
Tifion	5329 16	5276 40
U.A.P. Investiss.	405 01	380 37
Uni-Associations	113 48	113 48
Uniforce	460 14	443 51
[illegible]	[illegible]	[illegible]

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 385	6 294	6 050	6 550
ECU	7 005	7 010	....	....
Allemagne (100 DM)	337 250	337 280	327	347
Belgique (100 F)	16 114	16 108	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 980	298 990	289	309
Danemark (100 krd)	88 540	88 590	85	93
Norvège (100 k)	92 700	92 460	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 572	10 611	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 212	4 208	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 561	4 561	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 600	406 520	394	418
Suède (100 krs)	98 480	98 210	95	101
Autriche (100 sch)	47 940	47 980	46 450	49 450
Espagne (100 pes.)	5 084	5 087	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 144	4 141	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 265	5 220	5	5 400
Japon (100 yens)	4 716	4 691	4 560	4 770

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/7
Or fin (kilo en barre)	89100	88100
Or fin (en lingot)	89500	88000
Pièce française (20 fr)	508	507
Pièce française (10 fr)	355	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	544
Pièce latine (20 fr)	507	508
Souverain	647	644
Pièce de 20 dollars	2960	2940
Pièce de 10 dollars	1570	1540
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3350	3320
Pièce de 10 florins	530	548
Or Londres	437 65	437 25
Or Zurich	435	437 50
Or Hongkong	439 25	437 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Le RPR se dote d'un conseil national de prospective et d'un comité d'orientation politique

Mme Michèle Barzach, député de Paris, ancien ministre, a présidé, mardi 19 juillet, la première réunion du conseil national de prospective créé auprès du secrétaire général du RPR.

Le matin même, M. Chirac, président du mouvement, avait nommé sur proposition de M. Alain Juppé, *secrétaire général, vingt membres* de cette nouvelle instance qui sera complétée, début septembre, par la nomination d'une dizaine d'autres délégués chargés notamment des problèmes d'éducation nationale, de défense et de politique étrangère.

Les premières nominations concernent essentiellement les postes de délégués nationaux pour les questions économiques et sociales, au sens large, et pour les problèmes de société. Parmi ceux-ci figurent quatre femmes, neuf députés, deux sénateurs, trois *anciens ministres*, trois élus locaux et deux anciens députés, parmi lesquels M. Michel Hannoun (Isère), dont le rapport sur l'immigration avait entraîné des controverses.

Tous les délégués représentent des départements différents. Aucune de ces personnalités n'a pris de position marquante lors des remous qui ont agité le RPR après la candidature de M. Philippe Séguin au poste de président du groupe parlementaire contre M. Bernard Pons, bien que certaines d'entre elles aient alors voté pour le député des Vosges.

Chaque délégué a été invité à s'entourer d'un groupe de travail composé d'experts appartenant au RPR ou extérieurs à celui-ci afin de préparer des propositions qui permettront de définir la doctrine du mouvement. Cette structure ne va pas sans rappeler celle du « groupe des experts » du Parti socialiste. Ses travaux alimenteront notamment les débats du congrès que le RPR pourrait réunir au début de 1989. Ils devront cependant s'articuler avec ceux que poursuit Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire national « au projet », dont l'objet est plus précisément de recueillir les observations et les souhaits des cadres et des militants du RPR.

A cet effet, le secrétaire général a adressé un questionnaire aux adhérents du mouvement concernant notamment son organisation et sa communication. *Les réponses qui* étaient souhaitées pour le 14 juillet n'ont pas encore été dépouillées. Sans attendre les suggestions de la « base », M. Chirac a d'ores et déjà constitué auprès de lui un comité d'orientation politique, composé d'une douzaine de personnalités qui devraient se réunir tous les quinze jours à partir de septembre.

Y figurent dès maintenant MM. Juppé et Balladur ainsi que les présidents des deux groupes parlementaires, MM. Pasqua et Pons, l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas, l'ancien secrétaire général, M. Toubon, l'ancien président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, M. Robert Poujade, maire de Dijon, qui animait les comités de soutien pendant la campagne présidentielle, et M. Alain Carignon, maire de Grenoble, ancien ministre de l'environnement.

Cette instance qui pourrait remplacer en fait l'ancien conseil politique du RPR, qui était beaucoup plus nombreux, s'efforce de compter *des représentants des diverses tendances* qui viennent de se manifester au sein du mouvement. Il constituera une sorte de comité des sages – le mot est à la mode – auprès de l'ancien premier ministre.

Par ces diverses décisions, M. Chirac manifeste ainsi qu'il ne se désintéresse nullement des structures du RPR ni de l'instrument politique que celui-ci représente. Les mesures prises avant les vacances du mois d'août constituent surtout une remise en forme d'un parti, fortement secoué par ses récents échecs électoraux, en vue notamment des échéances municipales du printemps 1989. M. Chirac, sans se livrer pour le moment à de trop spectaculaires manifestations, montre qu'il est en train, selon une de ses expressions favorites, de *« remonter sur son cheval »*.

ANDRÉ PASSERON.

Les vingt premiers membres

Voici la liste des vingt premiers délégués nationaux membres du conseil national de la prospective du RPR :

– **Famille** : Mme Marie-Thérèse Geffroy, conseiller régional Rhône-Alpes ;

– **Santé** : Mme Elisabeth Hubert, député de la Loire-Atlantique ;

– **Femmes** : Mme Danielle Refuvielle, conseillère municipale du XIIe arrondissement de Paris ;

– **Vie quotidienne** : Mme Colette Codaccioni, conseillère municipale de Lille ;

– **Solidarité** : M. Michel Hannoun, ancien député de l'Isère ;

– **Agriculture** : M. Jean-Claude Pasty, député européen ;

– **Politique économique et budgétaire** : M. Philippe Auberger, député de l'Yonne ;

– **Fiscalité** : M. Jean de Gaulle, député des Deux-Sèvres ;

– **Entreprise** : M. Jacques Oudin, sénateur de la Vendée ;

– **Industrie et technologies** : M. Jacques Valade, ancien sénateur de la Gironde, ancien ministre ;

– **Recherche** : M. Jean-Michel Dubernard, député du Rhône ;

– **Tourisme** : M. Jean-Claude Mignon, député de Seine-et-Marne ;

– **Formation** : M. Jacques Legendre, ancien ministre, maire de Cambrai, ancien député du Nord ;

– **Questions juridiques** : M. Pierre Mazeaud, député de la Haute-Savoie, ancien ministre ;

– **Sécurité** : M. Henri Cuq, député des Yvelines ;

– **Décentralisation** : M. Josselin de Rohan, sénateur du Morbihan ;

– **Sports** : M. Guy Drut, député de Seine-et-Marne ;

– **Rapatriés** : Mme Martine Daugrelin, député des Alpes-Maritimes ;

– **Jeunesse** : auprès du secrétariat national à la jeunesse et à la formation, M. Brice Hortefeux ;

– **Mouvements associés** : auprès du secrétaire national chargé des relations avec les groupes parlementaires, M. Paul Aurelli, ancien président de l'Union des jeunes pour le progrès.

Le prix du baril de pétrole en repli

En cédant 47 cents pour s'établir à 15,23 dollars sur le marché de New-York le mercredi 20 juillet, le prix du baril de brut (West Texas Intermediate aux États-Unis) a reperdu une partie de son avance de la veille.

De l'avis des professionnels, le marché avait réagi trop vite, mardi, à l'annonce d'un cessez-le-feu probable entre l'Iran et l'Irak. Si une telle hypothèse devait se confirmer, les experts estiment que les effets positifs sur les prix se feront seulement sentir sur le moyen terme.

M. Bérégovoy juge « inacceptable » la hausse des prix des services

« Je n'entends pas revenir au contrôle des prix, mais je lance un message aux professions des services. Attention ! Il est inacceptable que vos prix augmentent de 6 % à 7 % par an quand l'inflation est de 2,5 % », a déclaré mardi 19 juillet M. Pierre Bérégovoy au micro d'Europe 1.

M. Bérégovoy a indiqué qu'il entendait continuer à *« faire de la lutte contre l'inflation une priorité »*, mais qu'il rencontrait *« quelques difficultés »*, faisant notamment allusion au fait que *« le gouvernement précédent avait différé la hausse des tarifs publics »*.

Les Chantiers de Saint-Nazaire vont construire six frégates pour la marine nationale

Les Chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire (groupe Alsthom) ont reçu le mardi 19 juillet, de la part des pouvoirs publics, confirmation de la construction de six frégates légères de surveillance pour la marine nationale (nos dernières éditions du 20 juillet). Ce contrat, qui avoisine 1,5 milliard de francs (soit l'équivalent d'un paquebot de croisière), représente quelque trois millions d'heures de travail pour le chantier – notamment aux ateliers de tôlerie – et renforce le plan de charge de l'entreprise – qui sort d'un long conflit social.

L'équipement militaire de ces bâtiments sera assuré par les arsenaux (*le Monde* du 26 avril).

Après les émeutes en Birmanie

Réorganisation du parti unique et démission du ministre de l'intérieur

A la suite de révélations selon lesquelles 41 manifestants arrêtés lors des émeutes de mars avaient péri étouffés dans un fourgon de police, le ministre de l'intérieur et des affaires religieuses de Birmanie, M. Ming Gaung a démissionné, le mardi 19 juillet. Entre-temps, les incidents sporadiques continuent d'avoir lieu en province. La radio a annoncé que la police avait ouvert le feu lundi soir à Prome, dans le nord du pays, tuant un homme, à la suite d'une bagarre. La semaine dernière, des affrontements ont fait trois morts et trente blessés à Taunggyi, capitale de l'Etat shan, à 400 kilomètres au nord-est de Rangoun. Plusieurs bâtiments y ont été mis à feu.

BANGKOK
de notre envoyé spécial

A la suite des émeutes urbaines de mars et de juin, dont la répression aurait déjà fait plus de deux cents morts selon des diplomates occidentaux, Rangoun a annoncé, pour le 23 juillet, une réunion extraordinaire du parti unique afin de procéder à sa propre restructuration et *« réformer »* l'économie. La radio officielle birmane a également affirmé que plus de mille personnes, dont de nombreux étudiants arrêtés au cours de ces émeutes, avaient été libérés et que le couvre-feu nocturne décrété le mois dernier à Rangoun avait été levé.

Entre-temps, des voyageurs qui se sont rendus récemment à Rangoun ont rapporté que *« le calme le plus total »* y avait été restauré. Rien ne suggère une présence renforcée de l'armée dans la capitale birmane, où les militaires étaient intervenus pour rétablir l'ordre en juin. Une *« vie normale »* a repris de jour, les universités demeurant fermées. L'un des dirigeants du parti unique, le Parti du programme socialiste birman (BSPP), a néanmoins reconnu que la hausse des prix suivait une *« spirale exorbitante »* depuis l'imposition du couvre-feu, levé le 9 juillet.

Le régime du général Ne Win, âgé de soixante-dix-sept ans et au pouvoir depuis vingt-six ans, a donc repris la situation en main. En juin, les étudiants avaient émis cinq demandes : un bilan exact des victimes de la répression de mars ; l'identité de l'assassin d'un étudiant tué au cours d'une rixe (qui avait été à l'origine des émeutes de mars) ; la libération des personnes arrêtées à l'époque ; le droit de former un syndicat ; la réintroduction dans le circuit monétaire des billets de 25 et 75 kyats, dont le retrait, en septembre, s'était fait sans compensation.

Les autorités semblent avoir accédé, en partie au moins, à l'une de ces demandes – la libération de détenus, – mais non sans avoir, auparavant, réprimé avec vigueur des manifestations apparemment spontanées au départ. Certaines sources font état de plus d'un millier d'arrestations. L'armée est intervenue, quand il l'a fallu, sur les campus universitaires. Une fois les émeutes enrayées, les indicateurs du régime ont fait place nette, retrouvant la trace des éléments les plus remuants.

Selon différentes sources diplomatiques, les émeutes de mars et de juin ont été révélatrices d'un climat d'exaspération qui règne dans les villes face à la désorganisation de l'économie. L'Etat, au bord de la banqueroute, n'a pu empêcher une dégradation croissante des communications. L'essence est souvent introuvable, sauf sur le marché noir. Les campagnes se replient sur elles-mêmes, vivant en semi-autarcie. La gestion et le ravitaillement des centres urbains se détériorent. Enfin, la démonétisation de septembre a affecté en priorité les centres urbains, le kyat ne valant plus, sur le marché parallèle, que le septième du cours officiel.

L'échec de la « voie birmane »

L'Union birmane est un pays à l'énorme potentiel agricole. Mais, depuis trois décennies au moins, il a choisi l'isolement. La *« voie birmane vers le socialisme »* a été un échec et le régime du général Ne Win n'a pas davantage su résoudre le problème posé par une série d'insurrections armées aux frontières de l'Union. Mais les étudiants – dix-neuf mille en tout – ne constituent pas, en eux-mêmes, une menace pour la direction militaire du pays, dominée par la personnalité de M. Ne Win. Seul le général Aung Gyi, compagnon de la première heure de Ne Win mais écarté du pouvoir dès 1963, s'est élevé notamment contre la brutalité de la répression, dénonçant les sévices infligés aux manifestants arrêtés. Mais il aurait été, depuis, placé en résidence surveillée.

Pour la dictature impuissante de M. Ne Win, le danger ne peut venir des campus universitaires, affirme-t-on de source diplomatique occidentale. Il ne pourrait venir, le cas échéant, que de désaccords entre militaires, lesquels tiennent le parti et contrôlent les principaux secteurs de la vie publique. Or rien n'a vraiment transpiré, pour l'instant, d'éventuelles divisions ou querelles de générations au sein de l'armée.

Il est peut-être un peu tôt, cependant, pour sentir les effets, au sein de la hiérarchie militaire, des révoltes étudiantes et de leur répression. La réunion du BSPP, à la fin du mois, pourrait donner de premières indications à ce sujet, car le problème de la succession de M. Ne Win, qui a fait le vide autour de lui, commence à se poser.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les réactions des syndicats au projet de M. Jospin

En présentant les grandes orientations de son action dans l'enseignement primaire et secondaire (*le Monde* du 20 juillet), M. Jospin s'est attaché à faire patienter l'ensemble de ses interlocuteurs jusqu'aux décisions budgétaires de l'automne. A ce discours d'attente, les principaux syndicats d'enseignants ont répondu par un *« wait and see »* plus ou moins satisfait.

La FEN (Fédération de l'éducation nationale) estime que les intentions affichées par le ministre vont *« dans le bon sens »* et *« répondent incontestablement aux aspirations des personnels, des parents, des étudiants et des élèves »*. L'accent mis sur la nécessaire programmation à long terme des objectifs et des moyens incitera la FEN à une *« vigilance toute particulière »* lors de l'examen du budget 1989. Même tonalité au SNI-PEGC (Syndicat national des instituteurs), satisfait de voir ses revendications entendues et qui estime que *« le minsitre doit maintenant concrétiser et mettre en œuvre »*.

Le SGEN (*Syndicat général de* l'éducation nationale), de son côté, est satisfait des grandes options présentées par M. Lionel Jospin. Il exprime cependant des réserves sur plusieurs points : le caractère *« évasif »* de l'idée de loi de programmation, l'absence de décision sur la modification du statut des maîtres-directeurs dans le primaire et surtout la volonté du ministre de poursuivre, sans discussion préalable, la mise en place d'un statut des chefs d'établissement du secondaire.

En revanche, du côté du SNALC (Syndicat national des lycées et collèges), le ton est sévère ou désabusé. Sur la revalorisation du métier d'enseignant *« le ministre n'a annoncé aucune mesure concrète et nous berce de belles déclarations d'intention »*. Le SNALC craint, d'autre part, que l'allègement des programmes n'entraîne une baisse du niveau des élèves et déplore le *« jugement négatif »* que M. Jospin porte implicitement sur les enseignants lorsqu'il les incite à *« travailler autrement »*.

● ***Au conseil des ministres.*** – M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, devait présenter une communication lors du conseil du 20 juillet. Le IXe Plan, qui s'achève cette année, devrait être suivi par un Plan de quatre ans (1989-1992) qui préparerait le pays à l'avènement du marché unique. Au cours du même conseil devait être nommé un nouveau commissaire au Plan, l'ancien, M. Fragonard, ayant été chargé de la mise en place du revenu minimun d'insertion.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 juillet
Calme

Après deux séances de forte baisse (– 1,63 % lundi et – 1,25 % mardi), le marché retrouvait son calme à la veille de la liquidation du terme boursier de juillet. L'indicateur instantané, qui perdait 0,40 % en début de journée, revenait à + 0,39 % en fin de matinée. Parmi les hausses figuraient Valéo (+ 3,9 %), Skis Rossignol (+ 3,5 %), Séfimeg (+ 3,1 %) et Galeries Lafayette (+ 3 %). En baisse, on notait Sligos (– 5,6 %), Saulnes (– 4,6 %), Avions Dassault (– 3,4 %) et Roussel-Uclaf (– 3,3 %).

EN BREF

● **La CGT refuse la suppression des élections à la Sécurité sociale.** – Reçue à son tour, le lundi 19 juillet, par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, la délégation CGT, conduite par M. Louis Viannet, a indiqué qu'elle refusait l'idée qui circule d'une suppression des élections des administrateurs des caisses de Sécurité sociale prévues pour 1989. La CGT s'inquiète par ailleurs des *« mauvais coups »* qui se préparent selon elle contre la Sécurité sociale, s'est affirmée vigilante sur les suites données à la loi d'amnistie et a rappelé sa revendication du SMIC porté à 6 000 francs. A propos de la législation sur les licenciements, M. Louis Viannet a demandé qu'une *« loi rétablisse l'autorisation administrative de licenciement »*.

● **Suppression d'emplois chez Chausson : le comité d'entreprise désigne un expert.** – Au cours du comité central d'entreprise des usines Chausson, qui s'est tenu le mardi 19 juillet, les élus du personnel ont décidé de désigner un expert pour examiner les causes du plan de suppression de 1 134 emplois annoncé par la direction. L'étude devra porter sur l'analyse que font Renault et Peugeot, clients et actionnaires de la société, des marchés du véhicule utilitaire léger. Elle devra être rendue le 27 septembre, ce qui retarde d'autant la procédure envisagée pour la réduction d'effectifs.

● **Production industrielle en hausse.** – L'indice de la production industrielle mensuelle française calculé par l'INSEE, sans le bâtiment et les travaux publics, sur la base 100 en 1980 s'est inscrit – après correction des variations saisonnières – à 106 en mai contre 105 en avril, soit une augmentation de 0,9 %. Par rapport à mai 1987, la progression est de 1,9 %.

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1988 a été tiré à 493 067 exemplaires

A B C D E F G